



HAL
open science

Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso

Benoit Beucher

► To cite this version:

Benoit Beucher. Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso. Sociétés politiques comparées, 2008, 6. halshs-01511790

HAL Id: halshs-01511790

<https://shs.hal.science/halshs-01511790>

Submitted on 21 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

n°6, juin 2008

Benoit Beucher

**Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de
Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso**



Illustration de la page de garde : remise symbolique de vivres par le Larle Naaba Tigre à l'occasion du « mois de la solidarité », Ouagadougou (secteur 10), le 3 février 2006, in *Sidwaya*, n° 5817 du 5 février 2007, édition Internet.

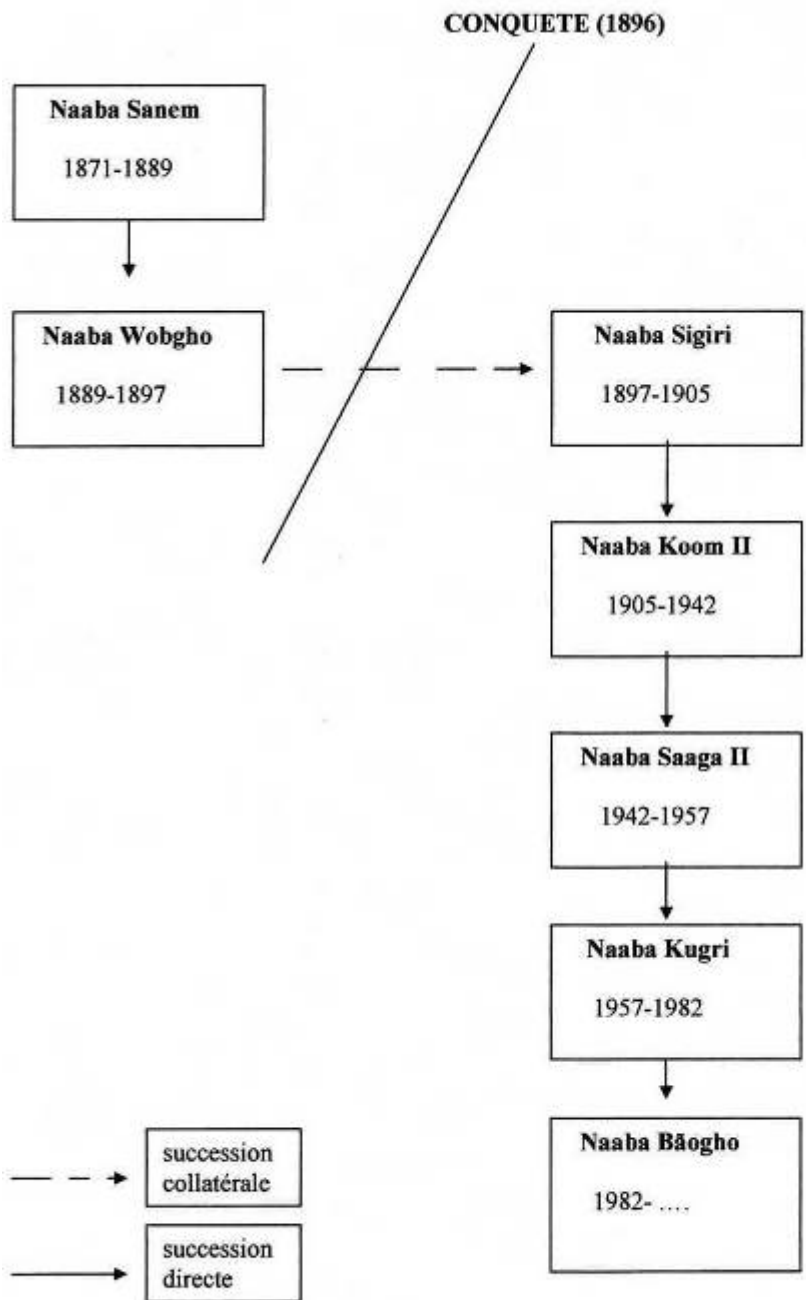
Remerciements

Nous souhaitons vivement remercier tous ceux et celles qui ont permis le bon déroulement de notre étude de terrain. Nous pensons particulièrement à Jean-François Bayart, qui nous a donné l'occasion d'effectuer notre séjour de recherche au cours de l'été 2007, ainsi que la relecture attentive du présent travail. Nous remercions également chaleureusement Sa Majesté Naaba Bãoogo II, Sa Majesté Boussouma Naaba Sonre, Son Excellence Baloum Naaba Tanga II, Larle Naaba Tigre, ainsi que tous nos amis burkinabè qui nous ont apporté leur soutien ainsi que leurs connaissances si précieuses pour l'observateur étranger que nous sommes. Enfin, nous remercions Melle Tiendrébéogo B. Irène pour son précieux soutien apporté au quotidien, ainsi que le partage de ses connaissances sur la société moaga. Nous sollicitons l'indulgence de tous à l'égard de ce qui doit apparaître comme une modeste introduction à l'histoire de la place et du rôle des élites anciennes dans le complexe processus de développement au Burkina Faso. Nous espérons qu'il contribuera à alimenter d'autres réflexions et de nouveaux approfondissements sur ce sujet peu connu mais brûlant si l'on considère l'attention que lui portent les médias populaires. Ce travail a bénéficié du soutien du Département de la recherche de l'Agence française de développement et de la DGCID du ministère des Affaires étrangères.

Avertissement

Nous avons pris le parti de ne pas « franciser » la terminologie moaga, et de respecter l'orthographe en usage au Burkina Faso telle qu'elle est définie par la sous-commission nationale du moore. Ainsi, plutôt que d'employer le terme « Mossi », incorrectement utilisé au singulier comme au pluriel, pour les adjectifs comme pour les substantifs, nous préférons employer le terme de « Moaga » au singulier, « Moose » au pluriel (lire « Mossé »), et « Moogo » pour désigner le pays des Moose au lieu de « Mossi ». En revanche, nous avons laissé l'orthographe originelle dans les citations. Pour ce qui est de la prononciation, la lettre « u » correspond au « ou », le « e » au « é », le « ã » au « en » ; une voyelle seule est brève, une voyelle double est longue. Le « s » n'a jamais valeur de « z », et le « g » peut-être prononcé comme en français (Moogo central), ou « r » dans certaines régions.

Les Moogo Nanamsé de 1871 à 1982 (dates de règne)



Introduction

Jeudi 2 août 2007, 19 heures. Nous avons rendez-vous avec Son Excellence le Larle Naaba Tigre, « ministre » de Sa Majesté Moogo Naaba Bãoogo II, roi de Ouagadougou (*cf.* doc. 1 p. 11)¹. Nous sommes reçus dans son palais, situé à Larlin, un quartier de la capitale du Burkina Faso, ancienne Haute-Volta. Le ministre se fait attendre. Il est retenu à l'ambassade des Pays-Bas où il a ses entrées. Il ne nous reste plus qu'à l'attendre. On nous fait donc patienter dans la cour intérieure que nous avons tout le loisir d'observer. Des ouvriers s'y affairerent ; le *naaba* ou « chef » a de grands projets pour son palais. Un autel de la médecine traditionnelle est en cours de construction. Un autre projet est achevé : il s'agit de l'édification d'une très grande paillote au toit de chaume, dans le style « néo-traditionnel ». Le Larle l'appelle « amphithéâtre ». Il contient 400 places. C'est là que nous sommes installés... pour notre bonheur car ce lieu nous apparaît comme le symbole du combat mené par le haut dignitaire : conjuguer « tradition » et « modernité ». Tout rappelle en effet que la royauté est entrée de longue date dans l'ère de la mondialisation. Un parasol gît sur le sol ; il est estampillé aux couleurs du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (C.D.P.), le parti présidentiel. Sur le mur, une tête de cerf sur un support en bois, découpé en forme de cœur. Un cadeau sans doute. Autour, des photographies. On peut y voir le *naaba* serrer la main de Blaise Compaoré, le président du Faso. Ailleurs, sur le mur, un batik représente le chef, assis devant ses sujets. Au fond à droite, deux imposantes photographies. Toutes deux représentent le Larle qui ne semble pas peu fier de sa réussite. L'une a été prise par le photographe professionnel Jean-Dominique Burton (*cf.* doc. 2 p. 11); elle représente le chef dans ses appareils coutumiers. L'autre est une affiche électorale invitant les Burkinabè de la circonscription du Kadiogo à voter pour un homme à qui tout réussit : ancien agent de banque, le Larle est aussi un homme d'affaires. Principal ministre du Moogo Naaba, il est également député du C.D.P., le parti présidentiel. Mieux, au Burkina, il est aussi une grande figure de ce qu'on appelle le « développement ».

¹ Le royaume de Ouagadougou est l'un des États formant le Moogo, littéralement « le monde », à savoir l'espace occupé par les Moose (« Moaga » au sg. ou « Mossi » inv.) situé dans la partie centrale de l'actuel Burkina. Les membres de la dynastie royale portent tous le titre de « naaba » (« nanamse » ou « nanamba » au pl.), littéralement les « chef détenteur du pouvoir de commander les hommes ». Pour être plus précis, il existe une pyramide de commandements à la tête duquel on trouve un roi (« dima » au sg., « dimdamba » au pl.). À Ouagadougou, le roi délègue son pouvoir à des « kug zindba » ou « ministres » également chefs de province. Le Larle Naaba est l'un des cinq ministres du Moogo Naaba. Enfin, on trouve des commandements subalternes avec à leur tête des « kombemba » (« kombere » au sg.) ou « chefs de canton » et des « tengnamse » (« tengnaaba » au sg.), des « chefs de village ».

C'est ce que nous ne tardons pas à comprendre car le ministre arrive enfin. Des jeunes gens l'attendent également. Ils viennent lui demander son parrainage pour leurs projets en province. Le Larle s'en amuse et leur répond qu'il est trop sollicité ; il joue ce rôle tous les week-ends, cinq à six fois par semaine. Avec humour, le ministre leur demande s'ils ont déjà essayé de manger du to, le plat traditionnel à base de mil, le matin, le midi et le soir. « *Ce n'est pas bon pour ma santé* » ajoute-t-il en riant. Les jeunes n'obtiendront pas le parrainage tant souhaité. Puis un des trois portables du ministre sonne. « *C'est quelqu'un qui travaille dans une des plus grandes maisons de la finance aux U.S.A.* » nous dit-il. L'homme a des réseaux. Ces réseaux, il les met à profit pour s'engager dans de nombreux projets de « développement » : forages de puits, aménagement d'espaces agricoles irrigués, défense du droit des enfants etc. Lorsque nous lui annonçons la raison de notre visite, un entretien consacré à la question du développement, la réponse ne se fait pas attendre : « *je suis l'homme qu'il vous faut* », car comme il nous l'explique, « *sans les chefs, l'adhésion des masses est plus lente. Nul n'est indispensable dans la vie* », ajoute le haut dignitaire, « *mais il y a que l'organisation et la force sont de puissants leviers. La chefferie est un partenaire potentiel pour l'accélération du développement* ».

Les chefs dits « traditionnels », agent de développement économique et social, voilà de quoi surprendre. C'est qu'une vision stéréotypée de ces élites anciennes, dont le pouvoir remonte à la fin du XV^e siècle, a eu tendance à en faire des vestiges d'un passé révolu, des forces « rétrogrades », comme on a pu le dire à certains moments de la domination coloniale ou sous la révolution sankariste (1983-1987). Or l'idée selon laquelle les royautes africaines seraient le symbole du « retard » pris par les civilisations africaines s'inscrit dans une vision unilinéaire du progrès qui sous-tend la naissance du vague concept de « développement ». S'il n'est pas de notre compétence de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble des significations que revêt ce terme, il nous paraît néanmoins utile d'en évoquer les principes généraux. Pour la plupart des historiens ou anthropologues, l'ère du développement s'ouvre après 1945, en particulier avec le discours fondateur sur l'état de l'Union présenté en janvier 1949 par le président américain Truman. Le point IV de ce document n'est rien de moins que la reconnaissance de l'état de sous-développement de ce que l'on appellera les « pays du Sud ». Discours anti-colonialiste, le texte de Truman n'offre pas moins de nombreuses similitudes avec les principes essentiels qui ont justifié du point de vue moral l'expansion impérialiste, celle-là même qui a conduit les royautes moose du Burkina sur les chemins de la domination française à la fin du XIX^e siècle.

Rappelons brièvement quelles sont ces correspondances. Á l'évidence, la notion de développement est un concept importé de l'Occident. L'influence des Lumières, puis, plus près de nous, de la foi dans le progrès et la science portée par les Saint-simoniens puis par les disciples « positivistes » d'Auguste Comte, a largement nourri les principes fondateurs de ce que Gilbert Rist nomme « la religion du développement »². Pour Truman comme pour certains théoriciens de la colonisation, à l'image de l'économiste Paul Leroy-Beaulieu ou de Jules Ferry, l'Occident est investi d'une mission morale³. Celle-ci consiste d'une part à diffuser le capital technique et scientifique des pays du « Nord » dans le reste du monde et, d'autre part, à assurer le bien-être et l'épanouissement de peuples jugés « en retard » pour ne pas dire « inférieurs » pour reprendre le mot de Ferry. Héritage de la Révolution industrielle, l'idée de développement, comme le projet colonial – tout au moins en théorie –, doit permettre l'amélioration des conditions de vie des populations du Sud par la diffusion des savoirs scientifiques et techniques (l'héritage positiviste est évident) mais aussi par l'intensification des échanges économiques propres à libérer la croissance.

Cette définition minimale du développement repose sur des principes subjectifs comme celui du « progrès », de la « modernité », du « bien-être » ou de l'« épanouissement ». Or, à en croire les acteurs européens de la colonisation, ou encore les nouvelles élites africaines, l'existence même des chefferies « traditionnelles » entre en contradiction flagrante avec ces attentes. L'analyse rend compte d'une réalité plus complexe. Certes, la pénétration française en pays moaga, achevée en 1897, est un choc inédit qui fait basculer les royautes dans un espace mondial marqué par une accélération croissante des échanges de toute nature (*cf.* doc. 6 p. 27) Une nouvelle économie, extravertie, se met en place, essentiellement à partir de l'année 1919, point de départ de notre étude, dans la mesure où celle-ci marque l'acte de naissance de la colonie de Haute-Volta et de sa « mise en valeur ». De nouveaux modes de vie, une nouvelle vision de la société et du « progrès », secouent le vieux royaume de Ouagadougou, le plus influent du Moogo. Pour autant, les chefs ne sont pas restés les témoins passifs de ces bouleversements constituant à la fois une menace et un défi pour leur autorité. Des stratégies d'adaptation ont pu être mises en œuvre, rendant

² Rist, Gilbert, *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

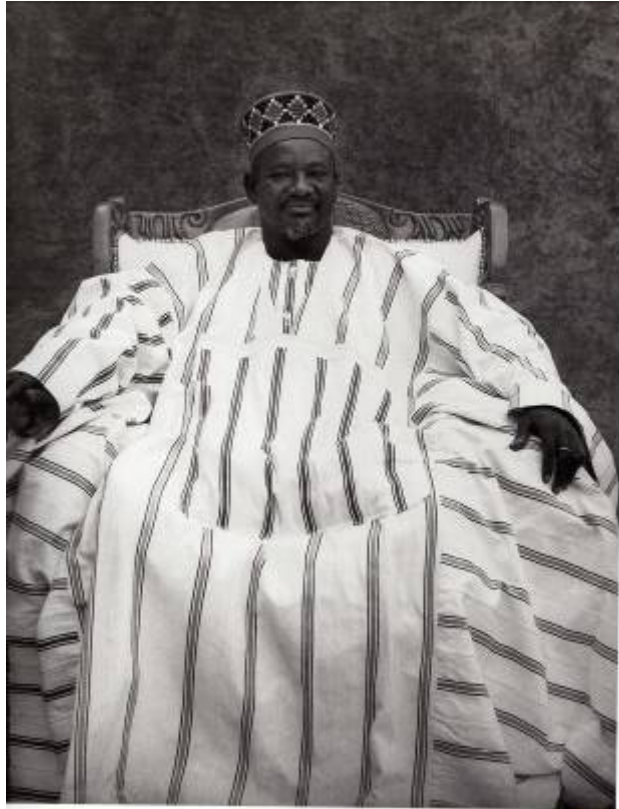
³ Leroy-Beaulieu, Paul, *De la Colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1^{ère} éd., 1874. Pour cet économiste libéral, la colonisation est conçue comme « la soumission de l'univers (...) à sa langue, à ses mœurs, à ses idées et à ses lois... ». Cette ferme croyance en une prétendue supériorité des valeurs, des techniques ou de la culture occidentales dont doit bénéficier le reste de l'humanité se retrouve aussi chez Jules Ferry qu'il a inspiré. Comment ne pas y voir une ressemblance frappante avec cet extrait du Point IV de la déclaration de Truman, favorable à la mise en œuvre d'un programme « qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées » ?

les frontières entre les élites anciennes et nouvelles particulièrement poreuses⁴. Ajoutons à cela que le développement se traduit moins par un cadre idéologique ou théorique homogène que par une extrême variété des pratiques. Il en découle que la notion même de développement est l'objet de multiples négociations quant à sa définition ou à ses objectifs, ce dans un contexte de lutte d'influence entre les élites anciennes et nouvelles.

Précisément, la question soulevée par cette brève étude est bien de savoir dans quelle mesure, et par quels moyens, les chefs moose ont pu s'imposer comme un corps intermédiaire – bien que divers en son sein – entre les concepteurs occidentaux ou occidentalisés du développement et ses acteurs ou récepteurs locaux.

Elle nous conduira à nous interroger tour à tour sur les fondements économiques et sociaux des vieilles sociétés monarchiques avant de porter notre attention sur le « contact colonial » et l'ouverture du pays moaga sur l'économie-monde. En dernier lieu, nous tâcherons de rendre compte des multiples doutes et hésitations agitant une société burkinabè contemporaine prise dans un insolvable dilemme, celui qui oppose de façon trop simpliste la « tradition » à la « modernité ». Mais avant toute chose, il ne nous semble pas inutile de présenter brièvement l'histoire et la situation géographique de ce petit État de la Boucle du Niger qu'est le Burkina.

⁴ Bayart, Jean-François, *L'État en Afrique. La Politique du ventre*, Paris, Bayart, 1989, p. 31. Par « élites anciennes », nous désignons les aristocrates moose dont l'autorité et le pouvoir remontent au moins à la fin du XV^e siècle. À l'inverse, nous qualifions d'« élites nouvelles » les Africains fortement occidentalisés dont le prestige ou l'autorité remonte au moins à la période coloniale. Il s'agit de roturiers que la littérature coloniale qualifie d'« évolués » et les Africains de « Blanc Noirs ». En réalité, les membres de l'aristocratie se sont également occidentalisés et on vu leur pouvoir sensiblement transformé au cours de la période coloniale.



Doc. 1 S.M. Moogo Naaba Bãogo II, photographie prise par Jean-Dominique Burton, in *Nabaas Traditionnal Chiefs of Burkina Faso*, Snoeck éd., 2005, p. 5.



Doc. 2 S.E. Larle Naaba Tigre, *ibid.*

Première partie : le cadre de l'étude

Présentation géographique

La Haute-Volta/Burkina Faso : vue d'ensemble

Les frontières de la Haute-Volta, devenue le Burkina Faso ou « pays des hommes intègres » en 1984, ont été tracées par la puissance coloniale française en 1919, date de création de la colonie. Rayée de la carte pour des raisons économiques en 1932, le territoire voltaïque est alors partagé entre le Soudan français (actuel Mali), le Niger et la Côte-d'Ivoire. En 1947, la colonie est reconstituée dans ses frontières de 1932. Ouagadougou se voit confirmée sa place de capitale administrative, tandis que Bobo-Dioulasso, la deuxième agglomération du pays, demeure le centre nerveux de l'économie voltaïque avant d'entrer dans une phase de déclin ouverte peu après l'indépendance acquise le 5 août 1960. À cette date, le pays adopte un régime républicain malgré l'existence de royautes en son sein et la succession de nombreux régimes d'exception militaires⁵. C'est dire que l'État voltaïque a connu une forte instabilité. Le cycle des coups d'État a cependant cessé avec l'avènement au pouvoir de Blaise Compaoré le 15 octobre 1987, récemment réélu président de la République en 2005. Cette relative stabilité fait officiellement du Burkina un « État modèle » où les O.N.G., nombreuses, interviennent en toute sécurité ; elle permet également au pays de bénéficier de l'« initiative P.P.T.E. », c'est-à-dire de l'allègement de sa dette extérieure.

Initiative heureuse pour qui connaît les multiples handicaps du Burkina, petit État sahélien enclavé au cœur de la Boucle du Niger. Celui-ci ne dispose d'aucun réseau hydrographique d'importance malgré la présence de trois affluents de la Volta. Sa superficie est de 274.000 km² pour une population estimée par le dernier recensement à 13,7 millions d'habitants. La densité moyenne est d'environ 50 habitants au kilomètre carré, une des plus élevées d'Afrique de l'Ouest. Les derniers indicateurs rendant compte du degré de développement du pays soulignent à l'évidence ses faiblesses. C'est que les ressources du Burkina sont particulièrement limitées. Pendant la période coloniale en effet, on a longtemps considéré que sa principale richesse était son « réservoir de main-d'œuvre », fortement

⁵ Il s'agit du Gouvernement militaire provisoire (G.M.P.) de 1966 à 1970, puis du « Renouveau national », régime militaire de 1974 à 1977, du Comité militaire pour le Redressement national (C.M.R.P.N.) de 1980 à 1982, du Conseil de Salut du peuple (C.S.P.) de 1982 à 1983, du Conseil national de la Révolution (C.N.R.) de 1983 à 1987, et enfin du Front populaire (F.P.) de 1987 à 1991. Outre ces régimes spéciaux, la Haute-Volta/Burkina Faso a connu quatre régimes républicains : la I^{ère} République (1960-1966), la II^e (1970-1974), la III^e (1977-1980), et l'actuelle IV^e République depuis 1991.

mobilisé pour le développement économique du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et de l'actuel Mali. Dès 1919, la puissance coloniale a spécialisé la production de la Haute-Volta dont les exportations sont, jusqu'à ce jour, nettement dominée par l' « or blanc », le coton⁶. Le pays exporte aussi du bétail, produit à nouveau de l'or et peut encore compter sur la production de sucre de canne. On l'a compris, à l'image de la plupart des populations sahéliennes, les Burkinabè vivent essentiellement de l'agriculture. On estime que quatre habitants sur cinq vivent en zone rurale, bien que la croissance urbaine soit assez soutenue, en particulier à Ouagadougou.

En revanche, les industries y sont peu développées ; l'ensemble du secteur dit « secondaire » ne pèse en effet que pour 19,8% du produit intérieur brut. L'absence d'infrastructures industrielles, une permanence de la période coloniale, la faiblesse des investissements nationaux et étrangers, expliquent en partie ce lourd handicap qui rend l'économie burkinabè fortement dépendante de l'étranger. En revanche, le secteur des services se développe à vive allure. Le réseau bancaire y est dynamique, le secteur des télécommunications est en plein essor, et l'ensemble du tertiaire pèse désormais pour près de la moitié du P.I.B., sans compter sur le poids considérable de l'économie informelle qui soutient tout un pan du petit commerce (nous pensons aux boutiquiers ambulants et à l'exploitation des enfants qu'elle génère) et des trafics en tout genre (véhicules de luxe importés dans la clandestinité, diamant, armement etc.) Quelques grosses fortunes se sont ainsi constituées et font étalage de leur capital économique qui contraste fortement avec la précarité vécue par la très grande majorité des Burkinabè. Tandis que Ouaga 2000, le nouveau quartier chic de Ouagadougou, se développe et se couvre de villas exubérantes – voire kitsch –, tandis que les luxueux quatre-quatre sillonnent la capitale, l'essentiel de la population vit au jour le jour, y compris les fonctionnaires d'État dont les payes sont régulières mais insuffisantes. Et que dire des populations rurales, dépendantes d'une nature capricieuse et à bien des égards ingrate ?

Le Burkina est en effet dominé par le climat soudano-sahélien⁷. Les pluies y sont très rares et la moyenne des températures relativement élevée⁸. La saison des pluies est censée

⁶ Au cours de la dernière campagne, le Burkina a produit près de 700.000t de coton, filière qui fait vivre près de 3 millions de personnes.

⁷ Pour être plus précis, le climat du Burkina connaît trois grandes variantes. Sa partie septentrionale est dominée par un climat sahélien particulièrement sec (les précipitations sont évaluées à moins de 500 mm par an). La zone climatique soudano-sahélienne (précipitations moyennes de 600 à 900 mm par an) traverse le territoire en son milieu (la ville de Ouagadougou s'y trouve). Enfin, la partie méridionale est caractérisée par un climat plus doux et humide, de type soudanien (précipitations d'environ 900 mm par an). La ville de Bobo-Dioulasso y appartient.

débuter vers le 15 juin et s'achever vers le 15 octobre, mais tous s'accordent pour dire que la période des pluies se décale et tarde de plus en plus à faire sentir ses bienfaits. Le tiers sud du pays, notamment la région de Bobo-Dioulasso, le pays gourounsi, la région de Tenkodogo et la partie méridionale du Gourma, semble en revanche épargné par les rigueurs de la sécheresse, mais pas nécessairement des inondations en pleine saison des pluies. Au nord, spécialement dans la zone essentiellement peuplée par les Peulh (l'Oudalan, l'Aribinda, le Liptako et le Yagha), la désertification progresse rapidement. La déforestation est en effet un des problèmes vitaux du Burkina. Intensifiée à l'époque coloniale pour permettre l'extension des cultures, la construction des habitations ou encore pour servir de source d'énergie, la coupe du bois a aggravé le lessivage des sols dont la partie arable était déjà bien mince et fragile. Malgré quelques efforts pour l'enrayer, le processus de désertification progresse inexorablement en direction du sud du pays.

L'ensemble de ces facteurs, ajouté aux déficiences structurelles de l'État burkinabè, de son incurie, du clientélisme et du népotisme qui gangrènent une partie de son administration, explique partiellement le fait que ce pays compte parmi les moins « développés » au monde. Un récent classement⁹, établi sur la base de l'Indice de développement humain (I.D.H.), fait du Burkina le 174^e État sur les 177 recensés¹⁰. En-dehors des classiques indicateurs de richesse¹¹, nous signalerons la faible espérance de vie des Burkinabè : 47,9 ans ; un taux d'alphabétisation évalué à 21,8%¹² ; des infrastructures médicales presque inexistantes dans les campagnes et de médiocre qualité dans les villes, les meilleurs praticiens préférant travailler dans des établissements privés, hors de prix pour l'essentiel de la population.

Histoire du peuplement

Les frontières coloniales établies après la Première Guerre mondiale ont rassemblé au sein d'un même territoire une soixantaine de groupes ethniques différents. Sans aller jusqu'à dire que ces « ethnies » s'ignoraient avant la colonisation, force est cependant de constater le

⁸ Au cours de la saison sèche, la moyenne des maxima dépasse les 38°C. Entre avril et mai, les mois les plus chauds, la moyenne des minima ne descend pas en dessous de 25°C. La température moyenne au cours de la saison d'hivernage est de 22°C.

⁹ « L'état de l'Afrique 2007 », *Jeune Afrique*, hors-série n° 15, avril 2007, p. 161.

¹⁰ Pour les pays limitrophes, les classements établis en 2006 sont les suivants : Mali, 175^e ; Niger, 177^e ; Bénin, 163^e ; Togo, 147^e ; Ghana, 136^e ; Côte-d'Ivoire, 164^e.

¹¹ Le P.I.B. par habitant est de 400\$. Les revenus des Burkinabè ont globalement été revus à la baisse en raison de la chute du cours des matières premières au niveau mondial (dont celui du coton), et de la hausse du prix du pétrole qui pèse très fortement sur les populations urbaines en particulier.

¹² À titre d'exemple, le taux d'alphabétisation en Côte-d'Ivoire est évalué à 48,7%, celui du Bénin à 34,7% et celui du Ghana à 57,9%.

clivage du pays en trois grands groupes culturels : mandingue à l'Ouest, voltaïque à l'Est, peulh au nord. Tout au long de la période coloniale, et encore de nos jours, les Moose sont majoritaires et pèsent pour environ 45% de la population totale du pays. Des relations très étroites, loin d'avoir toujours été pacifiques, lient les Moose aux Samo, aux Peulh, aux Gulmanceba (les Gourmantchés après francisation de cet ethnonyme) et aux Gurunse (ou Gourounsi). En revanche, les populations mandingues de l'Ouest, qui n'étaient pas ignorées des Moose avant la colonisation, sont davantage tournées vers l'actuel Mali et la Côte-d'Ivoire. Ceci s'explique par leur ancienne zone d'implantation qui débordent les frontières du Burkina ainsi que par l'axe commercial majeur qui faisait de Bobo-Dioulasso un carrefour sur la route de la cola, dynamisée par les commerçants musulmans dioula, et qui reliait la zone sahélienne à celle forestière de l'actuelle Côte-d'Ivoire et du Ghana. Signalons enfin l'existence de sociétés dites « acéphales », des « sociétés contre l'État » pour reprendre l'expression de Pierre Clastres, dont la résistance à tout processus d'incorporation étatique les a amenées à résister aux Moose et à l'administration coloniale jusque dans les années 1930 au moins, comme ce fût le cas pour les Lobi.

La Haute-Volta/ Burkina est donc un ensemble composite de sociétés offrant une palette complexe d'organisations sociales et politiques, toutes maintenues dans le même cadre territorial par le colonisateur. L'ensemble paraît d'ailleurs moins artificiel qu'il n'y paraît au premier regard, si bien que l'instrumentalisation de la question ethnique à des fins politiques n'a pas été un fait marquant au Burkina. Cet État n'a en effet guère connu de risques majeurs de sécession régionale, bien que certains leaders politiques en aient été tentés, notamment à l'heure de la restauration de la Haute-Volta en 1947, puis au cours des quelques années qui séparent l'adoption de la loi-cadre dite « Defferre » en 1956 de l'indépendance du pays.

Une des raisons qui rendent compte de ce calme relatif tient certainement au poids démographique écrasant des Moose. Comme nous l'avons dit plus haut, ces derniers pèsent pour environ 50% de la population totale du Burkina depuis la période coloniale¹³. Ceci a pu expliquer en partie la raison qui a poussé les autorités françaises, puis africaines après 1960, à faire de Ouagadougou, résidence du Moogo Naaba, la capitale de l'État en construction. Il faut dire que le Moogo se distinguait par la présence de royautés dont les logiques de fonctionnement n'étaient pas si éloignées que cela des structures de l'État colonial.

Issus de la partie septentrionale de l'actuel Ghana, les premiers guerriers *nakombse* (ou proto-moose) ont déferlé par petits groupes sur le Bassin de la Volta Blanche. Offrant leur

¹³ Les statistiques de 1997 évaluent la part des Moose dans la population totale à 47%, sans compter les nombreux migrants établis en Côte-d'Ivoire et au Ghana pour l'essentiel.

protection militaire à des populations autochtones vivant dans un état d'insécurité permanente, ceux qui deviendront les Moose reçoivent en échange le pouvoir de commander les hommes : le *naam*, à la fois institution et philosophie¹⁴. Loin d'avoir régné sans partage sur les populations « protégées », les *nanamse*, détenteurs du *naam*, ont concédé la maîtrise de la terre aux populations autochtones et donc les outils de production agricole en même temps que l'exercice des cultes rendus à la terre nourricière. Á mesure que ces hordes guerrières s'établissaient en pays voltaïque, les unités territoriales moose se sont agrandies et ont fini par former des royaumes regroupant les commandements villageois. C'est ainsi qu'est né vers 1493 le Wubritenga, formation primitive qui deviendra le royaume de Ouagadougou. Les rivalités entre les lignages royaux qui se réclament tous du même ancêtre fondateur, Naaba Wedraogo, ont conduit à la sécession de nombreux commandements jadis vassaux de Ouagadougou. C'est le cas bien connu du Yatenga, dont la fondation remonte vraisemblablement à la moitié du XV^e siècle¹⁵. C'est précisément à cette date charnière, sous le règne de Naaba Kumdumye (1540 ?-1566 ?), que l'on assiste à la stabilisation des frontières du Moogo (*cf. doc. 3 p. 19*).

Parvenu à son apogée au terme d'une expansion territoriale somme toute de courte durée, le Moogo couvre une superficie d'environ 63.500 km². Ses frontières sont limitées au nord par les émirats peulh et l'espace occupé par les Dogon ; au sud par les royaumes nord ghanéens du Dagomba et du Mamprusi ; à l'est par les royaumes gourmantché ; enfin, à l'ouest par la Volta Rouge et les sociétés « acéphales » riveraines, notamment gurunse et samo. La population du Moogo, un espace très densément peuplé, est passée d'un peu plus d'un million d'âmes à la fin du XIX^e siècle à 2,2 millions en 1962, puis à près de six millions aujourd'hui si l'on comprend dans nos calculs la capitale.

Prise entre la Volta Blanche (Nakanbe) et Rouge (Mouhoun), l'aristocratie moaga, sans cesse élargie, a connu de graves crises politiques nées de l'incapacité d'offrir à tous les nobles un commandement territorial. Selon Michel Izard, la saturation des commandements moose explique partiellement la révolution étatique qui conduit les Moose à passer à un mode de transmission du pouvoir moins segmentaire que fondé sur les compétences des candidats au bonnet de « chef » ou de roi. Tout *naaba* transmet à sa descendance masculine la possibilité d'obtenir le *naam*. Un seul homme sera élu. Il peut être soit le frère du roi défunt, soit un de ses fils sans considération absolue d'ânesse. Un collège de serviteurs royaux, bien

¹⁴ Voir Izard, Michel, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge/ Paris, Cambridge University Press/ Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985, 594 p.

¹⁵ Voir Izard, Michel, *Le Yatenga précolonial. Un ancien royaume africain*, Paris, Karthala, 1985, 164 p.

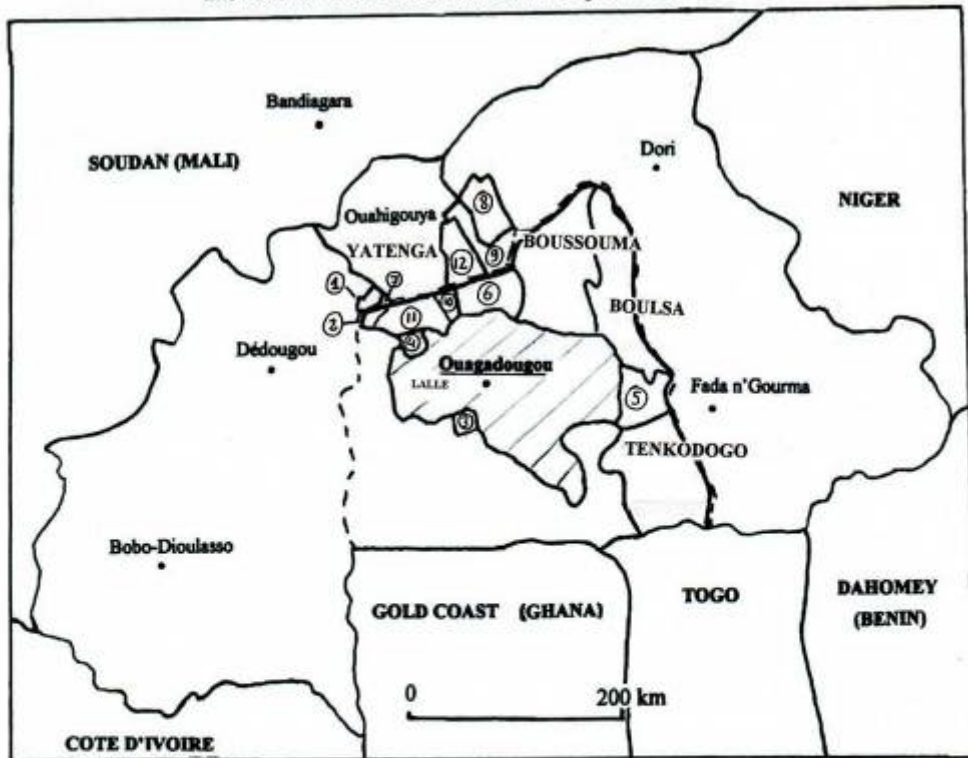
souvent issus du monde des captifs et donc hors d'état de réclamer le pouvoir, élisent le candidat qui leur paraît le plus apte à remplir les exigences liées à sa charge coutumière.

Si au départ, tous les *nanamse* sont égaux sur le plan de la coutume, différents niveaux de pouvoirs ont été créés. Ils sont très certainement le signe d'une certaine centralisation du royaume qui se dote d'un appareil d'État. Pour faire simple, disons qu'au sommet se trouve le *dima* ou *rima*, littéralement celui « qui n'est soumis à personne d'autre qu'à Dieu », à savoir le roi. Celui-ci est entouré de *kug zindba* ou « ministres » qui, de simples serviteurs palatins ont fini par former de véritables dynasties de serviteurs d'État portant le titre de *naaba*. Chaque « ministre » est l'introducteur d'une frange bien particulière de la société moaga. Ils ne possèdent cependant aucun commandement territorial jusqu'à la conquête coloniale. En dessous se trouvent les *nanamse* de moindre importance : les *kombemba*, chefs de « canton » à Ouagadougou, les *tengnanamse*, « chefs de village » à la base. Les chefs de terre ou « *tengsobadamba* » (*tengsoaba* au sg.) sont censés être issus des populations autochtones, par conséquent, ils ne possèdent pas le *naam* bien qu'ils portent aussi le titre de *naaba*.

Enfin, quelques grands souverains moose portent le titre de *Moogo Naaba*, littéralement de « Maître du Monde ». Il s'agit du Tenkodogo Naaba, placé à la tête de la plus ancienne formation politique moaga malgré des traditions orales contestées ; du roi de Ouagadougou que l'on nomme uniquement par ce titre, ainsi que son grand rival, le Yatenga Naaba. À Ouagadougou, l'appareil d'État s'est modernisé et développé sous le règne de Naaba Warga (1737 ?-1744 ?). C'est également probablement à cette époque que Ouagadougou s'est imposée comme la résidence permanente du roi, signe de l'aboutissement d'un premier processus de centralisation du pouvoir.

Protégé par des formations politiques stables et relativement solides, le Moogo est parvenu à freiner et à maîtriser la progression de l'islam sur ses terres, ainsi qu'à se prémunir de toute attaque étrangère. La sécurité qui règne au Moogo a frappé les premiers explorateurs européens qui ont foulé son sol. Ces derniers ont tous remarqué le fait que les villages ne sont protégés par aucune ceinture défensive tels que les *tata* de la zone soudanaise. Les paysans vont au champ sans avoir à emporter leurs armes. Mais en dépit du calme et de la sécurité qui règnent sur le Moogo, le commerce n'y fut jamais très actif et les structures économiques peu enclines à connaître de grandes révolutions.

La Haute-Volta coloniale et les royaumes moose



Benoît Beucher d'après Michel Izard

--- . Limite du cercle de Ouagadougou

— . Limites d'État actuelles

- | | |
|----------------|-------------|
| 1) BOUSOU | 7) NIESEGA |
| 2) DARIGMA | 8) RATENGA |
| 3) KAYAO | 9) RISIAM |
| 4) KONKISTENGA | 10) TEMA |
| 5) KOUPELA | 11) YAKO |
| 6) MANE | 12) ZITENGA |

Les fondements de l'économie précoloniale

Une économie peu dynamique

Les sources sur les fondements de l'économie précoloniale moaga sont très peu nombreuses. Les sources orales ne permettent guère de s'en faire une idée précise. En revanche, celles-ci ont été complétées par les relations de voyage des premiers explorateurs européens du Moogo. Les informations que nous en tirons sont complétées par des travaux de seconde main réalisés au cours de la période coloniale, puis après l'indépendance ; elles nous imposent donc un regard critique.

Toutes les sources concordent pour dire que le Moogo ne brillait pas par des activités économiques très dynamiques. L'essentiel repose avant et après la conquête sur le secteur agricole, très largement dominant dans cette société du mil. En effet, les paysans moose produisent essentiellement cette céréale, par ailleurs très répandue dans la zone soudanaise. L'alimentation des hommes repose essentiellement sur la production de mil, de sorgho, de haricots ainsi que de faibles quantités de maïs aux abords des villages¹⁶. Inutile de préciser que cette production n'est pas mécanisée, et qu'elle se heurte à la contrainte d'un terroir fragile et donc peu productif. De là à dire qu'il s'agit d'une économie exclusivement vivrière, il y a un pas que nous ne franchissons pas. Force est cependant de reconnaître que les surplus alimentaires sont rares, et qu'*a contrario*, les disettes et les famines ont été monnaie courante en raison des récurrents déficits pluviométriques et de quelques catastrophes naturelles chroniques comme les invasions de sauterelles.

La modicité des récoltes s'explique également par le souci de préserver un écosystème fragile. Produire davantage ne répond pas non plus à l'existence d'une structure économique basée sur le principe de la réciprocité. Les transactions des biens matériels répondent en effet aux logiques d'une économie plutôt fermée et circulaire. L'essentiel de la production est destiné à être consommé par la communauté villageoise et à entretenir une sphère de redistribution au sein de laquelle les *nanamse* sont des acteurs pivots. En marge de ce processus de don et de contre-don sur lequel nous reviendrons tout en le nuanciant, il existe une petite sphère parallèle d'économie de marché. Les surplus alimentaires viennent

¹⁶ En pays moaga, le plat le plus répandu est le to, une sorte de bouillie faite avec de la farine de mil et de l'eau. Des sauces plus ou moins élaborées viennent compléter le repas avec, exceptionnellement, de petits morceaux de viande. La boisson la plus prisée est le dolo, la bière de mil.

effectivement fournir quelques marchés contrôlés par les chefs, bien qu'aucune route commerciale majeure ne traverse le Moogo à l'échelle régionale.

Notons également l'existence d'une production artisanale commune à la plupart des sociétés ouest-africaines. Les Moose – essentiellement les femmes – produisent en effet du fil de laine. Celui-ci est généralement revendu aux Yarse (Yarga au sg.), des commerçants musulmans que rien ne distingue des Moose si ce n'est leur foi en l'islam et le goût pour le commerce qui les amènent à emprunter les routes caravanières du sel et de la cola. Les Yarse produisent à leur tour des bandes de coton qui servent à l'occasion de monnaie d'échange. Les Moose quant à eux maîtrisent la transformation du cuivre et de l'étain ainsi que la technique de la cire perdue qui leur permet de réaliser des objets en bronze (bracelets, statuettes etc.) Le fer est également travaillé par le groupe des forgerons, généralement issu des populations dite « autochtones », qui produisent de l'outillage pour les travaux agricoles ainsi que des armes. Les Moose sont sédentaires et attachés à la culture de leur champ¹⁷. Le commerce à longue distance semble les répugner et les marchés moose, ouverts tous les trois jours, sont peu actifs ; ils fournissent par conséquent peu de produits étrangers et quasiment aucun produit européen malgré la venue de caravanes originaires du Macina au nord-ouest, du pays hausa au nord-est ou du Dagomba au sud¹⁸.

Cette brève vision d'ensemble de l'économie moaga permet de mieux comprendre le jugement du capitaine Louis-Gustave Binger qui, visitant le Moogo en juin 1888, estime que ce pays est « engourdi ». Pis, à en croire cet officier, « *Tout le monde vivote* » au Moogo¹⁹. Il faut dire que Binger ne vient pas au meilleur moment. Les pluies ont été insuffisantes, la situation sanitaire est catastrophique et le royaume de Ouagadougou est en crise, notamment en raison de la guerre qui l'oppose alors à un commandement vassal, le Lalle.

¹⁷ L'élevage du bétail est confié aux Peulh ; les Moose, peuple profondément sédentaire, méprisent cette activité. En revanche, l'élevage des chevaux est l'apanage de ces derniers qui ont fait de l'équidé le symbole de leur nature aristocratique.

¹⁸ Le contrôle des routes commerciales échappe longtemps au pouvoir central. Il faut, semble-t-il, attendre le règne de Naaba Zombre (1744 ?-1784 ?) pour voir la royauté organiser le marché de Ouagadougou et y prélever des taxes en nature ou en cauris sur les transactions. Deux fonctionnaires royaux en sont chargés : le Kos Naaba prélève les taxes sur le bétail, tandis que le Raaga Naaba se charge du reste. Les caravanes entrant à Ouagadougou sont également imposées. Voir Skinner, Elliott Percival, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, éd. Internationales, 1972, p. 244.

¹⁹ Binger, Louis Gustave (capitaine), *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, Hachette, 1892, tome I, p. 460.

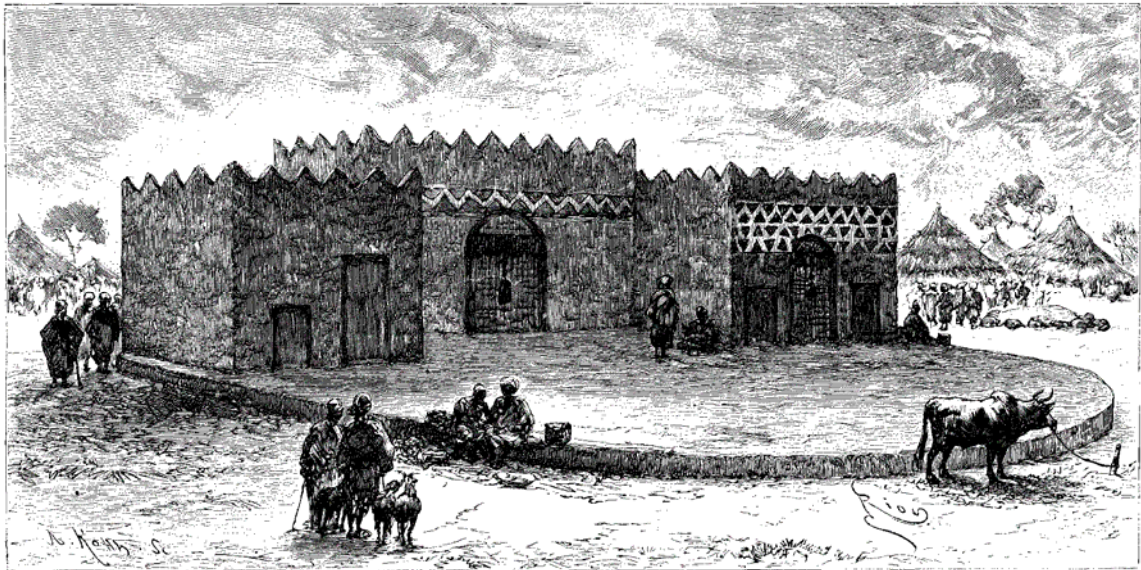
Les déceptions de Binger ne s'arrêtent pas là. Parvenu dans la capitale de la plus puissante formation politique moaga, Ouagadougou, force lui est de constater que les chefs vivent chichement, voire dans le dénuement malgré la réputation qui les entoure. C'est ainsi qu'il faut certainement lire cette pittoresque description du palais du Moogo Naaba : « *Je m'attendais à trouver quelque chose de mieux que ce qu'on voit d'ordinaire comme résidence royale dans le Soudan, car partout on m'avait vanté la richesse du naba, le nombre de ses femmes et de ses eunuques. Je ne tardai pas à être fixé, car, le soir même de mon arrivée, je m'aperçus que ce que l'on est convenu d'appeler palais et sérail n'est autre chose qu'un groupe de misérables cases entourées de tas d'ordures, autour desquelles se trouvent des pailletes servant d'écuries et de logements pour les captifs et les griots. Dans les cours, on voit, attachés à des piquets, quelques bœufs, moutons ou ânes, reçus par le naba dans la journée, offrandes n'ayant pas encore de destination* » (cf. doc. 4 p. 23).²⁰ Mais il ne faut pas s'y tromper. Si l'officier avait eu le temps de percer un peu plus les mystères de la société moaga, il aurait très certainement compris que les chefs ne peuvent rien posséder en propre. Une fois intronisé, le roi doit en effet garantir la sécurité matérielle et physique de ses sujets. Sa générosité est donc le signe le plus apparent de son pouvoir.

À l'évidence, les chefs sont des acteurs économiques de première importance en pays moaga. Une grande partie de la richesse produite par le Moogo leur est destinée. Toutes les occasions sont bonnes pour apporter le fruit de son travail au *naaba* car, comme le dit non sans humour le roi de Boussouma Naaba Sonre, « *on ne doit pas saluer le chef comme on va à l'église ; les mains vides.* »²¹ En réalité, si les fidèles ne se rendent pas à la messe sans s'acquitter de la traditionnelle quête, il en est bien de même des salutations protocolaires adressées aux chefs : le *napusum* (cf. doc. 5 p. 23)²². Elle est l'occasion pour le simple sujet, comme pour l'éventuel chef subalterne, de réaffirmer aux yeux de tous la place que chacun occupe dans le monde du pouvoir moaga.

²⁰ *Ibid.*

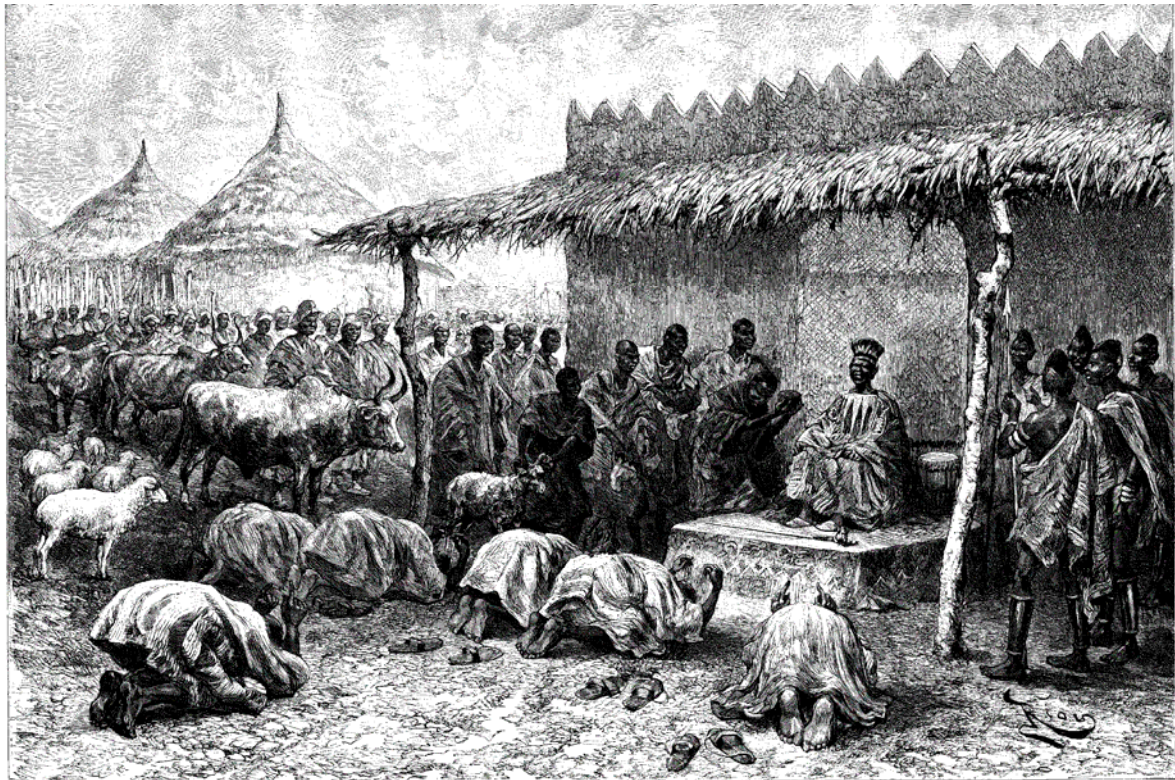
²¹ Entretien oral avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, Ouagadougou, Assemblée nationale du Faso, 26 juillet 2007.

²² Le préfixe « na » renvoie au pouvoir, au *naam*. « *Pusum* » signifie littéralement « salutation » ; il n'est que la version « royale » des usages de sociabilité qui lient tous les Moose, à commencer par le *pugpusum*, salutation adressée aux parents de la femme que l'on épouse, les bras chargés de présents, il va sans dire.



Résidence de Waghadougou. — Dessin de Riou, d'après un croquis de l'auteur.

Doc. n°4 Gravure de Riou publiée dans l'ouvrage de L.-G. Binger *Du Niger au Golfe de Guinée*, *op. cit.*



Réception chez le naba de Waghadougou. — Dessin de Riou, d'après un croquis de l'auteur.

Doc. n°5 Cette scène représente le *napusum* ou « salutation royale ». On peut voir au fond à gauche le cortège d'animaux destinés à être remis au roi.

L'attention du chef est également ainsi sollicitée, lui qui est si sensible aux dons en nature (poulets, colas ou mil) ou en monnaie (remise des cauris) qui lui sont faits notamment... lors du règlement de conflits²³. Mais ce n'est pas l'unique occasion au cours de laquelle le roi reçoit des présents ou des tributs. S'il n'existe aucun système d'impôt fixe, le *naaba* sait cependant qu'il peut recevoir les présents de ses sujets lors des diverses cérémonies périodiques propres à la royauté. C'est le cas tout d'abord à l'occasion du *tinse*, célébration des funérailles de la mère de Naaba Wubri, fondateur, on s'en souvient, du royaume de Ouagadougou archaïque ; mais aussi lors du *soretasgo*, cérémonie marquant le début des récoltes ou du *basgha* à l'occasion de laquelle les *kombemba* reçoivent des chefs de village des dons en partie capitalisés afin d'en remettre une partie au roi. Ce dernier reçoit généralement de grandes quantités de cauris et de dolo, ce présent qu'il consomme partiellement, parfois sans modération comme le note le lieutenant Lucien Marc dans sa monographie de 1909 selon laquelle « *Dans toutes les circonstances solennelles, le naba doit absorber de larges rasades de bière de mil, et ces circonstances sont tellement fréquentes que beaucoup de nabas sont constamment dans un état de semi-ébrété.* »²⁴ En réalité, ce qui passe pour de l'« ivrognerie » au regard du lieutenant, ou du « gaspillage » selon Binger, est une façon d'honorer le donateur et de rappeler que le roi n'a pas besoin de prendre mais se contente de recevoir, bien que les vices de l'alcool ne lui soit pas nécessairement inconnus...

Le *naaba* ne capitalise donc que très peu ses biens matériels. Il les redistribue aussi, et largement. Le don, par exemple les chèvres attachées au palais du Moogo Naaba dont parlait Binger, attendent bel et bien une « destination », ou plus exactement un destinataire qui, par le fait même de recevoir le présent, deviendra l'obligé du *naaba*. C'est ainsi que l'on tisse des réseaux clientélistes et que l'on noue des alliances en pays moaga. C'est aussi ce qui permet au roi d'assurer la sécurité alimentaire de ses sujets. Nos sources concordent toutes pour corroborer ces propos du Baloum Naaba Tanga II qui nous explique qu'en remettant leur tribut, les Moose « *savent que ce n'est pas au profit du roi, mais pour toute la population* » car « *Quand on n'arrive pas à se nourrir, on s'adresse au roi.* »²⁵ Effectivement le roi

²³ Le roi dispose d'un pouvoir judiciaire éminent. Il reçoit des présents de la part de chaque partie en présence qui espère ainsi obtenir sa faveur. Le Moogo Naaba occupe le sommet de la pyramide judiciaire ; il est le seul à avoir droit de vie ou de mort sur ses sujets et reçoit des dons en conséquence. Notons également qu'en cas de condamnation à mort, il est autorisé à se saisir des biens du coupable.

²⁴ Marc, Lucien, « Notes sur la géographie du Mossi », in *La Géographie*, Paris, Société de Géographie, 15 janv.-15 juin 1909, tome XIX, n° 1-6, p. 53.

²⁵ Entretien oral avec S.E. le Baloum Naaba Tanga II, Palais du Baloum, Ouagadougou, quartier Bilbalogo, 26 juillet 2007.

possède ses propres greniers à mil dans lesquels il peut puiser en cas d'insuffisance alimentaire²⁶.

Alors que vaut aux *nanamse* la réputation de « prédateurs » que sous-entend ce dicton moaga selon lequel « le serpent [donc le chef] prend tout ce qui se trouve dans le ventre de la grenouille »²⁷ ? Certainement le fait que l'on ne peut rien refuser à son *naaba*. Une sorte d'*habitus* pousse les sujets moose à céder devant les exigences d'un chef qu'ils qualifient de *tampure*, à la fois le tas d'ordure ou la chose de ses sujets, mais aussi le compost fertilisant qui assure la prospérité du royaume en vertu des pouvoirs magiques du roi et de la protection que les institutions monarchiques assurent à tous. En revanche, les officiers français ne voient pas les choses de la même façon ; comme on l'a vu, ils sont au contraire prompts à dénoncer les abus commis par les chefs, façon habile de tenter de dresser la population contre ceux-ci. C'est ainsi qu'en 1897, un des officiers chargés de la conquête du Moogo prend fait et cause pour « le paysan attaché à la glèbe ; pillé et imposé suivant le bon plaisir et les besoins des *Nabas*. » Pour le lieutenant Chanoine, aucun doute que « Très soumis, parfaitement discipliné, il a de ses maîtres une terreur profonde, et leur obéit aveuglément tout en les maudissant. »²⁸ Pourtant, aucune révolte populaire contre les chefs n'a été signalée, pas plus par la tradition orale que par les sources écrites de la période coloniale. C'est qu'un chef rendu coupable d'un grave abus, d'un crime, ou défait lors d'un affrontement armé doit se suicider rituellement. Son pouvoir est également fortement limité par la présence de ses « ministres », dont les avis ne sont pas seulement consultatifs.

En somme, le roi tire sa richesse du nombre de sujets placés sous son commandement, de l'importance de son gynécée et de sa progéniture. C'est que dans le Moogo précolonial, l'homme est lui-même considéré comme une monnaie et un capital matériel. Les femmes, dans le cadre du *napugsyure*, sont ainsi données par le roi aux hommes qu'il souhaite faire entrer dans sa clientèle. En retour, ceux-ci mettent à la disposition du souverain les enfants de la femme « échangée », qui pourront être soit redistribués à leur tour, soit employés sur les champs personnels du roi où s'affairent déjà les épouses royales encore valides. Le *naaba*, jusqu'à la conquête coloniale, peut aussi compter sur le fruit des razzias, grandes pourvoyeuses d'esclaves, que seul le roi peut revendre²⁹. L'homme entre à tel point dans le

²⁶ Les Moose qui exploitent le domaine royal à l'appel du roi ne le font pas tout à fait gratuitement. Ils reçoivent en retour du *dolo* ainsi que du *to*, parfois même des cauris.

²⁷ Izard, Michel, *Moogo. L'Émergence d'un espace étatique ouest-africain au XV^e siècle*, Paris, Karthala, 2003, p. 145.

²⁸ Lieutenant Chanoine, « Le Mossi », Ouahigouya, 5 novembre 1896, AN 200 mi 670.

²⁹ Ces esclaves sont généralement issus des sociétés acéphales voisines du Moogo pour lesquelles les Moose ont peu de considération. Il s'agit généralement des Gurunse, des Samo ou des Boussance, incapables de se protéger

registre du capital matériel que Binger, peut-être avec excès, signale qu'il est pratiquement la seule monnaie en usage dans le Moogo ; Delobsom, un aristocrate moaga, notant à son tour que les cauris, accaparés par les chefs, y sont presque introuvables³⁰.

On comprend bien que pour les officiers chargés de la conquête ou pour les administrateurs militaires puis civils qui vont se succéder jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, la royauté est vue comme une entrave à l'établissement des fondements classiques de l'économie coloniale, basée sur l'établissement d'une fiscalité régulière payable en monnaie européenne, l'intensification de la production agricole et l'extraversion des courants commerciaux au bénéfice de la métropole et des colonies françaises voisines.

face aux incursions de la redoutable cavalerie moaga. Certains esclaves sont revendus aux Sonraï contre des cauris, d'autres permettent de s'acquitter de dettes ou d'acheter des chevaux ; enfin, une partie est revendue sur le marché de Ouagadougou, procurant ainsi d'importants revenus au roi. Voir Binger, L.G., *op. cit.*, p. 498 et Izard, M., *Moogo...*, *op. cit.*, p. 172.

³⁰ Delobsom, Antoine (Dim), *L'Empire du Mogho-Naba. Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Montchrestien, 1932, p. 227.



Le capitaine donne sa jumelle. — Dessin de Riou,
d'après les documents de l'auteur.

Doc. n° 6 Cette gravure du Riou, publiée dans l'ouvrage de Binger, présente Boukary Koutou, futur Naaba Wogho, avant son intronisation. La situation comique du prince tentant d'apercevoir Ouagadougou avec ses jumelles à l'envers illustre à merveille le « choc des cultures » et la « supériorité » technique des Blancs tels le capitaine a voulu le représenter.

Les fondements de l'économie coloniale

Satisfaire les besoins du poste de Ouagadougou

Afin de ne pas éveiller les soupçons qui entourent leur venue, les premiers explorateurs européens du Moogo la justifient par des raisons avant tout commerciales et pacifiques. C'était déjà le cas en 1894, lorsque Fergusson, un métis britannique, signe un premier traité avec Naaba Wobgo (1889-1897)³¹. La même stratégie est adoptée par les lieutenants Voulet et Chanoine en 1896-1897, pourtant clairement chargés de placer le Moogo sous la domination de la France par tous les moyens. Après avoir contraint Naaba Wobgo à l'exil, puis avoir fait occuper le trône vacant par un souverain fantoche, Naaba Sigiri (1897-1905), un traité de protectorat est signé le 20 janvier 1897 qui place le Moogo sous la souveraineté de la France³². Sur les 12 articles que compte le traité, seul le 11^e concerne la liberté de transit des commerçants français et de leurs produits ; il prévoit qu'en échange de l'appui de la France en cas d'agression, le roi s'engage « à donner aide et protection à tout commerçant ou sujet français. »³³ Quelques jours après la signature du traité, Naaba Sigiri accepte la proposition faite par Voulet et Chanoine d'acheter les marchandises européennes, déclarant, d'après les sources coloniales, qu' « un peuple ne peut pas rester isoler », et doit « entretenir des relations avec ses voisins »³⁴. Mais le roi a-t-il le choix ? En ce mois de février 1897, le souci premier des lieutenants n'est certainement pas d'assurer le dynamisme du commerce dans la région. Le résident, représentant du gouvernement français auprès du Moogo Naaba, est davantage absorbé par ses besognes d'intendant militaire. C'est que la garnison coloniale manque de tout et doit uniquement compter sur les ressources d'un pays occupé mais non soumis. Estimant que le numéraire ainsi que l'industrie sont quasi inexistantes en pays moaga, la résidence juge le Moogo tout juste bon à subvenir aux besoins des troupes auxiliaires stationnées à Ouagadougou, ainsi qu'à l'entretien des chevaux,

³¹ Ce traité est contesté par la France qui n'entend pas se voir devancer par les Britanniques. Avec une mauvaise foi certaine, Voulet et Chanoine contestent non seulement la date de signature du traité et donc le principe d'antériorité des accords passés tel qu'il a été défini au cours de la Conférence de Berlin (1884-1885), mais aussi sa portée politique, dans la mesure où les autorités françaises estiment qu'il ne s'agit que d'un simple accord commercial.

³² Le poste de Ouagadougou est immédiatement rattaché au II^e Territoire militaire, intégré au Soudan français, et dont le chef-lieu est Bobo-Dioulasso. En 1904, Ouagadougou devient un cercle englobant la majeure partie du Moogo et se trouve rattaché à la colonie du Haut-Sénégal-Niger jusqu'en 1919, date de la création de la Haute-Volta.

³³ « Traité de paix et de protectorat sur le Mossi », Ouagadougou, 20 janvier 1897, Archives nationales de France (A.N.), 200 mi 999.

³⁴ « Renseignements recueillis par M. le Lieutenant Chanoine », copie de l'original transmis le 8 février 1897, A.N., 200 mi 670.

concluant de façon un peu lapidaire qu' « *il ne faut pas espérer en retirer autre chose avant longtemps.* »³⁵

Et pour cause. L'occupant dispose au mieux de cinq Européens et de quelques centaines d'auxiliaires africains, si bien que le recours aux chefs est incontournable pour obtenir les vivres nécessaires. Or, les *nanamse* et leurs sujets opposent aux Français une résistance passive qui passe très vite pour le signe de leur prétendue paresse atavique³⁶. La résidence la qualifie de « force d'inertie ». Elle se manifeste par le peu d'empressement des chefs à relayer les exigences de la résidence qui, à l'été 1897, ne dispose que d'une dizaine de jours de réserve en céréales et peine à obtenir des renseignements ainsi que des hommes pour développer le poste militaire³⁷.

L'impôt colonial, outil de domination

À mesure que le temps passe, les Moose et leurs chefs réalisent que le « Blanc » n'est pas prêt de quitter le pays. De son côté, le jeune Moogo Naaba a conscience de devoir le trône au pouvoir colonial qui ne manque aucune occasion pour le lui rappeler. Comprenant que la résistance frontale menace son pouvoir autant que les institutions royales, Naaba Sigiri est bien obligé de composer avec l'occupant. La résidence, dont l'autorité sur ses nouveaux administrés est encore mal assurée, comprend de son côté que l'instauration de l'impôt est un des meilleurs moyens de faire sentir au pays que celui-ci a de nouveaux « maîtres ».

En 1899, Naaba Sigiri est chargé de la tâche particulièrement ingrate d'assurer le recouvrement des impôts indirects. En 1900 de surcroît, une loi prévoit l'autonomie financière des colonies qui ne peuvent désormais compter que sur leurs propres ressources. L'adoption de la loi coïncide en pays moaga avec l'instauration de l'impôt de capitation qui n'est pas sans rappeler le système fiscal de l'Ancien Régime en France. Particulièrement injuste, ce type

³⁵ « Rapport sur la situation politique du Mossi, du Yatenga et du Gourounsi », mars-avril 1897, Ouagadougou, 2 juin 1897, A.N., 200 mi 1048.

³⁶ Dans un rapport daté du mois de juin 1897, la résidence désespère de l'attitude des Moose qui passent pour être « *les plus paresseux des noirs* ». Pour le chef de poste de Ouagadougou, « *Ils sont d'une indolence et d'une inertie, d'une apathie incroyables. Ne cultivant que ce qu'il faut pour vivre, ne possédant aucune industrie sérieuse, n'ayant qu'un commerce rudimentaire, ils sont embarrassés à la moindre demande sortant de l'ordinaire.* » *Ibid.*

³⁷ N'oublions pas qu'au cours de l'été 1897, les chefs sont toujours divisés entre les partisans du Moogo Naaba déchu, entré en résistance après avoir fui la capitale, et ceux favorables au nouveau roi fantoche, Naaba Sigiri. Pour faire simple, Ouagadougou et sa proche périphérie soutiennent Naaba Wobgo, tandis que la région méridionale, proche de la Gold Coast où l'ex-souverain se réfugie jusqu'à son décès en 1904, demeure une zone de troubles pour le nouveau pouvoir central.

d'impôt est généralisé en 1904 et contribue alors à hauteur de 80 à 90% du budget local³⁸. Bien évidemment, le Moogo Naaba est chargé de veiller au bon déroulement du récolement de l'impôt, tâche qui lui vaut à partir de 1903 une ristourne de 2% à 5% comme tous les autres chefs de l'A.O.F.³⁹ Voilà que le roi est devenu – pour la première fois – un auxiliaire de l'administration coloniale, rémunéré et donc contrôlé par celle-ci⁴⁰.

Dans le même temps, l'administration militaire a tout tenté pour ôter au Moogo Naaba les sources de revenus qui échappaient à son contrôle, ce, on s'en doute, pour renforcer sa dépendance à l'égard de la résidence, puis du commandant de cercle à partir de 1904⁴¹. Cette année qui voit le poste de Ouagadougou réorganisé en cercle, est aussi celle de la lutte contre toutes les formes de « double imposition »⁴². Les autorités coloniales s'attachent prioritairement à interdire toute sorte d'impôts « coutumiers » ; elles luttent aussi contre la captivité, le travail gratuit des sujets sur les champs du Moogo Naaba ; enfin, elles ôtent à ce dernier une partie de ses droits judiciaires, le privant ainsi de la plupart de ses revenus. Les *nanamse* ont donc pris leur part à l'instauration des fondements de l'économie de traite. Mais leur réaction, ainsi que celle de leurs sujets face aux bouleversements économiques imposés par le colonisateur, a pu être variable⁴³. Le roi souffre du caractère impopulaire de ses

³⁸ Duperray, Annie, « La Haute-Volta (Burkina Faso) », in Coquery-Vidrovitch, C. (dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, ACCT/ éd. la découverte, 1992, p. 263.

³⁹ Les sommes perçues par le Moogo Naaba étaient assez considérables. Au début des années 1900, le roi reçoit 80.000 francs annuels, soit, selon nos calculs, la valeur de 200 chevaux environ. À titre de comparaison, Naaba Wobgo reçoit au même moment une pension annuelle de 24.000 francs de la part des autorités britanniques, le plongeant ainsi dans une certaine misère.

⁴⁰ Son rôle en matière d'impôt est d'autant plus précieux que seuls les chefs sont capables de dénombrer précisément la population des villages en l'absence de toute statistique démographique. D'après nos sources orales, le *naaba* recevait des autorités coloniales (pour le cas des rois) ou des chefs supérieurs (cas des chefs de province, de canton et de village) le rôle de l'impôt. La somme était alors divisée entre les villageois qui avaient pris l'habitude de fuir devant les Blancs (d'ailleurs très peu nombreux) lors du recouvrement des taxes et autres impôts.

⁴¹ Considérant à tort que la pacification du Moogo est acquise depuis la mort de Naaba Wobgo en Gold Coast (1904), les autorités coloniales entendent mettre fin à ce qu'elles qualifient de dérive du protectorat. À en croire un rapport politique de 1904, les résidents n'ont pas assez cherché à limiter l'autonomie du pouvoir royal. Aucun chantier ouvert à Ouagadougou ne pouvait se faire sans le consentement du Moogo Naaba, qui fournissait les fonds ainsi que les hommes nécessaires. En effet, selon le premier commandant du cercle dit « du Mossi », « beaucoup d'officiers considéraient que nous n'étions pas chez nous au Mossi, que leur rôle devait être de séjourner à Ouagadougou pour présider aux relations des nabas avec nous ou avec l'étranger (...). Moyennant quoi, il payait la nourriture de nos troupes ou certaines dépenses spéciales d'entretien... » Rapport politique mensuel, II^e Territoire militaire, Ouagadougou, janv. 1904, A.N., 200 mi 1634.

⁴² Cette « double imposition » demeurera un problème tout au long de la période coloniale, dans la mesure où l'interdiction du *tinse*, des taxations royales sur les marchés, ou encore la suppression des « corvées » royales, n'empêcheront pas les sujets fidèles de continuer à verser des sommes d'argent, du mil, des colas ou du bétail à leur souverain, dons qui échappent par nature aux autorités coloniales dans la mesure où elles peuvent être perçues comme volontaires et n'entrent dans aucun cadre « légal ».

⁴³ Certes, les nouvelles tâches du Moogo Naaba ne sont pas particulièrement populaires. Le roi, pressé par le commandant de cercle de récoiler au plus vite des sommes toujours plus importantes, est obligé de recourir aux menaces d'emprisonnement et de châtement corporel pour dissuader les récalcitrants. Il n'est pas rare non plus de voir le souverain menacer les *nanamse* subalternes de la saisie de leurs biens. Mais dans le même temps, il

nouvelles prérogatives, d'autant plus que l'impôt ne cesse d'augmenter. Cette pression fiscale est même à l'origine d'une révolte des Moose déclenchée en 1908 et animée dans la région de Koudougou par un mahdi, Allassane Mouméné. Aidé notamment par le Kombissiri Naaba, héritier présomptif de la couronne de Ouagadougou, le soulèvement finit par être durement écrasé. Le nouveau Moogo Naaba, Koom II (1905-1942), est personnellement suspecté d'avoir indirectement participé aux troubles, ce qui lui vaut une amputation de sa solde annuelle d'un tiers au moins. Mais ce n'est pas le plus grave, car le roi doit encore faire face à la brutale politique « anti-féodale » menée par le premier commandant civil du cercle de Ouagadougou, Carrier. L'heure est à l'administration directe, du moins jusqu'à ce que les autorités civiles réalisent qu'avec un administrateur européen pour 70.000 Voltaïques, le recours aux chefs est indispensable.

De son côté, la royauté change de stratégie. Comprendant que l'affrontement ne sert à rien, Naaba Koom II (*cf.* doc. 7 p. 32) conduit la chefferie sur la voie de la collaboration avec l'administration coloniale. En retour, le roi s'attend à l'abandon définitif de la politique anti-féodale, ainsi qu'à l'obtention d'une place de choix dans les rouages de l'appareil d'État colonial. De ce premier parcours d'accommodation résulte, dès l'été 1914, le soutien affiché du Moogo Naaba en faveur de l'effort de guerre français. Facilitant la levée de tirailleurs pour le front de l'Ouest et oriental, ainsi que celle des travailleurs destinés aux chantiers aofiens, le souverain peut se féliciter de la célèbre circulaire du 15 août 1917 adressée par Joost Van Vollenhoven, gouverneur général de l'A.O.F., à tous les commandants de cercle et qui enjoint ces derniers de considérer les chefs « coutumiers » comme de véritables « auxiliaires de l'administration » tout en rappelant que « *le chef indigène n'est qu'un instrument* »⁴⁴. Cependant, la satisfaction accordée à Naaba Koom II de voir sa résidence royale érigée en chef-lieu de la nouvelle colonie de Haute-Volta en 1919 nous amène à nous demander si cette instrumentalisation de la chefferie ne s'est pas retournée contre son auteur.

semble qu'aux yeux d'une bonne partie des sujets, l'impôt ait avant tout été levé pour leur Moogo Naaba qui sauve ainsi les apparences.

⁴⁴ « Circulaire du 15 août 1917 », in *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, n° 1-2, déc. 1917, p. 270.



Doc. n° 7 Moogo Naaba Koom II, photographie prise à Ouagadougou dans les années 1930.



Doc. n° 8 Moogo Naaba Kougri, photographie prise à Ouagadougou dans les années 1950.

Deuxième partie : le contact colonial et l'entrée de la royauté dans l'économie-monde (1919-1945)

La chefferie et la genèse de la Haute-Volta

Ouagadougou devient le chef-lieu de la Haute-Volta

La Première Guerre mondiale a été l'occasion pour le Moogo Naaba de prouver sa fidélité à l'égard de la puissance coloniale. Son propre fils, Dassongo Temba Naaba l'a payé de sa vie, lui qui est tombé au champ d'honneur en mars 1917. Incontestablement, l'exemple donné par le roi a largement contribué au recrutement massif des tirailleurs intégrés en grande partie dans les bataillons de tirailleurs sénégalais opérant en France ou dans les Dardanelles. Une autre partie des sujets recrutés au cours de la guerre ont formé d'importants contingents de travailleurs, mis notamment à la disposition des grandes compagnies de négoce bordelaises ou marseillaises. Ce geste de bonne volonté du roi a fini par être payant.

Le 1^{er} mars 1919, un décret porte création de la Haute-Volta, territoire regroupant le Moogo et les populations du haut bassin de la Volta. Après de nombreuses hésitations, le lieutenant-gouverneur de la nouvelle colonie, Edouard Hesling (1919-1927), opte pour l'établissement de son chef-lieu à Ouagadougou, bien que Bobo-Dioulasso eût la préférence de nombreux fonctionnaires. Le calcul d'Hesling est simple. La Haute-Volta est sous-encadrée dès sa création⁴⁵. Dans la suite logique de la circulaire Van Vollenhoven, le lieutenant-gouverneur sait que la collaboration du plus influent souverain moaga lui permettra d'administrer la colonie à moindre coût en s'appuyant sur le groupe ethnique moaga, largement majoritaire. Á propos du Moogo Naaba, Hesling pense que l'établissement du gouvernement à Ouagadougou est de nature à « *flatter ses propres sentiments et ceux de son entourage* »⁴⁶, stratégie de séduction qui doit être mise au profit des formidables ambitions de cet administrateur pour « sa » colonie.

La première tâche d'Hesling est de faire de Ouagadougou un chef-lieu moderne, une sorte de vitrine de la colonisation française en A.O.F. Ceci ne déplaît pas à un Moogo Naaba qui voit là le moyen de faire rayonner sa capitale sur un espace transcendant de très loin les frontières de son seul royaume. Tout est réuni pour que s'ouvre une période de collaboration

⁴⁵ En 1921 par exemple, Hesling ne dispose que d'un administrateur européen pour 66.000 Voltaïques, un des taux les plus bas d'A.O.F. Á titre de comparaison, le Soudan français (actuel Mali) dispose d'un fonctionnaire pour 32.000 habitants, la Côte-d'Ivoire d'un pour 25.000 et le Dahomey (actuel Bénin) d'un pour 19.000.

⁴⁶ Rapport politique du 31 mai 1920, E. Hesling, colonie de Haute-Volta, A.N., 200 mi 1693.

fructueuse, aux intérêts « bien compris » de part et d'autre. Mais en 1920, Ouagadougou manque encore de tout. Aucune infrastructure, aucun bâtiment public n'a été prévu. Rappelons qu'encore en 1916, Ouagadougou ne comptait que 3.000 habitants dont 250 Européens. Mettant à profit la saison sèche, Hesling obtient du Moogo Naaba le recrutement de 2.000 travailleurs afin de construire l'hôtel de gouvernement, le secrétariat général et autres bâtiments administratifs, de larges avenues, des écoles et des infrastructures médicales⁴⁷. Pour la première fois, le Moogo Naaba a travaillé au développement « moderne » de sa capitale, à laquelle on donne assez rapidement le sobriquet de « bancoville » en raison du matériau traditionnel fait de boue séchée utilisé pour son édification.

Pour autant, les nouvelles autorités coloniales ne sont pas encore certaines que les *nanamse* sont les meilleurs partenaires d'un développement répondant à des attentes et à des moyens occidentaux. L'heure est donc à l'« éducation » des chefs, dont on pense renforcer l'autorité à condition « *d'en corriger les manifestations inconciliables avec nos principes de justice, d'équité, de liberté adaptés aux circonstances et aux conditions de vie indigènes, d'en proscrire les pratiques, vestiges d'un autre temps, incompatible avec le nouvel ordre des choses établi.* »⁴⁸ La première mesure pratique leur est offerte en 1919 avec la création d'un conseil d'administratif, présidé par le commandant de cercle, et qui compte de nombreux ministres du Moogo Naaba promus « chefs de province » ainsi que des chefs de canton. Un an plus tard est créé à titre expérimental le Conseil des Notables de Ouagadougou, dont l'influence embrasse l'ensemble du territoire voltaïque. Un des *kug zindba* du Moogo Naaba, le Baloum Naaba Tanga (1910-1950), en devient membre avec l'appui de l'influent vicaire apostolique du Soudan français, Mgr Thévenoud. Ce type d'assemblée n'a qu'un rôle consultatif, mais ses prérogatives en matière de développement économique sont importantes, les notables donnant leur avis sur la fixation du taux de l'impôt indigène, l'établissement du programme annuel des travaux d'intérêt général etc.⁴⁹ Á en croire l'administration coloniale, l'avis des chefs a été suivi de très près⁵⁰.

En fin de compte, Hesling, dans ses nombreux rapports politiques, se déclare satisfait des chefs même si son administration dénonce certains abus d'autorité commis par des *nanamse* subalternes. Les doutes quant à la capacité des chefs à accompagner le vent de

⁴⁷ Beucher, Benoît, *La figure du Moogo Naaba et la colonisation française, 1896-1958*, mémoire de maîtrise préparé sous la dir. de Jacques Frémeaux, Université de Paris IV-Sorbonne, 2000-2001, p. 89.

⁴⁸ Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, Ouagadougou, 1920, A.N., 200 mi 1693.

⁴⁹ Les chefs semblent avoir joué un rôle important dans les délibérations du Conseil, notamment au sujet de la réalisation de ponts, de routes, de puits et de l'intensification de la culture du coton et de l'arachide.

⁵⁰ Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, 1923, A.N., 200 mi 1701.

modernisme qui souffle sur la colonie commencent à se taire sans disparaître des esprits. Comme en témoigne un rapport rédigé en 1923, certains administrateurs européens continuent en effet de penser que les raisons expliquant le présumé retard pris par les sociétés moose en matière de développement seraient dues à l' « *organisation de type féodale, qui les maintient dans une situation politique voisine de la servitude [et qui] aurait plutôt tendance à entraver toute évolution spontanée et raisonnée.* »⁵¹ Dès lors, il ne reste plus à la royauté qu'une seule chance de prouver à tous qu'elle est indispensable à l'essor de la colonie : mettre en scène son attachement pour la « modernité » et le changement tout en continuant d'assurer les fonctions traditionnellement dévolues aux *nanamse*.

Les nanamse, agents de la mise en valeur des colonies françaises

L'occasion pour les chefs de prouver leur capacité à accompagner l'élan de modernisation économique de la Haute-Volta leur est offerte au cours de l'entre-deux-guerres. Le contexte y est alors favorable. C'est que la Mission catholique de Ouagadougou, tout comme l'administration coloniale, nourrit de grandes ambitions pour la jeune colonie. Pourtant, nous l'avons vu, le territoire est peu prodigue en ressources naturelles. Cela n'a pas empêché les agents européens de la colonisation d'intégrer la Haute-Volta dans le marché mondial, de mettre sur pied un tissu préindustriel, ainsi que de dynamiser les cultures de rente en commençant par l'intensification de la production cotonnière.

Le rapprochement stratégique entre la royauté et la Mission est crucial à cet égard. Le Baloum Naaba (*cf.* doc. 9 p. 37) est ainsi le ministre le plus proche de Thévenoud et se voit pleinement associé aux premières tentatives de développement économique initiées par les Pères Blancs, eux-mêmes soutenus par Hesling. Dès 1916, un ouvroir de tapis est fondé par les Pères Blancs à une cinquantaine de kilomètres au nord de Ouagadougou, dans le village de Pabré. Les chefs locaux apportent leur concours afin de permettre aux jeunes filles moose d'y travailler malgré les réticences de nombreux sujets qui perdent ainsi la possibilité de « redistribuer » les femmes dans le cadre des mariages forcés.

⁵¹ *Ibid.*



Doc. n° 9 Photographie vraisemblablement prise au cours de l'Exposition intercoloniale de Vincennes (1931). On peut apercevoir le Balum Naaba au centre. Á droite se trouve le futur roi Naaba Saaga II.

En 1920, l'atelier de tissage de tapis connaît un tel essor, tout comme la filature de Ouagadougou, qu'il vaut à Thévenoud d'intégrer le Conseil des notables en qualité d'industriel. Les procédés de fabrication ne cessent de se moderniser, faisant notamment appel à la fée électricité, encore bien rare au Moogo, afin de carder la laine. L'ouvrage finit par devenir une attraction pour tous les Européens de passage à Ouagadougou. Ajoutons que, signe de l'ouverture du Moogo sur l'économie-monde, ses produits sont présentés lors des expositions coloniales de Marseille en 1922, puis de Vincennes en 1931, remportant au

passage de nombreux prix, dont celui remporté en 1925 au cours de l'exposition des Arts décoratifs de Paris⁵².

Cependant, l'effort le plus intense demandé aux chefs vient du gouverneur de Haute-Volta. Ancien fonctionnaire de Gallieni à Madagascar, Hesling entend faire de sa colonie un modèle de modernité qui se distinguerait par la qualité de ses infrastructures routières et ferroviaires censées faciliter l'écoulement du coton, premier produit d'exportation de la Haute-Volta. Les besoins en main-d'œuvre sont considérables, mais ne dit-on pas que la colonie en est un « réservoir » ? Néanmoins, mobiliser les travailleurs pour des activités dont ils ne perçoivent pas bien l'intérêt immédiat n'est pas une mince affaire. C'est là qu'interviennent à nouveau les chefs, à commencer par Naaba Koom II⁵³. Le roi, qui scolarise ses fils en Tunisie⁵⁴, enthousiasme une administration qui ne manque pas de rappeler l'intérêt porté par le souverain pour « *tout ce qui est une manifestation du progrès* »⁵⁵. En somme, la collaboration avec les chefs semble le choix le plus judicieux à l'heure de la « mise en valeur des colonies », thème alors mis au goût du jour par Albert Sarraut⁵⁶. Considérant sans originalité que les Moose sont assis sur des richesses inexploitées, Hesling intensifie la culture du coton dont la production passe de 300 tonnes au cours de la campagne 1923-1924 à 6238 tonnes en 1925-1926. Tandis que le pic de production est en passe d'être atteint, l'administration ne peut que louer « *la bonne volonté agissante des chefs* »⁵⁷ qui savent comment mobiliser la force de travail moaga en lui expliquant que ces efforts profiteront avant tout au Moogo. C'est également fort de cet argument que le souverain accompagne un

⁵² Sondo, Rose-Marie (Sœur), *Au service de Dieu et des hommes en Haute-Volta (Burkina Faso)*. Monseigneur Thévenoud, Ouagadougou, S.O.G.I.F., 1998, p. 200.

⁵³ Hesling réaffirme la nécessité d'obtenir la collaboration étroite des chefs ; il la résume de la façon suivante : « *Il est de notre intérêt, écrit-il en 1921, de profiter de l'autorité du Moro Naba pour faciliter dans la masse la compréhension de nos méthodes et l'exécution de nos ordres* ». Cela nécessite évidemment l'établissement d'un contact prolongé avec les populations, source de confiance, qu'une administration « maigre » ne peut se permettre. Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, Ouagadougou, 1920, A.N., 200 mi 1693.

⁵⁴ Ses fils, en particulier le prince héritier, sont en effet scolarisés dans l'établissement de Carthage, tenu par les Pères Blancs. Le roi y a trouvé le moyen de faire évoluer la fonction de *naaba*, qui doit s'adapter aux nouvelles exigences économiques et sociales induites par la colonisation.

⁵⁵ Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, 1923, A.N., 200 mi 1701. Un extrait de ce document illustre la volonté du roi de donner des chefs une image moins conservatrice. Non sans amusement, les autorités coloniales notent que « *Les automobiles nouvellement arrivées, les tracteurs et trains sur route, les moteurs de l'usine, la machine à glace, la lumière électrique, l'hôpital, les charrues, le labourage, les égreneuses à coton, toutes ces choses nouvelles attirent fortement son attention, la retiennent ; il se complaît à les observer et cherche à les comprendre.* »

⁵⁶ En 1921, Albert Sarraut, ministre des Colonies, présente un projet de loi portant « programme de travaux publics d'intérêt national à exécuter dans les colonies françaises ». Premier véritable projet économique d'ensemble à l'échelle de l'Empire, il propose la spécialisation économique de chaque colonie. Si le projet est hypothéqué par la crise de 1920-1921 qui frappe la métropole, son esprit, réaffirmé avec force dans son célèbre ouvrage paru en 1923, *La mise en valeur des colonies*, continue d'inspirer Hesling jusqu'à 1927, date de son départ de Haute-Volta.

⁵⁷ Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, Ouagadougou, 1925, A.N., 200 mi 1708.

ambitieux projet en matière de transports, qui, en 1925, permet à la colonie de se doter de 6.000 kilomètre de routes, soit environ 1/8è du réseau total de l'A.O.F. La hausse de la production cotonnière ainsi que son évacuation par les nouvelles routes conduit Hesling à penser que l'année 1925 est celle qui signale « *la naissance de la Haute-Volta au commerce extérieur par l'extension brusque de ses cultures de coton et la présentation de ses produits aux négociants européens.* »⁵⁸ Cette intégration économique dans le vaste marché mondial va lourdement peser sur la Haute-Volta et ses chefs à l'heure de la Grande Dépression, nous y reviendront.

La remise en cause du développement du Moogo

Des intérêts divergents

La plupart des rapports coloniaux produits sous « l'ère Hesling » font la part belle à l'entente qui aurait existé entre les chefs et l'administration. La réalité est moins simple qu'il n'y paraît. Certes, les *nanamse*, le Moogo Naaba en tête, ont activement collaboré avec le pouvoir colonial, quitte à mécontenter certains Moose qui supportent mal l'inflation fiscale des années de la « mise en valeur »⁵⁹. Le roi y voit cependant le moyen tout trouvé de faire du royaume de Ouagadougou, et plus largement du Moogo, l'espace le plus dynamique de la Haute-Volta. La fixation du chef-lieu à Ouagadougou l'y a encouragée et les retombées à la fois politiques et financières pour le trône ont été réelles. En outre, le *naaba* a fait la preuve que la royauté est le meilleur interlocuteur pour mobiliser les Moose et les associer aux projets de modernisation de la Haute-Volta ; du moins tant que les Moose ont l'impression de travailler pour leur avenir...

En revanche, les autorités métropolitaines, tout comme le gouvernement général à Dakar, n'ont pas pour seule préoccupation le développement du Moogo. Cet espace est en effet intégré au sein d'un ensemble d'intérêts économiques plus large, étroitement dépendant de l'A.O.F. et de la métropole. N'oublions pas que les colonies doivent davantage rapporter qu'elles ne coûtent. Or, toutes ne disposent pas du même potentiel. De fait, une solidarité existe qui consiste à mettre en commun les outils de développement, c'est-à-dire à assurer la péréquation des ressources financières et humaines entre toutes les colonies du groupe. La

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ D'après nos calculs, le montant global de l'impôt en Haute-Volta a été multiplié par quatre en francs constants entre 1920 et 1929. Il faut toute la capacité de persuasion des chefs pour éviter la révolte anti-fiscale en pays moaga.

Haute-Volta doit contribuer à la réalisation des grands chantiers économiques de la fédération. Le cercle de Ouagadougou envoie ainsi – avec le soutien des chefs – d’importants contingents de travailleurs forcés afin de prolonger la ligne de chemin de fer Thiès-Kayes (Sénégal), puis Kayes-Niger (Soudan français, actuel Mali) tout comme celle dite « de Côte-d’Ivoire ». À partir de 1920, ce sont environ un millier d’hommes en âge de travailler qui partent chaque année sur ce premier chantier. Le taux de morbidité y est très élevé en raison des mauvaises conditions de travail, indignant le célèbre journaliste Albert Londres qui rappelle avec force que « *le nègre n’est pas un Turc* » !⁶⁰ Enfin, les Moose sont appelés à travailler sur les grands chantiers forestiers ivoiriens, contribuant largement à l’intensification de la culture cacaoyère.

Mais le Moogo Naaba et sa suite n’ont pas été très enthousiastes devant cette saignée démographique qui finit par ne plus profiter exclusivement qu’aux colonies modèles de l’A.O.F. : le Sénégal et surtout la Côte-d’Ivoire⁶¹. Naaba Koom II n’apprécie pas davantage le développement ininterrompu de Bobo-Dioulasso, la rivale prête à recevoir le rail sur son sol... à l’aide des travailleurs moose ! Ajoutons à cela qu’avec le départ du gouverneur Hesling en 1927, s’en est presque fini de la politique de rapprochement entre l’administration coloniale et les chefs. Ses successeurs ne sont effectivement pas aussi convaincus que lui quant à la pertinence d’une politique indigène tendant à donner la part belle aux chefs dans l’administration du territoire. Qu’il s’agisse du gouverneur Fournier (1928-1932) ou de l’éphémère gouverneur Descemet (décembre 1932-janvier 1933), tous deux jugent que les auxiliaires de l’administration doivent être issus des rangs des élites nouvelles, aux origines « ethniques » diverses et dont on pense par conséquent qu’elles sont moins promptes à défendre des intérêts particularistes de type ethnique ou régionaliste. Pour autant, ceux que l’on appelle les « évolués » sont particulièrement peu nombreux en Haute-Volta⁶². Jusque-là,

⁶⁰ Dans un récit de voyage resté célèbre, Albert Londres dénonce la pratique qui consiste à considérer le Moogo comme un « réservoir d’hommes » où « *tout le monde vient en chercher comme de l’eau au puits* ». Cf. Londres, Albert, *Terre d’ébène*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1998 [1^{ère} éd. Albin Michel, 1929], p. 135. Les chefs ont été complices de ces ponctions démographiques, mais pour l’actuel Baloum Naaba, ils étaient contraints de le faire ; comme le ministre nous l’a récemment confié, « ils cherchaient le nez », c’est-à-dire la survie, version qui est officiellement celle de la Cour royale de Ouagadougou, bien que celle-ci avoue avoir touché de l’argent pour chaque homme légalement recruté.

⁶¹ Ces travaux, particulièrement impopulaires, privent le Moogo d’une bonne partie de sa force de travail, d’autant plus qu’un nombre toujours plus important de Moose tente d’y échapper en migrant vers la Gold Coast, une colonie britannique où les conditions de travail sont meilleures. À ce sujet, voir Mandé, Issiaka, *Les migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Université Paris VII, 1997, 402 p.

⁶² Pour s’en faire une idée, il suffit de rappeler qu’en 1931, l’ensemble de la Haute-Volta ne compte pas plus de 3.400 écoliers contre près de 6.000 au Dahomey ou...11.000 au Sénégal, colonies pourtant aussi peuplées. En outre, ces écoliers sont loin de posséder tous les acquis leur permettant de remplir des tâches administratives qui demandent une très bonne connaissance du français, du calcul etc. Ajoutons enfin que ces élites, que le pouvoir colonial dit « usiner », ne disposent pas nécessairement d’une autorité morale comparable à celle dont dispose

les chefs, qui ont modifié leurs fonctions coutumières, ont très bien pallié à cette lacune, du moins était-ce l'analyse d'Hesling.

Enfin, les chefs étaient prévenus : la création de la Haute-Volta, favorable aux intérêts de la royauté, ne répondait qu'à « *des questions d'intérêt pur* »⁶³. Autrement dit, cette initiative devait être celle de la réussite économique et, par contrecoup, du développement de l'ensemble de la fédération aofienne. Or, la dépression qui succède à la crise mondiale de 1929, a commencé à faire sentir ses effets en A.O.F. dans les années 1930-1931. Jusque-là, la Haute-Volta a joué son rôle de pourvoyeuse d'hommes et de coton. Mais les lobbies constitués par les planteurs ivoiriens et les entreprises privées ont fini par convaincre les plus hautes autorités métropolitaines de la non rentabilité économique de la Haute-Volta, spécialement dans un contexte d'écroulement général du cours des matières premières. En réalité, ces groupes de pression sont désireux de satisfaire pleinement leurs propres besoins en hommes ; ils pensent donc pouvoir en disposer plus facilement dès lors que le cadre voltaïque aura éclaté et qu'il n'y aura plus de gouverneur pour faire passer les intérêts de « sa » colonie avant toute autre considération. En 1931, une mission d'inspection dirigée par Bernard Sol prend pied à Ouagadougou avec une mission en tête : trouver tous les éléments à charge permettant de rayer la colonie de la carte.

La suppression de la Haute-Volta : quand la chefferie « cherche le nez »

Il faut croire que l'inspecteur des colonies Sol a convaincu, lui qui affirme sur un ton péremptoire que la Haute-Volta n'est rien d'autre qu'« *une baudruche que la crise a dégonflée* »⁶⁴. Un décret du 5 septembre 1932 supprime bel et bien le territoire voltaïque, fait assez rare en A.O.F. Ce dernier est dépecé et rattaché auprès de trois colonies limitrophes : le Niger, le Soudan absorbant le Yatenga⁶⁵, et la Côte-d'Ivoire, principale bénéficiaire du partage qui reçoit en effet 56% de l'ex-territoire voltaïque, 2/3 de sa population (soit deux millions d'âmes) et surtout l'important cercle de Ouagadougou (*cf.* carte ci-dessous).

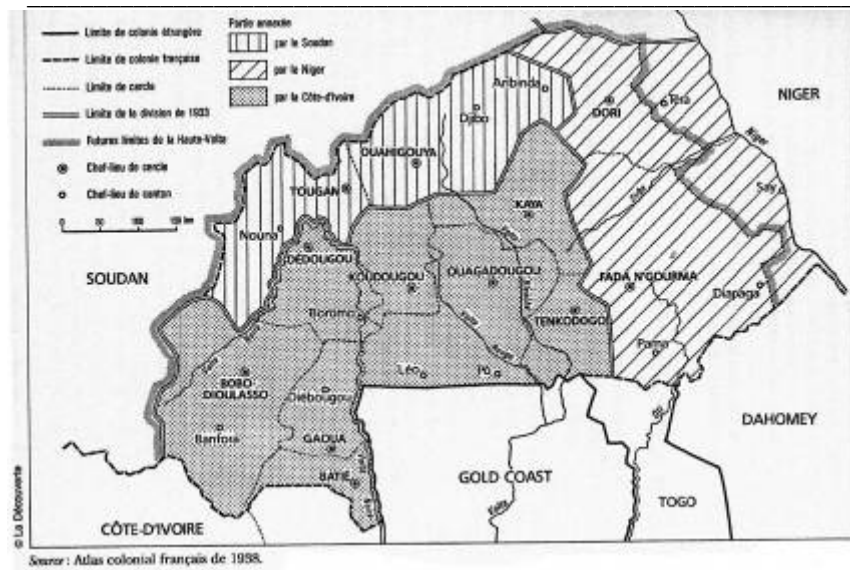
les *nanamse*, des hommes dont l'autorité s'inscrit dans la longue durée ainsi qu'un puissant imaginaire du pouvoir où le fait religieux n'est pas absent.

⁶³ *Renseignements coloniaux*, XXXI, 1921, p. 6.

⁶⁴ « Mission Haute-Volta conduite par l'inspecteur des colonies Sol », 1931-1932, C.A.O.M., *Affaires politiques*, carton 3068, rapport n° 77.

⁶⁵ Le cercle de Ouahigouya (Yatenga) est le plus densément peuplé du Moogo. Son rattachement au Soudan français doit permettre de développer un ambitieux projet, celui de l'Office du Niger, un vaste périmètre irrigué, inauguré en 1932, et dévoreur de main-d'œuvre agricole.

Doc. n° 10 La Haute-Volta rayée de la carte (1932-1947)



En toute logique, l'ancien chef-lieu se vide de ses fonctionnaires ; tous les plans d'urbanisme y sont suspendus tandis que le cercle est administré à plus de 1.000 km de là, depuis Bingerville, puis Abidjan à partir de 1934. Le déplacement du centre nerveux de l'administration vers le sud a des conséquences immédiates sur la royauté, mise pour un temps à l'écart par l'administration coloniale.

Cette période, qui commence en 1932, est aussi celle des incertitudes quant à l'efficacité des chefs en matière de développement économique. C'est que les Voltaïques, touchés de plein fouet par la crise, renâclent à payer l'impôt. Les récoltes sont dans le même temps catastrophiques et la faim se fait une fois de plus durement sentir. Précisément, les rapports se multiplient pour dénoncer les abus dont se rendraient coupables de nombreux chefs, à commencer par le propre frère de Naaba Koom II, Mahama Kongo, qui, avec l'Émir du Liptako, auraient « une grande part de responsabilité dans la situation fiscale et alimentaire actuelle ». La conclusion est bien simple : « Il est juste » écrit en 1932 le commandant de cercle de Ouagadougou, « qu'ils en supportent maintenant le poids »⁶⁶. Des peines d'emprisonnement sont prononcées contre le frère du roi, ce qui aurait été inconcevable quelques années auparavant.

De plus, les soldes des grands *nanamse* sont cristallisées, ce qui a pour effet de plonger les chefs dans une détresse matérielle qui ne leur permet plus guère d'entretenir leurs réseaux clientélistes ou plus simplement les circuits de redistribution de richesse qui faisaient

⁶⁶ Rapport politique annuel, Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, 1932, A.N., 200 mi 1744.

du roi un « père pour ses sujets »⁶⁷. Assez étrangement, l'administration s'en émeut périodiquement sans pour autant prendre de mesures satisfaisantes afin de résoudre le problème. C'est ainsi que le Larle Naaba Pawitraogo décède en 1929 dans une « extrême pauvreté »⁶⁸. Les conséquences politiques de ce dénuement ne sont pas moins inquiétantes pour les autorités d'Abidjan, qui peinent à administrer les lointains cercles moose du Nord. En 1934, le commandant de cercle de Ouagadougou dénonce aussi l'insuffisance des traitements accordés aux *nanamse*, conduisant « au manque de prestige et d'autorité » ainsi qu'à « un danger latent d'abus et d'exactions »⁶⁹. Pour reprendre une expression courante en pays moaga, les chefs n'ont pas fini de « chercher le nez », comprenons la survie politique et économique qui avait tant profité au royaume depuis 1919.

Aucun signe positif ne vient cependant les encourager avant 1934. Bien au contraire. L'intensité du recrutement de la main-d'œuvre est une tâche toujours plus ardue pour les chefs, incapables de mettre fin à la résistance passive de leurs sujets, de plus en plus nombreux à franchir la frontière de la Gold Coast afin d'y trouver de meilleures conditions de travail. Au même moment, Ouagadougou tombe à l'abandon et voit ses bâtiments publics se dégrader. En revanche, Bobo-Dioulasso dont les activités commerciales sont traditionnellement orientées vers la Côte-d'Ivoire, connaît un important essor confirmé en 1934 par l'arrivée du rail sur son sol. Le Moogo Naaba en est ulcéré. Le roi use de tout son pouvoir, à la fois pour obtenir la reconstitution de la Haute-Volta, signe que les intérêts particuliers du Moogo seraient défendus, et le prolongement du chemin de fer vers Ouagadougou. Mettant en éveil les réseaux qu'il était parvenu à tisser avant 1932, Naaba Koom II adresse des courriers au député Blaise Diagne, fraîchement réélu, au gouverneur général de l'A.O.F. Brévié (1930-1936), plutôt favorable au recours à la chefferie⁷⁰, ou encore au ministre des Colonies, Marius Moutet (1936-1938). Le souverain n'hésite pas davantage à consulter ses pairs – pourtant rivaux – et fait savoir aux autorités coloniales que dorénavant, le

⁶⁷ Dans son ouvrage publié en 1932, Antoine Dim Delobsom, un « évolué » également prétendant à la chefferie de Sao, remarque que si les Moose continuent d'apporter leurs cadeaux au Moogo Naaba lors des cérémonies religieuses ou républicaines comme la célébration du 14 juillet, ceux-ci « n'ont alors plus l'importance d'autre fois ». Delobsom, A.D., *op. cit.*, pp. 69-70.

⁶⁸ Rapports des 5 et 19 mars 1929, Colonie de Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, Archives nationales du Burkina (A.N.F.), 3V 12.

⁶⁹ Rapport politique du 11 juin 1934, Colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, Archives de l'Assemblée nationale du Burkina (A.A.N.), 5P 218.

⁷⁰ Le 27 septembre 1932, Jules Brévié adopte une circulaire invitant les commandants de cercle à accorder plus de considération aux élites anciennes, confortées dans leur rôle d'auxiliaires de l'administration, tout en insistant sur la nécessité de les « éduquer » et de les « guider ».

recrutement de la main-d'œuvre « sera plus difficile », tout en se demandant « *un peu avec angoisse ce qu'a pu faire le peuple Mossi pour être si délaissé, si déshérité.* »⁷¹

Les efforts du roi n'ont pas été tout à fait vains. À nouveau, un terrain d'entente allait être trouvé entre le roi et ses interlocuteurs coloniaux. À partir de 1934 en effet, le lieutenant-gouverneur de Côte-d'Ivoire, Reste, doit faire face à la crise du cacao et du café qui touche sa colonie. Décidé à augmenter la production de cacao en particulier, Reste exprime de forts besoins de main-d'œuvre sans pour autant être en capacité d'administrer fermement les cercles moose. De son côté, la royauté de Ouagadougou a besoin du rail pour dynamiser l'économie du Moogo et faire la preuve que l'ex-Haute-Volta est un territoire viable. À partir de 1934, des arrangements sont conclus entre les deux parties. Reste admet officiellement que les chefs sont des cadres « *indispensables à une bonne administration du pays* »⁷². Les actes concrets suivent de très près avec la revalorisation immédiate de la solde du Moogo Naaba et de ses ministres, puis avec la décision prise par l'arrêté du 11 juillet 1937 de créer la Haute-Côte-d'Ivoire, une région autonome comprenant l'espace voltaïque intégré à la Côte-d'Ivoire, garantissant ainsi l'établissement d'« *une administration qui lui soit propre et qui puisse suivre de plus près les nécessités de ses besoins et les possibilités de son développement.* »⁷³ Ouagadougou accueille cette fois-ci un résident supérieur, délégué du gouverneur de Côte-d'Ivoire. La capitale du Moogo Naaba se développe à nouveau grâce à la bonne volonté du roi et de ses ministres.

Pour autant, Naaba Koom II n'obtient pas pleinement satisfaction. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale met entre parenthèses tout projet de prolongement du chemin de fer jusqu'à Ouagadougou et hypothèque les chances de voir à court terme la Haute-Volta reconstituée. Malgré le soutien affiché par le Moogo Naaba à l'égard d'une III^e République projetée dans la guerre, puis celui destiné au régime de Vichy, le roi décède en 1942 déçu par des autorités coloniales qui promettent tant et accordent si peu⁷⁴. Loin de se décourager, Naaba Saaga II (1942-1957), son fils, relance le combat et soutient le général de Gaulle après le débarquement américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord. En 1944, dans l'espoir

⁷¹ Document reproduit dans : Balima, Albert Salfo, *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Presses africaines, 1969, p. 151.

⁷² Lettre du lieutenant-gouverneur de Côte-d'Ivoire Reste au gouverneur général de l'AOF Brévié, 10 oct. 1934, C.A.O.M., 14 miom 2198.

⁷³ Rapport politique annuel, 1937, colonie de Côte-d'Ivoire, C.A.O.M., 14 miom 2117.

⁷⁴ Dès la déclaration de guerre, Naaba Koom II met publiquement en scène l'engagement militaire de ses deux fils, le Djiba et le Doulogou Naaba. En retour, l'administration promet de reprendre les travaux sur le chantier ferroviaire, à nouveau suspendu en 1940. Deux ans plus tard, l'hypothèse d'une prochaine restauration du territoire voltaïque est indirectement évoquée par le pouvoir colonial, qui ne donne cependant pas de suite à cette annonce.

que le souverain continue d'apporter son soutien à la France libre, une nouvelle annonce est faite à un Moogo Naaba très certainement incrédule, selon laquelle le rail nécessaire à la réalisation de la ligne « du Mossi » aurait été « *recupéré en France sur une voie d'intérêt secondaire abandonnée* »⁷⁵ ! Cette mansuétude du pouvoir colonial n'a cependant rien de satisfaisant pour un souverain qui doit désormais négocier le grand tournant de l'après-guerre et affronter l'influence croissante des nouvelles élites à qui la France compte confier une partie de ses compétences en matière d'administration.

⁷⁵ Rapport politique annuel, 1944, colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, C.A.O.M., 14 miom 1853.

Troisième partie : l'autonomisation de la Haute-Volta et la libération des forces vives de la nation (1945-1960)

La « modernité », enjeu de pouvoir pour les élites anciennes et nouvelles

Le naaba : élite ancienne ou nouvelle ?

La Seconde Guerre mondiale a incontestablement marqué un nouveau tournant dans les relations entre les élites africaines et les autorités coloniales. Un rendez-vous symbolique fort a été pris entre janvier et février 1944 avec la tenue de la Conférence de Brazzaville. Sans rentrer dans les détails d'un événement bien connu, rappelons néanmoins que le Comité français de libération nationale y a affirmé sa volonté d'engager une politique de décentralisation administrative et économique visant à faciliter l'africanisation des cadres coloniaux. Les enjeux pour les élites anciennes et nouvelles sont de taille, notamment sur le plan du développement puisque la conférence prévoit la création d'un fonds d'investissement visant à moderniser les structures économiques de l'Empire. Le terrain des rivalités entre les chefs et les « évolués » est ainsi à nouveau ouvert sans que le colonisateur ne donne à chaque parti un statut clair au sein de ce que l'on peut appeler l'État colonial. En effet, à qui la France allait-elle déléguer une partie de sa souveraineté ? La question reste clairement ouverte et se pose avec toujours plus d'acuité à partir de 1945, date de l'ouverture de la scène politique voltaïque sur le jeu des partis. L'occasion est trop belle pour les chefs d'y jouer un rôle important, eux qui estiment avoir préservé les intérêts moose depuis les premiers temps de l'occupation coloniale. Par conséquent, hors de question de se laisser doubler par des roturiers dont les *nanamse* contestent la légitimité à s'exprimer au nom des Moose, et plus largement des Voltaïques.

De leur côté, les hommes formés à l'« école des Blancs » estiment être les plus à même de comprendre les enjeux d'un monde moderne, en perpétuelle mutation. Pour simplifier, disons que les élites nouvelles opposent aux chefs une légitimité issue de leurs compétences techniques et de leurs performances administratives par contraste avec le pouvoir héréditaire des chefs qui, à les croire, n'évolue pas et ne repose pas sur la compétence. De leur côté, les *nanamse* ont eu à cœur de prévenir les effets de cette inéluctable rivalité. Nombreux sont les grands dignitaires moose en fonction à l'heure de l'Union française (1946-1958) et de la loi-cadre (1956) qui ont su brouiller les frontières entre élites nouvelles et anciennes. Comme le rappelle avec justesse Jean-François Bayart, « les

acteurs sociaux contemporains chevauchent sans arrêt les secteurs arbitrairement circonscrits de la tradition et de la modernité », précisant qu' « *Il est même douteux qu'ils aient une claire conscience de leurs frontières.* »⁷⁶ Le parcours de quelques grandes figures de la royauté illustre bien ces propos.

Bien qu'aucune étude prosopographique n'ait été consacrée aux détenteurs du *naam*, on ne peut imaginer que ces derniers forment un tout homogène. Les parcours, les ambitions et les aspirations des *nanamse* renvoient très certainement à autant de pratiques et de rapports au pouvoir « moderne » qu'il existe de chefs. Par conséquent, notre propos ne se veut pas généralisant. En revanche, force est de constater que la plupart des grands *nanamse* ont reçu une formation propre à les rapprocher des nouvelles élites. Les parcours scolaires de ces chefs constituent en effet une sorte de *vade-mecum* leur permettant d'évoluer dans ce que l'on appelle alors la « modernité », à savoir l'introduction et la réappropriation d'une culture technique, administrative, économique ou sociale largement inspirée de l'Occident. À cet égard, les chefs ont dû acquérir les instruments propres à légitimer leur présence au sommet d'une société africaine en mutation⁷⁷. Cette nouvelle légitimation du pouvoir et de l'autorité repose, à notre sens, sur quatre, voire cinq, piliers fondamentaux : la connaissance du français, langue administrative ; l'acquisition d'un diplôme, signe de reconnaissance sociale liée au mérite ; éventuellement le service militaire dans les troupes coloniales et le prestige guerrier qui en découle ; l'exercice d'une charge publique « moderne », notamment dans l'administration ; et enfin, un style de vie occidentalisé, preuve éclatante d'acculturation et nouveau signe ostentatoire de richesse.

Naaba Saaga II répond à presque tous ces critères. Né en 1906, Issoufou Kongo, encore prince, fréquente à partir de 1918 l'école française à Gorée avant de poursuivre ses études chez les Pères Blancs à Carthage, en Tunisie. En 1922, Issoufou suit les cours de l'école régionale de Ouagadougou. Arrivé au terme de ce cycle scolaire, le prince reçoit une instruction militaire dans le Midi de la France avant de partir pour le front en 1939, ce qui lui vaut quelques années plus tard l'obtention du prestigieux grade de capitaine de réserve. Intronisé chef de Djiba en 1928, le prince a à cœur de moderniser le village où il réside, Passebtinga, en y améliorant les pratiques culturelles et en l'équipant d'infrastructures scolaires et sanitaires modernes. Entouré par des « évolués », adoptant certains de leurs codes

⁷⁶ Bayart, J.-F., *L'État en Afrique...*, *op. cit.*, p. 31.

⁷⁷ Dans ses travaux sur l'histoire de Koudougou, Mathieu Hilgers a par exemple bien montré dans quelle mesure le développement moderne du quartier du président Yaméogo a pu lui conférer un statut de primauté, source de prestige, inversant ainsi la logique « historique » légitimant l'ordre de fondation supposé des diverses parties de la ville. Cf. Hilgers, Mathieu, « Les Conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso), in *Cahiers d'Études africaines*, XLVII (2), 186, 2007, pp. 313-344.

vestimentaires ou alimentaires⁷⁸, son parcours a largement convaincu le collège électoral qui le juge apte à exercer sa charge coutumière de Moogo Naaba dans un environnement en perpétuelle évolution. Naaba Kougri, quant à lui, fait ses études dans un lycée technique de la Somme d'où il faillit de peu qu'il soit exclu en raison... de ses mauvaises notes ! Enfin, le parcours de Naaba Karfo de Kaya peut achever de nous convaincre. Né en 1920, le futur *naaba* fait ses études primaires à la Mission catholique de Ouagadougou, puis secondaires au petit séminaire de Pabré, véritable vivier de fonctionnaires. Peu de temps après, le chef s'engage dans des études de philosophie et de théologie à Koumi avant d'être recruté en 1944 dans l'administration supérieure de la Haute-Côte-d'Ivoire. Le *cursus honorum* ne s'arrête pas là, puisque celui qui devient chef de Kaya en 1953 peut faire valoir son entrée au gouvernement de la Haute-Volta entre 1947 et son intronisation ; carrière qui se poursuit avec son élection au Conseil général de la Haute-Volta en 1953, puis à l'Assemblée nationale métropolitaine en 1959.

Enfin, nous avons remarqué que les chefs sont entrés très tôt dans les organes consultatifs coloniaux. Nous pensons au Conseil des notables de Haute-Volta, au Conseil d'administration de la Côte-d'Ivoire que le Baloum Tanga intègre en qualité de délégué indigène en 1933, au Conseil municipal de Ouagadougou, qui compte dans ses rangs le Larle Naaba Ñbga en 1956, ou encore à l'Assemblée territoriale à partir de 1946. Des stratégies matrimoniales ont également permis aux *nanamse* d'établir des réseaux avec les roturiers les plus en vue. Malgré tout, les attaques des nouvelles élites contre les chefs ont redoublé d'intensité, particulièrement au moment de l'adoption de la loi-cadre (1956) et donc de la décentralisation conduisant à la formation des premiers gouvernements africains.

Le temps des affrontements

Depuis 1945, l'A.O.F., comme l'ensemble des possessions françaises en Afrique, fait la découverte du multipartisme et des élections. Le corps électoral n'a cessé de s'élargir, menaçant une chefferie jusque-là quasi unique interlocutrice africaine du développement auprès des autorités coloniales. Bien sûr, la restauration de la colonie de Haute-Volta,

⁷⁸ De façon générale, l'ouverture de la cour sur l'économie mondialisée y a changé le mode de vie. Le palais s'est modernisé, l'électricité y a été installée ; le vin et autres boissons européennes ont commencé à remplacer la traditionnelle bière de mil à l'occasion des réceptions organisées par le roi. Celui-ci, dont l'entourage porte parfois le costume trois-pièces, ne se déplace plus à cheval, mais en voiture, comme certains grands dignitaires. La plupart des *nanamse* subalternes ont, quant à eux, bien souvent troqué leur vieille monture contre les « chevaux de fer » : les vélos. Tout ceci n'est pas anecdotique, car ce nouveau mode de vie participe à renforcer le capital de prestige des chefs ; il fait également la preuve aux yeux de l'administration que la royauté est capable de se mettre au « niveau » à la fois des « évolués » et des Européens.

programmée par la loi du 4 septembre 1947, a rehaussé le prestige de Naaba Saaga II, qui passe alors pour le sauveur du territoire. Ouagadougou, à nouveau chef-lieu de la colonie, voit ses plans d'urbanisme relancés, tandis que le territoire bénéficie d'une partie des fonds du F.I.D.E.S. (Fonds d'investissement pour le développement économique et social) créé en 1946 et considéré comme l'acte de naissance de l'aide au développement contemporain⁷⁹.

La politisation de la chefferie au sens occidental du terme répond précisément à la crainte des chefs de se voir écartés des organes délibérants en partie responsables de la gestion des fonds venus de la métropole. Dès son intronisation en 1957, le jeune Moogo Naaba Kougri (1957-1982) affirme ainsi avec force l'intention des chefs de ne pas « *rester des observateurs passifs (...) des transformations multiples de la société à la destinée de laquelle nous avons toujours présidé.* »⁸⁰ La royauté a donc dû se réorganiser et constituer un groupe de pression capable de peser sur les affaires politiques et économiques de la colonie, à égalité avec les nouvelles élites dont elle conteste la confiscation du discours sur la « modernité ». L'idée n'est pas neuve. En 1945, Naaba Saaga II a créé son propre parti politique, l'Union de défense des intérêts de la Haute-Volta (U.D.I.H.V.), devenu l'Union voltaïque (U.V.) un an plus tard. Cette formation, animée par les chefs et les intellectuels ouagalais proches du trône, a constitué une importante force d'opposition face aux leaders du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.) ivoiriens et ouest-voltaïques, parti qui leur est réputé hostile. Suite au congrès des chefs coutumiers de l'A.O.F., tenu en novembre 1956, la Haute-Volta s'est en outre dotée d'un « syndicat de la chefferie coutumière ». Celui-ci tient sa première réunion à Bobo-Dioulasso, le fief du R.D.A. en Haute-Volta dont les membres n'ont pas vu d'un bon œil la reconstitution du territoire⁸¹. Dans une première résolution publique livrée en 1959, ce syndicat réaffirme le rôle majeur tenu par les élites anciennes en matière d'encadrement administratif, d'état-civil ou de développement rural. Il en tire la conclusion selon laquelle les chefs « *doivent être associés d'une manière systématique aux entreprises de mise en valeur économique et de progrès social* » tout en disposant d'un statut clair et officiel.⁸²

Cette reconnaissance tarde pourtant à venir. En effet, résumant la pensée de nombreux « évolués », Seye Youssoupha, lecteur d'*Afrique Nouvelle*, perçoit le maintien des chefferies comme un grotesque anachronisme, précisant que « *La chefferie marchant forcément avec la*

⁷⁹ Liauzu, Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, p. 299.

⁸⁰ Discours d'intronisation du roi prononcé le 28 novembre 1957, in *Afrique Nouvelle*, 21 février 1958, p. 1.

⁸¹ La plupart des grands leaders de ce parti sont originaires de la partie occidentale de la Haute-Volta, espace historiquement solidaire de la Côte-d'Ivoire et peu favorable à l'existence d'une Haute-Volta démographiquement – et politiquement – dominée par les Moose.

⁸² « A Bobo, premier Congrès du Syndicat de la Chefferie », in *Afrique Nouvelle*, n° 633, 25 sept. 1959, p. 7.

tradition constitue un char médiéval attelé à tort au XIX^e siècle, siècle de la vapeur et de l'électricité, et qu'il est insensé de maintenir au XX^e siècle, ère de la force atomique et de la fusée interplanétaire. »⁸³ Ce type de propos n'a rien pour déplaire au nouvel homme fort de la Haute-Volta, Maurice Yaméogo, un leader moaga R.D.A. placé à la tête du gouvernement en octobre 1958. Et ce n'est pas la malheureuse tentative de coup d'État de Naaba Kougri du 17 octobre 1958, suivie de la pitoyable dispersion de ses guerriers traditionnels, qui allait pousser Yaméogo à voter un statut pour les autorités coutumières (*cf.* doc. 11 p. 51)⁸⁴.

⁸³ « Faut-il maintenir la chefferie ? NON », in *Afrique Nouvelle*, n° 636, 16 oct. 1959, p. 2.

⁸⁴ Le premier conseil de gouvernement, prévu par la loi-cadre, est formé en mai 1957, mais il ne comprend aucun chef. Naaba Kougri, un roi encore peu expérimenté, redoute l'éviction des *nanamse* au moment où la colonie s'engage inéluctablement vers l'indépendance. Le 17 octobre 1958, le Moogo Naaba convoque son chef de guerre, le *Tapsoba*, qui conduit sa troupe armée d'arcs et de flèches aux abords de l'Assemblée territoriale avant d'en être chassé par les forces de police françaises. La Haute-Volta ne sera donc pas une monarchie constitutionnelle comme le souhaitait le roi fortement. Ce dernier est d'ailleurs discrédité par l'opinion publique voltaïque, moaga ou non, ainsi que par le syndicat des chefs coutumiers. C'est l'image même d'une royauté en phase avec son temps qui se trouve ternie par cet événement ; pis, elle légitime les prémices d'une politique « anti-féodale » appelée de ses vœux par Yaméogo.



La Chefferie traditionnelle Mossi (ici son meilleur représentant : LE MORO NABA KOUGRI) a eu ses jours de véritable gloire avant la colonisation. Avec l'arrivée des Français, les Chefs sont devenus souvent des intermédiaires discutables et corrompus entre le peuple et l'autorité coloniale. C'est ce qui explique que dans le cœur de la jeunesse Voltaïque, la Chefferie est une séquelle du colonialisme et doit être supprimée.

Doc. n° 11 Ce document, publié dans le périodique catholique *Afrique Nouvelle* trois ans après le coup d'État de 1958 est significatif des débats qui agitent l'A.O.F. au sujet du maintien des chefferies. Il est également révélateur des conséquences médiatiques catastrophiques pour la royauté de la malheureuse initiative du jeune Naaba Kougri I^{er}.

Ouagadougou : centre nerveux d'une colonie en marche vers l'indépendance

L'homme, objet de transactions économiques et politiques

Aux yeux de nombreux Voltaïques, la royauté a beaucoup à se faire pardonner dans la mesure où l'homme a servi de transaction afin d'obtenir le rétablissement de la Haute-Volta et la redynamisation de son chef-lieu, Ouagadougou. Précisément, la dislocation du territoire voltaïque a pour conséquence de priver la royauté du contrôle de sa main-d'œuvre. Or, celle-ci, on s'en souvient, devait permettre la préservation des intérêts économiques du Moogo. En juillet 1946, dans une pétition adressée au ministre de la France d'Outre-mer, Marius Moutet, le Moogo Naaba ainsi que le Yatenga Naaba dénoncent le détournement de la force de travail moaga livrée selon eux à la merci des planteurs ivoiriens, « jetée » au Soudan, ou encore « abandonnée » au Niger dont l'afflux de main-d'œuvre n'aurait bénéficié qu'aux « fils du désert »⁸⁵. Pourtant, on le sait, le travail forcé a été aboli par la loi dite « Houphouët-Boigny » du 11 avril 1946. En réalité, cette pratique n'a pas immédiatement disparu. Les sujets moose, réticents à travailler dans de médiocres conditions en Haute-Volta, sont toujours mobilisés par les chefs, du moins tant que les intérêts de ces derniers sont servis par l'administration coloniale. L'emploi de la main-d'œuvre commence néanmoins à échapper à la royauté avec l'établissement d'une législation du travail plus protectrice.

En revanche, le potentiel démographique n'a rien perdu de sa valeur lorsqu'il s'agit de conclure des arrangements avec le pouvoir colonial. C'est que la force de travail a été convertie en potentiel électoral depuis 1945. Si la royauté est parvenue à mobiliser les hommes pour travailler sur le « champ du commandant », son savoir-faire n'est pas moins utile pour orienter leur vote. À cet égard, le pouvoir colonial, fermement résolu à endiguer la progression d'un R.D.A. jugé « communiste » et « anti-français », dépend toujours des élites anciennes, prêtes à monnayer leur soutien⁸⁶. La récompense attendue par les chefs n'est pas nouvelle : Naaba Saaga II souhaite la redynamisation économique du Moogo qui doit passer par la restauration de la Haute-Volta, le retour des services administratifs dans la ville de Ouagadougou et le prolongement du rail jusqu'à elle.

⁸⁵ Lettre du Moogo Naaba adressée au ministre de la France d'Outre-mer, septembre 1946, C.A.O.M., Aff. pol., carton 2154, dossier 8.

⁸⁶ On sait que le R.D.A., présidé par l'Ivoirien Houphouët-Boigny, est très influent sur la côte. La progression de ce parti vers le nord a également été spectaculaire dans la région de Bobo-Dioulasso. En rétablissant la Haute-Volta, le ministre de la F.O.M. pense couper la section voltaïque du R.D.A. de sa base, et ainsi faire du Moogo un solide rempart contre elle, compte tenu de sa vitalité démographique.

La reconstitution de la Haute-Volta, annoncée par Vincent Auriol en 1947, entraîne effectivement des retombées immédiates sur le développement de la capitale du Moogo Naaba et de sa périphérie. Les années 1950 sont celles de la reprise significative des travaux urbains à Ouagadougou, qui renoue avec la rivalité qui l'oppose à Bobo-Dioulasso. Bénéficiant du F.I.D.E.S., le chef-lieu se dote d'équipements comme un stade municipal, une gendarmerie, des bureaux, des groupes scolaires dont un collège moderne, ainsi que des infrastructures routières propres à assurer son rayonnement sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce contexte que Naaba Saaga II obtient la construction d'un nouveau palais en dur sur le budget du F.I.D.E.S.⁸⁷. À nouveau courtisé par l'administration coloniale, le roi est invité à réaliser un voyage officiel en France lui permettant de visiter en 1953 les fleurons de l'économie française dont les usines Renault ainsi que le barrage de Donzère Mondragon qui semble l'avoir impressionné au point de lui avoir donné l'envie de s'inspirer du modèle métropolitain une fois revenu à Ouagadougou⁸⁸. Ce n'est donc pas étonnant si la construction du barrage « du Moro Naba » y est annoncée six mois après son retour. Comme on le voit, le F.I.D.E.S., censé renforcer l'ouverture de l'économie voltaïque sur le marché mondial, profite surtout au Moogo central, ce qui n'est pas sans agacer fortement les élites de l'Ouest-Volta⁸⁹. Le roi, toujours disposé à faciliter le recrutement des travailleurs moose en direction d'une colonie de Côte-d'Ivoire en plein essor, a obtenu en contrepartie des avantages considérables, à commencer par la revalorisation de sa solde, l'octroi d'une concession agricole en Côte-d'Ivoire avec l'assentiment d'Houphouët-Boigny, mais aussi – et enfin – l'arrivée du rail à Ouagadougou en 1954, vingt ans après Bobo-Dioulasso. L'heure est alors à l'optimisme, d'autant plus que le chef-lieu devient en 1955 une commune de plein exercice et se dote d'un conseil municipal « indigène » auquel participe le Larle Naaba Æbga⁹⁰.

C'est sans compter sur le R.D.A., particulièrement dynamique après 1956, qui permet de porter à la tête du conseil de gouvernement Yaméogo, suite au tragique décès de Ouezzin Coulibaly, son prédécesseur, survenu en septembre 1958.

⁸⁷ « Compte-rendu au sujet de l'activité du service des travaux publics au cours de l'année 1952 », A.N.F., 3V 12.

⁸⁸ Compte-rendu du voyage du Moogo Naaba en France, juin-juillet 1953, C.A.O.M., Aff. pol., 2186, dossier 6.

⁸⁹ La colère est particulièrement grande chez les populations dites « acéphales » qui dénoncent la vague de « néo-féodalisme » dont se rendrait complice le pouvoir colonial, accusé en 1949 par l'Union lobi de favoriser les seuls intérêts moose.

⁹⁰ En 1955, un arrêté permet la création de l'Office de la main-d'œuvre voltaïque (O.M.O.H.V.), mesure renforcée par la loi du 4 février 1960 portant création de l'Office territoriale de la main-d'œuvre. La chefferie n'occupe aucune fonction clé dans cette structure et ne peut plus négocier officiellement l'envoi de travailleurs en Côte-d'Ivoire. Malgré tout, de nombreux rapports font état des plaintes déposées par certains sujets moose au sujet du travail forcé dont certains *nanamse* se rendent encore coupables en 1957. Cf. la « Lettre du ministre de l'Intérieur de Haute-Volta aux commandants de cercles, aux chefs de subdivisions et de postes administratifs », 17 juin 1957, A.A.N., 5P 218.

L'influence des chefs ouagalais à l'heure de l' « africanisation des cadres »

Ouezzin Coulibaly, bien que R.D.A., était un homme d'ouverture prêt à prendre langue avec la royauté afin de former un gouvernement d'union. Sa position quant à l'intérêt de maintenir les élites anciennes dans les rouages de l'État était nuancée. Alors vice-président du Conseil de gouvernement, Coulibaly estimait qu'en pays moaga et gourmantché (région de Fada N'Gourma), la chefferie était « une réalité bien vivante », à la différence des cercles de l'Ouest où elles avaient été créées de toute pièce par les autorités coloniales. Son constat était clair : « A l'est » déclarait-il à l'Assemblée territoriale, « l'évolution du pays ne pourra pas se faire sans le concours de la chefferie mossi. » Mais, prévient-il, « elle doit aussi comprendre qu'à notre époque, le temps accélère sa marche et qu'il faut savoir s'adapter, que la routine serait dangereuse et qu'un pays ne peut être guidé dans les voies du monde moderne que par des chefs aux conceptions modernes. »⁹¹ Un peu à l'image du colonisateur, le chef du gouvernement entendait ainsi « guider » la chefferie sur le chemin de la « modernité », lui-même tracé par les élites nouvelles. Cela passait idéalement par la formation des chefs à qui Coulibaly demandait de suivre un stage de perfectionnement administratif après les avoir soigneusement choisis.

Une malheureuse tentative de coup d'État plus tard, le ton n'est plus le même. Yaméogo est au pouvoir et n'entend pas partager son autorité avec des élites anciennes qu'il ne porte pas dans son cœur. Décidé à autonomiser son pouvoir face à toute forme d'opposition, fût-ce par les marges, le leader R.D.A. a l'intention de faire de cette formation politique un parti-État. L'idée est bien de reprendre la haute main sur l'administration et le développement économique du pays, jusque-là « noyautés » par la chefferie. N'hésitant pas à dénoncer une « féodalité » jugée responsable de l'exploitation humaine qu'a constitué le travail forcé et ses avatars, Yaméogo est décidé à former de nouveaux interlocuteurs disciplinés et obéissants entre la capitale et sa périphérie. Au cours d'une conférence destinée aux commandants de cercle, le chef de gouvernement justifie sa démarche : « A un encadrement traditionnel qui a prouvé dans cette région⁹² qu'il était maintenant dépassé, doit se substituer progressivement un encadrement moderne susceptible de répercuter au fond de

⁹¹ Extrait du discours programme de Daniel Ouezzin Coulibaly, vice-président du Conseil de Gouvernement à l'Assemblée territoriale de Haute-Volta, 20 mai 1958.

⁹² Il s'agit de la région Ouest, mais les propos de Yaméogo préfigurent la politique qu'il entend mener en pays moaga. Les tracasseries pour le Moogo Naaba ne tardent d'ailleurs pas à miner son autorité, lui à qui le chef de gouvernement refuse l'achat d'une nouvelle automobile en janvier 1959, moyen commode pourtant trouvé par l'administration coloniale afin de faciliter la tournée du roi en province.

la brousse les directives élaborées par les responsables et d'entraîner librement, dans l'enthousiasme, les masses populaires. »⁹³ Clairement, Yaméogo ignore – ou feint d'ignorer – la capacité d'adaptation de nombreux chefs voltaïques pourtant considérés comme les témoins d'une institution condamnée à disparaître.

On peut néanmoins se demander comment celui que les chefs appellent « le Maurice » pourrait se passer d'eux. Á titre d'exemple, notons que son administration avoue être incapable de dénombrer la population voltaïque à un demi million d'habitants près. La réponse est rapidement donnée avec l'inauguration en 1959 de l'École nationale d'administration. L'heure est à l'africanisation des cadres, soigneusement choisis parmi les nouvelles élites, prise de position renforcée par l'annonce faite en janvier 1960 de créer des régions de production, un échelon intermédiaire entre la capitale et les provinces, organisé et piloté par le R.D.A. et doté d'un bureau de la statistique. D'une certaine façon, Yaméogo opte pour une politique d'administration directe que le pouvoir colonial n'est jamais parvenu à mettre en place. L'ensemble de ces décisions ne fait cependant qu'ouvrir la voie à une brutale politique anti-chefferie mise à l'honneur après l'accession de Yaméogo à la présidence de la Haute-Volta, officiellement indépendante le 5 août 1960.

⁹³ « Discours prononcé à Nouna par Maurice Yaméogo », in *Afrique Nouvelle*, n° 620, juin 1959, p. 7.

Quatrième partie : quand la royauté « se cherche ». Errements et incertitudes à l'heure de l'indépendance (1960-1993)

Entre politiques d'exclusion et d'alliance informelle

Les limites de la lutte « anti-féodale » sous Yaméogo

Devenu président de la I^{ère} République voltaïque (1960-1966), Yaméogo a très rapidement voulu tourner la page sur les pratiques de collaboration informelle entre le pouvoir central et la chefferie. L'absence de statut clair quant au rôle administratif de cette dernière lui permet d'exclure officiellement les chefs des rouages de l'appareil d'État. Tout commence par les silences de la première Constitution, votée en novembre 1960, au sujet des élites anciennes; puis, en 1962, par un décret interdisant le remplacement des chefs décédés ou révoqués⁹⁴. La mesure est rapidement accompagnée par le refus de reconnaître tout niveau de pouvoir supérieur aux chefferies de villages. Par conséquent, les rois ou « chefs supérieurs », les « chefs de canton » ou de « province » disparaissent de la sémantique officielle. Dans le même esprit, leur statut d'auxiliaires de l'administration, jamais clairement défini par le législateur européen, leur est dénié avec la suppression de leurs rémunérations par l'État, mesure adoptée en 1965⁹⁵. Mais, on le sait bien, supprimer la chefferie sur le papier est bien plus facile que de s'attaquer au capital de prestige dont elle continue de disposer auprès des masses rurales. Elle n'a donc pas disparu, et ne s'éteint pas « de sa belle mort » comme Yaméogo et son gouvernement l'auraient souhaité.

De son côté, le Moogo Naaba, soutenu par l'ensemble de la chefferie, se lance dans un lent travail de sape de l'autorité du nouveau pouvoir central qui ne manque pas d'attirer les critiques des Voltaïques. Il suffit de rappeler qu'en pleine période d'austérité budgétaire, Yaméogo n'hésite pas à partir au Brésil pour son voyage de noces. Le président pousse la provocation jusqu'à offrir des sommes considérables pour que Pelé, le roi du football cette fois-ci, fasse jouer l'équipe nationale pour distraire sa nouvelle épouse. L'affaire est aussitôt

⁹⁴ Décret n° 189/PRES/INT du 8 janvier 1962 portant interdiction de toute nomination ou succession dans les chefferies coutumières devenues vacantes. Malgré tout, la figure du chef de village demeure, mais le gouvernement impose qu'il soit élu au suffrage universel direct, ce qui n'a guère écarté l'aristocratie des processus électoraux, dans la mesure où elle continue de disposer d'une forte influence en province.

⁹⁵ Décret n° 13/PRES/IS/DI du 11 janvier 1965 portant suppression de la rémunération des chefs. En ce qui concerne les fonctionnaires d'État disposant également d'une charge coutumière, le choix est simple : soit demeurer chef et ne plus rien percevoir, ou bien abandonner la chefferie et être reversé au ministère du Travail et de la Fonction publique.

sue en Haute-Volta ; elle provoque l'indignation de l'opinion voltaïque qui assiste chaque jour aux excès d'un régime dépensant sans compter pour assurer le confort de sa clientèle politique. S'agirait-il de la fameuse « politique du ventre » mise en évidence par Jean-François Bayart ? Certainement. Le pouvoir étale son capital économique de la façon la plus ostensible qu'il se peut. Les grosses voitures, gourmandes en essence, rappellent à tous que l'État patrimonial redistribue ses richesses aux plus fidèles de ses serviteurs. Les soupçons de corruption ou de népotisme qui pèsent sur l'entourage du président ou sur son administration finissent par exacerber les mécontentements, en partie canalisés par la chefferie.

Bien qu'elle oubliât qu'elle fût accusée des mêmes maux sous la colonisation, la royauté se pare d'un blanc manteau de pureté et travaille en sous-main pour déstabiliser le régime, gouverné par des roturiers que les grands *nanamse* méprisent. Comme nous le confie Naaba Sonre, roi de Boussouma et député de l'opposition à cette époque, « *Nous, on était toujours imbus de ce que nous étions. Tu es le président. On te respecte, mais tu n'es pas autre chose.* »⁹⁶ Tout semble dit quant aux arrière-pensées qui président aux relations entre la royauté et le pouvoir républicain...

Tandis que le ministère de l'Intérieur dresse un étroit réseau de surveillance autour du souverain, Naaba Kougri ne manque pas une occasion d'organiser la force de contestation issue des élites anciennes, ce parallèlement aux nouvelles formes d'opposition notamment constituées par les puissants syndicats de la Fonction publique⁹⁷.

Le 3 janvier 1966, c'en est fini de la I^{ère} République. Le lieutenant-colonel Lamizana vient d'être porté au pouvoir par une foule en colère. Le Gouvernement militaire provisoire (G.M.P.) est installé pour plus de trois ans et hérite du problème de la chefferie qui est bien loin d'avoir été réglé sous Yaméogo. Malgré l'ensemble d'un dispositif législatif qui leur a toujours été défavorable depuis 1960, les chefs n'ont pas moins continué à exercer des fonctions théoriquement du ressort de l'État, notamment la perception des impôts ainsi que la tenue de registres fiscaux confiée, à Ouagadougou, à des élèves du primaire employés au palais du Baloum Naaba !⁹⁸ Il est vrai que sous la I^{ère} République, les chefs n'ont pas eu le cœur à l'ouvrage, eux qui ont préféré ralentir la machine administrative d'un pays au bord de l'asphyxie économique. En 1966, Lamizana reçoit donc une lourde tâche : relancer une

⁹⁶ Entretien oral avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

⁹⁷ Guissou, Basile L., « Réflexions sur le contenu et la qualité du processus de démocratisation au Burkina Faso (1960-1995) », in Mathieu P., Laurent P.-J., Willame J.-C., *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Paris, L'Harmattan, « Cahiers africains », « Afrika Studies », n° 23-24, déc. 1996, p. 64.

⁹⁸ Entretien oral avec S.E. le Baloum Naaba Tanga II, *doc. cit.*

politique de développement économique et social en panne, tout en associant les chefs à cet ambitieux projet.

L'indécision des régimes d'exception militaires

Dans la pratique comme en théorie, Lamizana, d'origine samo⁹⁹, sait que la politique anti-féodale de son prédécesseur est une des causes de son échec. Après des années de gabegie au sommet de l'État, celui qui devient général entend convier tous les « fils du pays » à l'œuvre de redressement national. Plutôt que de diviser la société moaga, Lamizana est certain que l'union des Voltaïques est la condition préalable à toute politique de développement. Les discours du chef de l'État montrent à l'évidence son intention d'en finir avec la sempiternelle opposition entre élites nouvelles et anciennes. Le gouvernement compte ainsi parmi ses membres quelques ministres proches de la chefferie ou détenteurs d'une charge coutumière¹⁰⁰. C'est le cas du Premier ministre Gérard Kango Ouédraogo, issu de la dynastie royale du Yatenga, qui fait part en 1971 de sa volonté d' « *intégrer la chefferie traditionnelle comme élément de base pouvant contribuer à l'évolution, à la promotion économique, à lui reconnaître par conséquent, dans le cadre de cette contribution, une juste rétribution comme auxiliaires des pouvoirs publics.* »¹⁰¹ Le nouveau chef du gouvernement a en effet trop conscience des défaillances de son appareil administratif et compte intégrer le potentiel mobilisateur de la chefferie. Le régime de Lamizana n'y fait pas obstacle ; en 1968 déjà, un signe fort a été lancé en direction des chefs de canton qui ont à nouveau été autorisés à percevoir une rémunération pour services rendus à l'État¹⁰².

Cette nouvelle inflexion politique n'est cependant pas pour plaire à certaines formations politiques comme le Parti du regroupement africain (P.R.A.), ou syndicales, à l'image de l'Organisation voltaïque des syndicats libres (O.V.S.L.). Elles s'opposent toutes deux en 1971 au moindre geste de revalorisation des institutions coutumières¹⁰³. Il faut tout le talent du Premier ministre et de son adversaire politique, le président de l'Assemblée

⁹⁹ Les Samo sont liés aux Moose par la parenté à plaisanterie qui en fait des « cousins ». Lamizana connaissait également bien Naaba Saaga II, son cousin ayant été le représentant du roi en Côte-d'Ivoire.

¹⁰⁰ Nous pensons à Joseph Conombo, un proche du Moogo Naaba, devenu Premier ministre en 1978, ou encore au Ouidi Naaba, ministre de la Santé de 1976 à 1978.

¹⁰¹ « Discours-programme prononcé par le Premier ministre pressenti, M. Ouédraogo Kango Gérard », le 11 février 1971 à l'Assemblée nationale, A.A.N., 1P 482.

¹⁰² Le montant accordé équivaut à la moitié des traitements versés avant 1964. Cf. décret n° 68-22/PRES/IS/DI du 6 février 1968 portant rémunération des chefs de canton.

¹⁰³ Salifou, Bertrand, *Les chefs traditionnels et leur participation au pouvoir politique en Afrique : les cas du Burkina et du Niger*, thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2006-2007, p. 114.

nationale Joseph Ouédraogo, pour faire accepter l'idée selon laquelle l'administration, sans les chefs, ne peut être vouée qu'à l'impuissance¹⁰⁴. Malgré tout, aucun statut clair n'a été mis en chantier, malgré la mise sur pied de groupes de réflexion autour de la question des réformes administratives à entreprendre avec le concours des chefferies. Lamizana, tout comme son Premier ministre, a bien conscience du manque de professionnalisme dont se rendent coupables un trop grand nombre de fonctionnaires. Il est aussi prompt à dénoncer le peu d'investissement des chefs de service sur le terrain, ou encore les interminables pauses « brochettes » – et bière – qui donnent du personnel administratif une image de fainéant d'autant plus inacceptable pour une partie de l'opinion publique que la Haute-Volta subit une grave crise économique, particulièrement aggravée par la sécheresse de 1973.

Le gouvernement s'est donc interrogé à plusieurs reprises sur la place à accorder aux élites anciennes dans les rouages de l'État. C'est par exemple une des pistes de réflexion explorée par la Commission nationale pour la réforme administrative, qui débute ses travaux en 1979. L'instabilité du régime ne lui permet cependant pas de trancher cette épineuse question susceptible de faire tomber le gouvernement¹⁰⁵. Du point de vue de la royauté, les avancées ont donc été plutôt minces. Si Naaba Kougri reçoit en 1968 la décoration de Grand officier de l'Ordre national des mains du président, pour autant, sa solde ne lui permet pas de s'acquitter de ses factures d'eau et d'électricité. Le roi déplore également le maintien de certaines dispositions prises à l'égard de la chefferie par Yaméogo, comme l'élection au suffrage universel des chefs de village, maintenue par le décret du 16 mai 1974.

Le putsch du colonel Saye Zerbo en 1980 n'y change rien, bien que le Comité militaire pour le redressement national (C.M.R.P.N.), désormais au pouvoir, loue les services d'une chefferie considérée comme « *un auxiliaire efficace de notre jeune administration dans l'accomplissement de ses missions de développement économique, social et culturel.* »¹⁰⁶ Là encore, l'unité est considérée comme la pierre angulaire de la politique visant à bâtir une « société du développement », capable d'assurer son autosuffisance alimentaire¹⁰⁷. Á

¹⁰⁴ Emboitant le pas à Gérard K. Ouédraogo, le président de l'Assemblée nationale reconnaît en 1973 « *les éminents services rendus par ces Chefs à l'administration* », admettant que « *sans eux, bien des Commandants de Cercle seraient voués à l'impuissance* ». Discours prononcé par Joseph Ouédraogo à l'occasion de l'ouverture solennelle de la 2^e session ordinaire, dite « session budgétaire » de l'année 1973, Ouagadougou, 7 novembre 1973, A.A.N., 1P 482.

¹⁰⁵ Entretien oral avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

¹⁰⁶ Lettre de l'inspecteur général d'Etat, président de la Commission nationale pour la réforme administrative à M. le président du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National, chef de l'Etat, Ouagadougou, 20 mars 1981, A.N.F., 7V 162.

¹⁰⁷ Saye Zerbo demande aux militants R.D.A. de considérer les chefs comme des « guides », tout en exhortant ses fonctionnaires à ne pas « *s'isoler uniquement dans un bureau comme un pharmacien dans son laboratoire* », et à consulter toutes les couches de la populations, y compris les élites anciennes, quant aux décisions à prendre.

nouveau, les timides gestes d'ouverture adressés aux chefs cèdent le pas au cycle des coups d'État qui portent au pouvoir le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouédraogo pour 9 mois (de novembre 1982 à août 1983), puis le bouillant capitaine Thomas Sankara, édificateur de la révolution socialiste en Haute-Volta à l'issue du putsch du 4 août 1983.

La Révolution sankariste : une économie nouvelle pour une société nouvelle

Thomas Sankara, un jeune officier pétri de littérature marxiste et tiers-mondiste, ne cache pas son ambition de mettre fin aux pratiques de collaboration informelles qui lient l'État à la chefferie. Précisément, le capitaine, qui fait connaître en octobre 1983 le Discours d'orientation politique (D.O.P.), c'est-à-dire le programme du Conseil national de la Révolution (C.N.R.)¹⁰⁸, accuse sans nuance les chefs de constituer un frein au progrès socio-économique ; progrès qui, pour le ministère de la Question paysanne, « *ne se négocie pas* »¹⁰⁹. Comme nous l'a récemment rappelé le roi de Boussouma, les révolutionnaires ont bien « *défini leur peuple à eux* »¹¹⁰. Renvoyant à une vision dualiste de la société bien connue sous Yaméogo, Sankara, passablement inspiré par la vision qu'en avaient certains administrateurs coloniaux, range la chefferie dans le camp des « forces rétrogrades », ennemies du progrès et du peuple, par opposition à l'immense majorité de ceux devenus en 1984 les « Burkinabè », les « hommes intègres », des ruraux pour la plupart, considérés comme les grandes victimes de la classe « bourgeoise » et « féodale ».

La Révolution se veut donc « démocratique et populaire » ; elle s'attache par conséquent à bâtir une « société nouvelle », cité imaginaire débarrassée de ses « archaïsmes » et de ses « féodaux », tout droit sortis d'une lecture romantique du Moyen Age et rendus responsables de l'état « *d'arriération économique et culturelle* » du pays¹¹¹. L'art oratoire de Sankara – affublé d'une dimension quasi magique¹¹² – ne tarde pas à trouver son expression

« Le Premier ministre préside trois manifestations », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 3/438, p. V.

¹⁰⁸ Voir le *Discours d'orientation politique*, ministère burkinabè de l'Information, 2 octobre 1983.

¹⁰⁹ Kiendrebeogo, Samuel, chef du bureau de l'Information au ministère de la Question paysanne, « Le Ministère de la Question paysanne. L'interlocuteur privilégié de la paysannerie », in *Sidwaya*, n° 829, 7 août 1987, p. 6.

¹¹⁰ Entretien oral avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

¹¹¹ *Discours d'orientation politique*, *op.cit.*

¹¹² Tous ceux qui ont approché de près Sankara ont été frappés par sa conception réifiante du verbe. Le capitaine était en effet fermement convaincu que tout ce que la parole est capable d'énoncer peut par conséquent être transformé en actes. La rhétorique utilisée par le pouvoir révolutionnaire est bien le moyen d'imaginer une société parfaite, du moins à partir du moment où chaque Burkinabè est capable de reconnaître ses alliés et surtout ses ennemis, mais aussi d'adhérer à une identité moralement épurée (celle du « burkinabè », l'« homme intègre »), non réfléchie par la royauté, ordonnatrice séculaire de la société moaga. L'idée à maintes reprises relayée par la propagande d'État vise à « donner confiance » à ceux qui n'étaient que des sujets dans le vieil

pragmatique avec l'adoption en chaîne de textes de lois ou de décrets visant à exclure les élites anciennes du processus révolutionnaire. En 1983, les timides mesures prises par Lamizana afin de revaloriser la chefferie sont purement et simplement annulées¹¹³. Les chefs ne sont plus autorisés à percevoir le moindre traitement de la part de l'État, décision qui conduit logiquement le C.N.R. à ordonner la coupure d'électricité au palais du Moogo Naaba. L'année suivante, l'impôt de capitation disparaît et, avec lui, les dernières prérogatives jusque-là dévolues aux *nanamse* en matière de recouvrement des taxes et impôts. L'ambition du C.N.R. est évidente, il s'agit d'étouffer la chefferie. Dans son bulletin d'information quotidien, le pouvoir révolutionnaire entend bien mettre « *fin à la conception erronée et longtemps entretenue selon laquelle la féodalité serait un auxiliaire indispensable de l'Administration. Partant de cette conception, les féodaux faisaient preuve de zèle en brimant les paysans, car plus ils collectaient un volume très important de recettes d'impôt, plus leurs ristournes étaient substantielles* (sic). *On comprend dès lors "l'attachement" de raison et non d'amour du paysan au féodal qui détenait de par son rôle d'auxiliaire fiscal une arme pour tous les abus.* »¹¹⁴ Si le commandement impose une certaine dose d'auto-persuasion propre à susciter l'émulation, il paraît évident que le C.N.R. ait largement confondu vouloir et pouvoir. En réalité, le temps de la Révolution – originellement urbaine – n'est pas celui des campagnes. Il s'en faut de beaucoup pour que les mesures prises à Ouagadougou se chargent de sens dans l'esprit d'hommes et de femmes qui n'aiment pas plus qu'ils ne détestent les chefs, mais qui continuent de répondre à leurs injonctions comme à une sorte d'*habitus*.

La création des Comités de défense de la révolution (C.D.R.), outil administratif de base non professionnel, nous y reviendrons, pas plus que la nationalisation du domaine foncier¹¹⁵, n'ont réglé le problème de l'absence de prise directe de l'État sur les périphéries rurales, si bien que, comme le souligne dès 1985 Claudette Savonnet-Guyot, « *On ne voit pas très bien comment le nouveau régime, s'il veut faire de la paysannerie sa principale base sociale, pourrait rejeter dans les poubelles de l'histoire ceux qui surent longtemps s'imposer comme un instrument éprouvé de communication avec les masses rurales.* »¹¹⁶ C'est précisément sur la question de la recomposition des arènes politiques locales sous-entendues ici, ainsi que sur ses limites que nous allons désormais porter notre attention.

ordre des choses, et à devenir des « acteurs conscients » de la Révolution. Sur l'imaginaire politique et les stratégies identitaires, voir Bayart, Jean-François, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, en particulier le chapitre 3, « La cité imaginaire », pp.139-181.

¹¹³ Décret n° 83-299 CNR/PRES/IS du 30 décembre 1983.

¹¹⁴ Ouédraogo, Alassane K., « Suppression de l'IFR : une mesure juste dans l'intérêt des masses populaires », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 737, 3 oct. 1984, pp. III-IV.

¹¹⁵ Ordonnance n° 84-050/CNR/PRES du 4 août 1984 portant création du domaine foncier national.

¹¹⁶ Savonnet-Guyot, Claudette, « Le prince et le Naaba », in *Politique Africaine*, n° 20, 1985, p. 43.

La recomposition des arènes sociopolitiques locales et nationales

Déconcentration et décentralisation

Les changements d'attitude des différents gouvernements à l'égard des élites anciennes finissent naturellement par avoir un impact bien réel à l'échelle locale. Si le pouvoir colonial a fait des chefferies un médiateur dans la relation qui unit la base au sommet du pouvoir, les années 1960 et suivantes sont celles de la montée en puissance de nouveaux interlocuteurs du développement et de la constitution d'une « société civile » parallèlement à l'intervention toujours plus importante d'O.N.G. en grande partie étrangères. Les arènes sociopolitiques locales entrent alors dans un processus de recomposition qui n'est pas sans inquiéter les *nanamse*, car n'oublions pas que c'est aussi – et peut-être surtout – à l'échelle du pays, du terroir ou du village que se dispute le monopole du discours et des pratiques relatifs au développement, concept suffisamment flou pour que chacun de ses acteurs y apporte sa propre définition.

Depuis les années 1950, un processus de déconcentration et de décentralisation administratives entend précisément limiter la sphère d'influence économique des élites anciennes dans une perspective plus large d'autonomisation du pouvoir central à l'égard de toute forme d'opposition structurée. On ne sera donc pas surpris de remarquer que la décentralisation, devenue l'alpha et l'oméga des politiques de développement, est aussi conçue comme un moyen de mener à bien la lutte « anti-féodale » engagée avec force sous Yaméogo et Sankara. De plus, la problématique de la décentralisation au Burkina est intimement liée à celle de la mobilisation des masses destinée à suppléer les carences d'un État faiblement redistributeur de richesses. En d'autres termes, le pouvoir central vise à se donner de nouveaux interlocuteurs sur le terrain du développement tout en créant les conditions d'une bonne réception des politiques gouvernementales à l'échelle locale.

Mais la tâche que s'assignent les gouvernements africains n'a rien de simple. Elle a déjà été celle des autorités coloniales, bien incapables d'exclure les élites anciennes des rouages de l'État. À défaut de pouvoir entrer en contact direct avec les masses rurales, l'administration voltaïque, puis burkinabè, a opté pour la multiplication des structures intermédiaires entre la capitale et les villages, ainsi que pour la fragmentation territoriale de celles qui existaient déjà, à savoir les cercles, les provinces, les subdivisions et les postes. C'est ainsi que dans le prolongement de ce qui a été fait par le pouvoir colonial dès l'entre-

deux-guerres, le nombre des cercles et des subdivisions n'a cessé d'augmenter, malgré le désaccord de certains chefs qui y ont vu, non sans raison, un moyen de les « diviser pour mieux régner ». Entre 1947 et 1960, la Haute-Volta est ainsi passée de 11 cercles à 35.¹¹⁷ En 1963, le territoire en compte 40, avant qu'un décret de 1966 n'en porte le nombre à 44. Le processus de déconcentration administrative s'est poursuivi, avec la création des départements en janvier 1963, qui, de 4 à cette date, sont passés au nombre de 10 en 1970¹¹⁸. Les chefs ont donc eu à composer avec de nouveaux agents de l'État, les préfets, et avec de nouveaux appareils de concertation, les conseils départementaux, ouverts à tous.

Malgré la détente affichée par le président Lamizana à l'égard des chefs, ses projets de réforme administrative ne s'inscrivent pas moins dans une certaine continuité avec le précédent régime. L'objectif reste la création d'une « société du développement » conduisant l'ensemble de la population à réfléchir de concert avec les services d'État aux moyens de parvenir au redressement économique du pays ainsi qu'aux finalités des politiques de développement. C'est tout le sens de la création, en mars 1966, du premier Organisme régional de développement (O.R.D.)¹¹⁹. Véritable mesure de décentralisation, la loi portant création de l'O.R.D. de Ouagadougou précise les objectifs de ces nouvelles structures chargées de l' « animation et [de] l'encadrement de la population en vue de son association à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement rural »¹²⁰. Le chef ne serait donc plus le seul interlocuteur auprès du pouvoir central ; il perdrait aussi son rôle de mobilisation et d'encadrement de l' « homme rural », dont on souhaiterait faire « le moyen et la fin de son propre développement »¹²¹. Lamizana, dans ses mémoires, y a vu un moyen de promotion sociale et de solidarité horizontale, jusque-là contrarié par « la traditionnelle verticalité des structures administratives »¹²². Dans les faits, les populations rurales sont loin d'être suffisamment formées pour devenir les acteurs à part entière du développement au niveau régional. Le général le sait, mais un pas symbolique a été franchi vers ce que l'on appellera quelques années plus tard la « conscientisation des masses », vue comme le

¹¹⁷ Projet de réorganisation administrative de la Haute-Volta, 1960 (?), A.N.F., 7V 162.

¹¹⁸ La loi du 29 janvier 1963 supprime également les cercles et, partant, la charge émotionnelle qu'ils véhiculent depuis la période coloniale, pour leur substituer des arrondissements administrés par des sous-préfets.

¹¹⁹ D'autres O.R.D. sont créés par la suite afin de couvrir l'ensemble du territoire national, notamment ceux du « Nord des Plateaux Mossis », de la « Région de Kougougou », de la « Boucle de la Volta Noire » et du « Yatenga ».

¹²⁰ « L'état de la nation », in *L'Observateur*, Ouagadougou, n° 1869, 17 juin 1980, p. 6.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Lamizana, Général Sangoulé, *Sur la brèche trente années durant. Mémoires. Général Sangoulé Lamizana, Ancien Président de la République de Haute-Volta*, tome 2, Paris, 1999, p. 191.

renforcement de l'estime de soi du monde paysan, condition *sine qua non* de son émancipation à l'égard des chefs.

Remarquons que les efforts de scolarisation demeurant particulièrement limités, cette mesure ne bouscule pas immédiatement la chefferie. Celle-ci assiste tout de même à la montée en puissance des élites techniciennes (ingénieurs agronomes, économistes etc.) associées au fonctionnement des O.R.D. ; celles-ci opposent aux anciennes formes de légitimité celles de la compétence et du savoir « moderne ». Enfin, cette période, surtout après 1973, est aussi celle de l'intervention massive des O.N.G. en Haute-Volta, démultipliant de la sorte les instances d'élaboration et de pilotage de l' « aide » au développement ; autant d'élites nouvelles, africaines et occidentales, qui disputent aux chefs leurs capacités d'intervention en la matière.

La question de la mobilisation des masses

Malgré l'ensemble des mesures qui ont été prises, les politiques de déconcentration et de décentralisation peinent à produire leurs effets. Les moyens de l'État engagés afin de sensibiliser les masses rurales et de les mobiliser, font cruellement défaut, si bien que les *nanamse* demeurent de précieux agents de cohésion et d'entente au niveau des villages¹²³. Cette situation amène les différents gouvernements qui se succèdent à renforcer leur capacité de mobilisation au moyen de l'amélioration des infrastructures de transport, de l'élargissement de l'audience des médias « modernes » ou encore de la création de services civiques de développement.

Ces préoccupations sont d'abord celles du chef de gouvernement Yaméogo qui, dès le mois de mai 1960, déclare aux membres du Conseil économique et social que « *les investissements ne peuvent rien produire par eux-mêmes si les populations ne participent pas aux réalisations, afin de prendre conscience du fait que les travaux engagés le sont à leur profit et que les bas-fonds aménagés, les puits etc. leur appartiennent et sont leur œuvre* »¹²⁴. Le gouvernement n'a aucune gêne à parler de « propagande » afin d'y parvenir et renforce son contrôle sur le cinéma et la radio. En 1963, l'État se dote ainsi d'un nouvel appareil télévisuel avec la création de la « Volta-Vision », ancêtre de la Radio Télévision du Burkina

¹²³ Ilboudo, Roger, « Le chef dans le processus de développement », in *Tradition et modernité*, n° 5, août-sept. 1996, p. 22.

¹²⁴ « M. Yaméogo aux membres du Conseil économique et social », in *Afrique Nouvelle*, n° 665, 4 mai 1960, p. 8.

(R.T.B.)¹²⁵. Là encore, les effets ne sont pas immédiatement perceptibles, loin s'en faut, car comment imaginer que la chaîne unique du pouvoir ait une réelle influence lorsque l'on sait que seule une poignée de foyers aisés a la possibilité d'acheter un poste de réception qu'il faut d'ailleurs alimenter en électricité, ce qui est loin d'être une évidence pour tous ? L'accent est donc aussi porté sur la radio, plus populaire, qui diffuse à partir de 1964 sa « campagne d'éducation rurale » dans le but de sensibiliser les auditeurs ruraux aux problèmes économiques rencontrés par le gouvernement. La même stratégie est adoptée par le C.N.R. Celui-ci renforce les capacités d'émission de la R.T.B., augmente le volume horaire de ses émissions et établit de nouvelles liaisons entre Ouagadougou et la province afin de permettre l' « *intégration nationale* »¹²⁶, entreprise poursuivie en 1984 par la fondation du quotidien d'État *Sidwaya*, lu par les rares privilégiés suffisamment alphabétisés en français.

Le peuple entier est aussi en passe d'être mobilisé afin d'atteindre les objectifs décidés au sommet dans un contexte d'économie planifiée. L'instauration d'un service civique est envisagé en 1960 et voit le jour en 1963. Une loi permet alors de réquisitionner tous les Voltaïques d'au moins 18 ans afin d'effectuer des travaux d'intérêt national pour deux ans avec possibilité de renouvellement. S'agirait-il d'un avatar contemporain du « travail forcé » ? Les justifications sont en tout cas celles défendues des décennies plus tôt par les administrateurs coloniaux : l'État ne peut pas tout faire et les populations doivent se responsabiliser pour travailler à leur propre développement. Mais cette fois-ci, les chefs ne sont plus guère sollicités par le pouvoir central ; ils s'effacent devant les cadres du R.D.A., devenu un « parti-État ». Cette mesure trouve une fois de plus son aboutissement sous la révolution sankariste avec la création, en 1984, du Service national populaire (SER.NA.PO.). Celui-ci, qui se veut une forme de service militaire et civique, astreint les hommes et les femmes destinés à une carrière dans le secteur public ou parapublic à consacrer deux ans de leur vie au service de l'État. La mesure, qui se veut un moyen de sensibiliser les futurs fonctionnaires aux réalités du terrain, les amène à enseigner gratuitement ou, pour certains, à accomplir des travaux agricoles. En 1987, suite au « Serment de Koudougou » qui engage le pays à bâtir une économie nationale indépendante par tous les moyens, le C.N.R. prévoit également la création de « brigades de travail » permettant de mobiliser les « camarades » vingt-et-un jours par an afin de réaliser les tâches de développement trop lourdes à supporter

¹²⁵ Cf. la loi n° 17-63/AN du 24 juillet portant création de « Volta-Vision ».

¹²⁶ Le projet est poursuivi par le Front populaire peu après le coup d'État du 15 octobre 1987. En 1988, le F.P. souhaite augmenter annuellement la puissance d'émission de la radio et de télévision grâce à l'achat d'émetteurs supplémentaires à ondes courtes. Là encore, l'objectif consiste notamment à contourner les chaînes d'information et de mobilisation que constitue la chefferie. Cf. « Spécial an V », in *Carrefour Africain*, n° 1047, 31 juillet 1988, pp. 64-65.

pour l'administration à l'échelle des villages, des départements ou des provinces. Ce travail volontaire est organisé par les Comités de défense de la Révolution (C.D.R.), créés en septembre 1984.¹²⁷

Poussant à l'extrême les mesures de déconcentration administratives engagées sous la 1^{ère} République, Sankara conçoit précisément ces comités comme un appareil de mobilisation des masses censé permettre le contournement des intermédiaires coutumiers. En effet, les C.D.R. sont ouverts à tout « camarade révolutionnaire » à condition de ne pas être un « exploiteur du peuple » ou d'appartenir aux « forces rétrogrades », c'est-à-dire à la chefferie coutumière. Les C.D.R. constituent bien vite l'échelon de base de l'administration sankariste, à commencer par les comités dits « géographiques », puis de « service ». L'organisation des premiers coïncide avec le découpage territorial du pays selon un emboîtement d'échelles très précis. Formés de volontaires, pour la plupart non professionnels et peu expérimentés, les C.D.R. géographiques sont les instances de décision et d'application des politiques impulsées par le haut au niveau des secteurs¹²⁸, des villages et des villes non érigées en communes. Les C.D.R. de service, créés un peu plus tard, sont quant à eux organisés par branche professionnelle ou par catégorie sociale, l'ensemble du dispositif visant à soutenir le Plan populaire de développement (P.P.D.). Partant du principe affirmé par le D.O.P. selon lequel « *il y a sept millions de Voltaïques, donc sept millions d'hommes politiques* », le P.P.D., appuyé par les C.D.R., est conçu comme « *un acte politique qui a éveillé la conscience des paysans et fait appel à leur propre force pour la construction de leur bonheur.* »¹²⁹ Priorité est donnée à l'autosuffisance alimentaire, projet peu réaliste pour une société qui se veut cependant « nouvelle » et « radieuse ». Aucun secteur de l'activité économique n'échappe à ce plan ou aux C.D.R. À charge pour ces derniers, et donc pour le peuple, de créer les écoles, les dispensaires ou de réaliser les travaux d'intérêt général qui leur font défaut. La mobilisation de la force de travail qui en découle est confiée à ces mêmes C.D.R. à qui l'on demande de rester critiques à l'égard des politiques décidées au sommet par l'emblématique

¹²⁷ « Deuxième conférence nationale des CDR. Un tournant décisif », in *Carrefour Africain*, n° 982, 10 avril 1987, p. 11.

¹²⁸ Les secteurs viennent remplacer les quartiers en milieu urbain. En pays moaga, ils visent à briser l'autorité des chefs de quartier dont ils portent le nom. À Ouagadougou par exemple, on ne parle plus de « Bilbaologo », quartier du Baloum Naaba, ou de Larlin, quartier du Larle Naaba, mais de secteur 1, 2 etc. Les 66 anciens quartiers sont purement et simplement remplacés par 30 secteurs. L'enjeu de la réforme urbaine est de taille car, comme le rappelle Richard Banégas, c'est là que le nouveau rapport entre l'État et la société est le plus visible, la ville concentrant tous les contre-pouvoirs. Cf. Banégas, Richard, « Insoumissions populaires et Révolution au Burkina Faso », C.E.A.N.-I.E.P. de Bordeaux, Université de Bordeaux I, 1993, p. 81.

¹²⁹ Ouédraogo, Michel, « Paysannerie d'aujourd'hui », in *Sidwaya*, n° 814, 15 juillet 1984, p. 6.

« P.F. », le Président du Faso. C'est ce que celui-ci appelle le « centralisme démocratique »¹³⁰.

En octobre 1987, l'heure du bilan a sonné. Sankara est renversé par son ancien bras droit, Blaise Compaoré, qui ne manque pas de rappeler les limites d'une politique certes volontariste, mais incapable de changer en profondeur les mentalités.

Pour un changement des mentalités

Ce travail sur les esprits est certainement le plus grand chantier ouvert par les nouvelles élites depuis l'indépendance. Considérant que l'immense majorité de la population, rurale en particulier, n'a pas conscience de sa propre force, estimant que l'obéissance de ces hommes et femmes à l'égard de leurs chefs coutumiers s'explique par leur faible politisation, les chefs d'État, quels qu'ils soient, ont eu à cœur de les « former » tout en les « responsabilisant » aux affaires courantes de la Cité. Des paysans passifs, obéissant aveuglément à leurs chefs, inconscients des enjeux politiques et économiques « modernes », voilà un tableau – et très certainement un cliché – qui a été celui peint à maintes reprises par le pouvoir colonial. C'est aussi, à notre sens, ce qui lie plus étroitement qu'on ne le pense la classe dirigeante africaine à son prédécesseur français ; constat qui vaut aussi, avec quelques réserves de taille, pour le pouvoir sankariste. Croire que les mentalités se changent en un jour, et imposer ce changement « par le haut » malgré le caractère populaire des C.D.R. par exemple, imaginer que les populations rurales suivront docilement le pouvoir central dans sa volonté de bâtir une « société nouvelle », voilà un écueil qui a été celui des administrations coloniales tout comme celui de nombreux chefs d'État africains.

Sur le papier, il y a bel et bien eu des réalisations. Par exemple, sous le régime de Lamizana, les populations ont participé à l'extension du réseau routier ainsi qu'à son entretien¹³¹. Au temps de la R.D.P., de grands projets d'aménagement rural comme celui de la

¹³⁰ Le terme paraît ambigu au regard des pratiques. En réalité, Thomas Sankara décide seul des grandes lignes politiques et économiques, souvent aux dépens de ses proches conseillers, à l'image d'un certain Blaise Compaoré, qui en gardera une rancune tenace. L'organisation des C.D.R. ressemble davantage à une structure centralisée que l'inverse. Elle obéit en effet à un organigramme de type pyramidal : à sa base les C.D.R. de villages et de quartiers, puis viennent les comités départementaux et provinciaux. Au sommet se trouve le Conseil national de la Révolution, présidé par Sankara. En revanche, ces structures ne sont pas vues comme de simples chaînes de commandement. Chaque niveau est aussi le lieu de multiples débats sur les actions à mener ; il réunit des délégués élus disposant d'un pouvoir délibérant à condition que les orientations fixées par le D.O.P. soient respectées.

¹³¹ L'amélioration du réseau routier est une des conditions essentielles de l'emprise du pouvoir central sur des campagnes que l'on tente de désenclaver. En 1966, le pays ne compte pas un kilomètre de route goudronnée. En 1978, Lamizana peut se vanter d'avoir réalisé le bitumage de 30% des 4.500 km de routes nationales, ce qui peut

plaine du Sourou (13.000 hectares irrigués), ou du barrage de la Kompienga (1.000 hectares), ont connu un certain succès. Tandis que les jeunes de quartiers se sont mobilisés pour effectuer régulièrement des travaux de voiries dans les centres urbains, d'autres opérations, plus spectaculaires, ont été menées avec un relatif succès. Nous pensons à la campagne « vaccination-commando » ou à celle dite « alpha-commando », qui conduisent en quelques semaines 2,5 millions d'enfants à se prémunir de la variole, de la méningite ou de la fièvre jaune¹³², et environ 35.000 personnes à suivre des cours d'alphabétisation de base¹³³. Mais ces données statistiques cachent mal les formes de résistance populaire mises en œuvre « par le bas ».

Loin d'être demeurés passifs, les Burkinabè n'ont pas toujours été prompts à suivre les mots d'ordre lancés par l'intelligentsia urbaine. Aux mieux, on a pu observer des formes d'incompréhension de la population à l'égard de la classe dirigeante. L'exemple le plus éclatant est certainement celui de la Réforme agraire et foncière (R.A.F.), mise en œuvre en 1984. De l'avis même des autorités révolutionnaires, personne n'en a réellement saisi le sens : s'agissait-il d'une spoliation des terres par l'État ? Ou au contraire une forme de redistribution collective des terres ? De façon plus générale, la multiplication des veillées-débats n'a guère permis de clarifier le discours révolutionnaire. Ceci n'a pas échappé à la presse d'État, qui avoue en 1985 que « *Le langage révolutionnaire (notions, principes organisationnels etc.) n'est pas facilement accessible à la masse.* »¹³⁴ Comble de l'incompréhension, le ministre de la Question paysanne, Jean-Léonard Compaoré, passe pour un étranger en pays rural, lui qui affirme en 1984 que « *Le progrès suppose que nous, intellectuels, allions vers le paysan et que nous comprenions sa mentalité afin de le faire évoluer avec nous.* »¹³⁵ En réalité, les populations que Sankara voulait sortir « *des limbes du moyen âge, de l'arriération* »¹³⁶ ont su lui opposer des formes de résistance.

Tout d'abord en ville. Les quartiers « traditionnels » portant le nom de leurs *nanamse* ont continué d'être utilisés. Encore aujourd'hui, on trouvera plus facilement son chemin en

nous paraître fort modeste. Cf. Lamizana, Général S., *op. cit.*, pp. 378-379. Encore en 1990, le réseau routier ne compte que 1506 km de voies bitumées. Les tournées administratives en province en souffrent ; elles ne sont certainement pas suffisantes, comme le déploraient de nombreux administrateurs coloniaux des décennies plus tôt, si bien que l'administration peine à se rapprocher des citoyens.

¹³² Jaffré, Bruno, *Burkina Faso. Les années Sankara. De la Révolution à la rectification*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 96-97.

¹³³ *Ibid.*, p. 94.

¹³⁴ « A la découverte des CDR géographiques. Aujourd'hui le secteur 11 », in *Sidwaya*, n° 352, 12 sept. 1985, p. 5.

¹³⁵ Ouédraogo, Michel, « Paysannerie d'aujourd'hui », *op. cit.*

¹³⁶ « An IV de la RDP. Discours du camarade président du CNR et du Faso », in *Sidwaya*, n° 835, 17 août 1987, p. 2.

demandant où se trouve le quartier du Larle que le secteur auquel il correspond. Plus grave encore, les C.D.R. ont pu être infiltrés par les élites anciennes ou leurs « alliés » au moyen de stratégies d'alliances matrimoniales ou de réseaux¹³⁷. Nous savons par exemple que l'actuel Baloum Naaba n'a pas été inquiété sous la Révolution car certains de ses cadres étaient des ressortissants de son quartier, Bilbalogo, créant de la sorte une forme de solidarité de proximité géographique¹³⁸. D'après ce ministre du Moogo Naaba, la population a parfois très mal supporté l'attitude de certains C.D.R. qui se sont souvent rendus coupables d'escroquerie, de bavures ou de laxisme¹³⁹. La première génération de révolutionnaires est en effet la plus inexpérimentée et aussi la plus jeune. Les excès de ses militants sur le terrain n'ont pas échappé au C.N.R. qui rappelle à qui veut l'entendre que chaque révolutionnaire est un « féodal qui s'ignore »¹⁴⁰. D'après nos enquêtes orales, il ressort également que de nombreux Burkinabè ont particulièrement souffert du climat délétère de dénonciation prégnant à l'heure du combat contre les « ennemis du peuple ». Une dette impayée, une jalousie particulière, et voilà qu'un camarade dénonce son voisin pour « comportement contre-révolutionnaire ». Le capital de sympathie des jeunes cadres de la Révolution, désireux de tout changer, d'émanciper les femmes ou les paysans, a fini par s'émousser, plus vite que le prestige des chefs.

Dans ces conditions, le pouvoir révolutionnaire a dû, dans la pratique, composer avec les chefs. Des tactiques d'alliance informelle entre le pouvoir révolutionnaire et la chefferie a donc pu être mises en œuvre sur le terrain, loin de la fièvre révolutionnaire qui agite la capitale. Pour le roi de Boussouma, Naaba Sonre, la raison paraît simple : « *les C.D.R. ne représentaient rien pour le peuple. Il fallait traduire les mots d'ordre sur place.* »¹⁴¹ Et les chefs, vivant au milieu de la population depuis toujours, auraient été les meilleurs interprètes du pouvoir révolutionnaire. Le propos peut paraître quelque peu exagéré, mais de nombreux faits viennent le confirmer. Sans les citer tous, rappelons néanmoins le cas édifiant de ce haut-

¹³⁷ Une des preuves de cette infiltration, ou du moins des sympathies témoignées par certains révolutionnaires à l'égard des chefs, est certainement l'indignation de militants face à l'ordre donné par le C.N.R. de couper l'électricité au palais du Moogo Naaba en raison de factures impayées. Le C.D.R. du quartier de Sankaryaré (dans le centre-ville de Ouagadougou) va jusqu'à conseiller ses militants « *de ne plus participer, ni effectuer aucun travail d'intérêt commun tant que l'électricité du Moro-Naba ne serait pas rétablie* ». Note de renseignement de la division de la sûreté de l'État, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ouagadougou, 14 décembre 1983. A.N.F., 7V 162. On peut également noter la présence du petit-fils du Gounga Naaba, un des ministres de Naaba Kougri, au sein du C.D.R. du secteur 8 de Ouagadougou, décrié pour ses origines, mais protégé en 1984 par le régime, qui juge que l'homme n'a rien à se reprocher dans la mesure où il a été démocratiquement élu.

¹³⁸ Entretien avec S.E. le Baloum Naaba Tanga II, *doc. cit.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ « Ouverture d'un séminaire sur l'administration territoriale révolutionnaire », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 463, 28 nov. 1983, p. V.

¹⁴¹ Entretien avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

commissaire de la province du Mouhoun (région de Dédougou), venu assurer aux chefs qu'il « *n'est pas venu pour détruire, ni pour prendre, mais plutôt pour bâtir une société nouvelle, où il fera bon vivre pour tout le peuple burkinabè.* » S'adressant toujours à eux, ce haut fonctionnaire rappelle à quel point les membres du C.N.R. « *comptent en grande partie sur vos expériences et vos conseils qui leur serviront de bagage pour libérer notre peuple qui connaît encore les séquelles du colonialisme.* »¹⁴² Effectivement, un peu partout sur le territoire, le haut-commissaire, remplaçant la figure du commandant de cercle, se trouve vite débordé par les multiples conflits d'ordre foncier et matrimonial qui agitent les villages. L'expertise des chefs est donc requise pour les problèmes de délimitation des champs et des terroirs – on dit alors que le chef de terre est un « cadastre vivant », utile pour la mise en œuvre de la R.A.F. – , mais aussi pour les cas de « vols » de fiancées, de mariage forcé etc.¹⁴³ Le chef ne quitte donc pas son rôle de conciliateur. Bien malgré le C.N.R., il se trouve associé de fait à l'administration territoriale du Burkina révolutionnaire.

En somme, comme l'écrit fort justement Richard Banégas, « *la paysannerie a su intégrer l'institution des CDR à ses pratiques sociales* »¹⁴⁴ La population urbaine également¹⁴⁵. En 1987, l'État révolutionnaire est donc au bord de l'impasse. Le « centralisme démocratique » n'a en réalité que très peu d'impact sur l'autorité des chefs dont les capacités de médiation sont toujours sollicitées. La création de l'Union nationale des paysans du Burkina (U.N.P.B.) cette même année n'y change rien¹⁴⁶. Du point de vue économique, la désillusion est grande. Malgré d'incontestables réalisations, malgré l'engagement profond et

¹⁴² « Mouhoun. Rencontre Haut-Commissaire et notables coutumiers », in *Sidwaya*, n° 401, 21 nov. 1985, p. 3.

¹⁴³ Le témoignage du Manga Naaba, François Bouda, bien qu'à prendre avec des précautions, illustre bien le type de relations qui a pu s'établir entre les chefs et les hauts-commissaires. Celui de la province du Zoundwéogo, débordé, se serait ainsi adressé au Manga Naaba : « *Papa, je viens à vous en tant que votre fils pour solliciter votre appui et votre collaboration afin de nous aider à solutionner les multiples conflits fonciers et matrimoniaux en instance. Une fois qu'ils ont quitté les bureaux du Haut-Commissariat, tous les protagonistes refusent de se conformer en pratique aux jugements que nous rendons. Nous en sommes arrivés à la conclusion que tous les intéressés se soumettront à votre verdict à vous, leur chef. Ils sont convaincus de s'exposer à toutes sortes de malédictions de la part de leurs ancêtres s'ils venaient à transgresser les lois sacrées des ancêtres en vertu desquelles vous rendez la justice.* » Cf. Guissou, Basile L., *op. cit.*, p. 72. Les chefs disposent donc d'une autorité à fondement magico-religieux qui échappe en grande partie à un pouvoir révolutionnaire qui lui oppose son propre imaginaire du pouvoir.

¹⁴⁴ Banégas, Richard, *op. cit.*, p. 61.

¹⁴⁵ Richard Banégas signale également la très forte influence des chefs de quartier à Ouagadougou, auprès desquels une partie non négligeable des Ouagalais préfère s'adresser plutôt qu'aux C.D.R.

¹⁴⁶ Si le multipartisme n'existe pas officiellement sous la R.D.P., si les syndicats ne font plus guère entendre leur voix, en revanche la société est réorganisée par catégorie sociale (par classe aurait-on dit à cette époque). Une union des femmes a été créée dès le début de la Révolution, puis celle des « Anciens », et enfin des paysans. L'U.N.P.B. a reçu pour « *mission première de combattre toutes les formes d'aliénation en milieu rural, en maintenant une lutte permanente contre l'idéologie féodale et les forces rétrogrades ; d'informer et de conscientiser les paysans, tout en libérant leurs initiatives* ». Nous y voyons un aveu implicite de l'impuissance des C.D.R. en la matière. Cf. Zongo, Jean-Bernard, « Tougan : conférence nationale UNPB. S'organiser pour mieux produire », in *Sidwaya*, n° 1263, 28 avril 1989, p. 2.

sincère du « P.F. » en matière de développement, le Burkina est étouffé par sa politique d'autarcie économique tout autant que par la division de la société entre « révolutionnaires » et « réactionnaires ». Compaoré l'a bien saisi et renoue avec les pratiques de collaboration qui existaient depuis si longtemps entre le pouvoir « moderne » et les autorités « traditionnelles » ; parcours d'accommodation qui doivent bien sûr être réaménagés dans le nouveau contexte de « transition démocratique ».

Le recours aux élites anciennes d'un État dans l'impasse

Du combat « anti-féodal » à la trêve : les nécessités de la concorde nationale

Malgré l'énergie et le volontarisme mis en œuvre par les différents gouvernements pour établir un contact plus direct avec les masses rurales et pour les associer plus étroitement aux problématiques du développement, la situation économique du pays ne s'est pas significativement améliorée. Les nouvelles élites intégrées dans les organes administratifs déconcentrés et décentralisés sont loin d'avoir toutes inspiré la confiance et le sentiment de proximité escomptés par l'État. Ceci vaut également pour l'expérience révolutionnaire qui a pourtant mobilisé de nombreux hommes et femmes issus de la « société civile ». Pour la plupart des Burkinabè, un fossé existe entre les « intellectuels » venus de la capitale ou des grands centres urbains, et la « base », essentiellement rurale. Les incompréhensions entre ces deux univers – par ailleurs très divers chacun – a été autant celle de la lettre que de l'esprit, situation nécessitant le fréquent recours à la capacité médiatrice de la chefferie, y compris en contexte de lutte « anti-féodale ». La transposition des mots d'ordre du pouvoir central sur le terrain, la mobilisation et l'adhésion populaire au bénéfice des chantiers ouverts par l'État, plus encore, le changement des mentalités souhaité par tous les chefs d'État depuis 1960, sont restés des projets de société partiellement rejetés par les Burkinabè.

L'expérience coloniale avait déjà montré à quel point les populations rurales étaient capables de résister aux politiques de développement socio-économiques impulsées « par le haut », voire à se les réapproprier afin de les rendre compatibles avec des pratiques sociales plus proches des contextes locaux de gouvernance, de leur culture et de leur histoire. À l'échelle du village ou du canton, cette résistance a pu se manifester par le refus de nombreux Moose de voir l'autorité des *nanamse* supplantée par celle de fonctionnaires que l'on dirait aujourd'hui « parachutés » sur le terrain, ou par des structures qualifiées d' « exogènes » au regard de leur mode de fonctionnement ou de leur composition à l'image des C.D.R.

Ce constat gagnerait évidemment à être nuancé, mais il peut expliquer le succès d'organes de développement « para-coutumiers », voire « pseudo-coutumiers », comme les « Groupements Naam », qui connaissent un certain dynamisme depuis leur fondation en janvier 1988 à Ouahigouya (Yatenga). Répondant au principe très en vogue de l'« autopromotion paysanne », ces groupements coopératifs sont le résultat d'une initiative prise par Bernard Lédéa Ouédraogo et non par l'État, bien que ce dernier soutienne le projet. On se souvient que le *naam* fait référence au pouvoir détenu par les *nanamse*. Mais que l'on ne s'y trompe pas, les Groupements Naam ont été conçus comme un outil de développement indépendant de la chefferie coutumière. Pour son fondateur, il s'agit avant tout d'une communauté d'intérêt et de production basée sur une vision idéalisée et modernisée de la « coutume », « *une forme traditionnelle parfaite (...) où existe l'égalité entre tous les membres* ». ¹⁴⁷ S'inspirant des associations traditionnelles de jeunesse moaga (les *Kombi-Naam*, organisés sous forme de classes d'âge), ces groupements sont une forme de communisme primaire, égalitariste « *en marge de l'ordre social établi* », mais aussi « *un pouvoir parallèle au pouvoir féodal en place* » ¹⁴⁸ à en croire le capitaine Sédogo, ministre de l'Action coopérative paysanne du Front populaire (F.P.), nom du nouveau régime mis en place par Blaise Compaoré suite au coup d'État du 15 octobre 1987.

Empiétant sur les prérogatives des chefs, les Groupements Naam visent à mobiliser les paysans, conviés à travailler une partie de la semaine sur des champs collectifs en période d'hivernage. Quant à la saison sèche, celle-ci est dévolue à des activités communautaires diverses comme la lutte contre la désertification, l'élevage, la culture maraîchère, ou encore à des activités culturelles comme le théâtre ou le sport. Cette organisation se veut ainsi résolument tournée vers l'intérêt des paysans, ce qui lui vaut sa réputation d'honnêteté et de désintéressement d'où découle une certaine popularité qui fait souvent défaut aux nouvelles élites comme à certains *nanamse*. Bernard L. Ouédraogo établit d'ailleurs une nette distinction entre « son » *naam* et celui des chefs : « *Le Naam* » explique-t-il en 1989, « *pouvoir politique, royauté ou chefferie a été créé par nos ancêtres. A l'époque, la royauté et la chefferie étaient des organisations dominatrices qui n'hésitaient pas à brimer les gens, en utilisant la force (...). Le Kombi Naam, lui, est très différent du Naam, pouvoir politique. Ce sont même deux notions diamétralement opposées.* » ¹⁴⁹

¹⁴⁷ Interview de Bernard Lédéa Ouédraogo, in *Sidwaya*, n° 963, 16 fév. 1988, p. 5.

¹⁴⁸ « Conférence de presse du ministre de l'Action coopérative paysanne », in *Sidwaya*, n° 1336, 16 août 1989, p. 3.

¹⁴⁹ « Naam d'hier et Naam d'aujourd'hui », in *Carrefour Africain*, n° 1075, 21 avril 1989, p. 22.

Ce discours, à la fois néo-traditionaliste et révolutionnaire, n'est d'ailleurs pas si éloigné de celui tenu par les cadres du F.P. deux ans encore après la chute de Sankara dans la mesure où la rupture avec la R.D.P. n'a pas été immédiate. Le nouveau pouvoir de Blaise Compaoré s'inspire encore largement du D.O.P., reconnu comme texte de référence officiel pour l'élaboration des statuts du F.P. Pour autant, Compaoré est fermement convaincu que la page d'histoire écrite par le C.N.R. doit être tournée. Les nécessités de la « rectification » du processus révolutionnaire l'emportent, rectification qui devient progressivement un mot commode pour vider de sa substance l'expérience du sankarisme. Parmi les nouveaux chantiers engagés par Compaoré dès octobre 1987 figure ainsi le réaménagement du rôle des élites anciennes dans le processus de développement économique – mais aussi « démocratique » – du Burkina post-révolutionnaire ; orientation impensable quelques mois plus tôt. Le discours du pouvoir central à l'intention des chefs s'adoucit progressivement au cours des années 1988-1989. Les enjeux sont de taille : la société est divisée, l'État est au bord de la banqueroute et le pouvoir du nouveau chef du gouvernement paraît bien fragile à cette date. Compaoré compte donc sur l'unité de « tous les fils du pays » afin de renforcer le F.P.

C'est dans ce contexte que se tiennent du 8 au 10 janvier 1988 les Assises nationales, une grande table ronde au cours de laquelle chaque invité dresse le bilan critique des quatre années de la Révolution. Les chefs coutumiers y sont conviés au même titre que les syndicats, l'Union des femmes du Burkina (U.F.B.), celle des anciens (U.N.A.B.) ou encore des paysans (U.N.P.B.), signe de « détente sociale ». En revanche, de nombreuses ambiguïtés demeurent comme le révèle l'absence de tout statut clairement défini de la chefferie dans les nouvelles institutions du pays ainsi que dans le dispositif législatif relatif à la décentralisation.

L'impact des mesures de décentralisation sur les autorités coutumières

Entre 1987 et 1991, le pays tente de se doter d'une nouvelle constitution doublée d'une administration réformée. À bien des égards, les premières années du F.P. sont celles des tâtonnements. L'objectif affiché par le gouvernement de Compaoré est toujours celui qui consiste à susciter « *l'implication réelle de notre paysannerie à toutes les initiatives de développement* »¹⁵⁰ ; mais cette fois-ci, les chefs coutumiers sont progressivement mis à contribution par le nouveau régime qui dit ne rien vouloir imposer, mais plutôt persuader. Au

¹⁵⁰ « Allocution du président du FP à l'occasion de la clôture des assises », in *Carrefour Africain*, n° 1064, 3 février 1989, p. 15.

quotidien, les *nanamse* ne sont plus inquiétés par le pouvoir central. L'heure n'est plus à l'humiliation des élites anciennes. Elle est bien davantage à la recherche de leur soutien afin d'expliquer en province les raisons qui ont conduit au coup d'État du 15 octobre, aussi bien que celles justifiant le retour au libéralisme économique. Geste de détente, les C.D.R. sont supprimés en mars 1988 pour être remplacés par d'éphémères Comités révolutionnaires (C.R.) rapidement investis par les chefs ou leurs alliés. En 1989, la réforme agraire et foncière est renégociée avec l'expertise des chefs de terre, timidement associés à la redéfinition de ses contours¹⁵¹.

La même année, Compaoré crée son parti, l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (O.D.P.-M.T.). Le chef de l'État entend élaborer une nouvelle constitution, créer la IV^e République, et s'appuyer sur une formation politique ultra majoritaire tout en feignant de remettre à l'honneur le multipartisme. Le recours à la chefferie n'est donc pas uniquement la conséquence d'une préoccupation d'ordre économique. Dès lors, développement et politique se mêlent intimement, le F.P. estimant que la « démocratisation » du Burkina est le préalable fondamental à sa prospérité. En 1991, la nouvelle constitution est massivement adoptée par référendum avec le ferme soutien des chefs, bien que ceux-ci n'y figurent nulle part. Les *nanamse* se consolent autrement et saisissent les bénéfices qu'ils peuvent tirer de leur soutien affiché à l'endroit de la IV^e République. Sur ce plan, les appels du pied du gouvernement les rassurent. En revanche, la signature du Plan d'ajustement structurel (P.A.S.) avec les institutions de Bretton Woods a bien des raisons de les inquiéter. L'aide et les prêts consentis par le F.M.I. et la Banque mondiale sont en effet soumis aux principes de la « bonne gouvernance ». Celle-ci conditionne l'aide à la démocratisation de la vie politique burkinabè qui s'accommoderait mal de la reconnaissance officielle d'élites au pouvoir héréditaire. Le P.A.S. engage également le pays sur la voie de la décentralisation renforcée dont les *nanamse* craignent d'être les grands perdants.

Cette inquiétude a tout de fondé si l'on suit les premiers pas de la phase la plus contemporaine de la décentralisation au Burkina. En mai 1993, l'Assemblée nationale adopte cinq lois de décentralisation qui ignorent superbement les chefs. À titre d'exemple, celle du 7 mai stipule, sans autre précision, que l'administration villageoise est assurée par un « responsable administratif » en liaison avec un conseil, dont le rôle est purement consultatif. La loi du 12 mai, elle, prévoit les conditions d'élection des conseillers à l'échelle des villages,

¹⁵¹ « Sanmatenga. Séminaire sur la réorganisation agraire et foncière. Les enjeux de la sensibilisation », in *Sidwaya*, n° 1217, 21 fév. 1989, p. 2.

des secteurs, des départements et des provinces tout en organisant ces coupages administratifs sous forme de comités de jeunes, de femmes et d'anciens sans mentionner explicitement les chefs¹⁵². Dans les faits, ces derniers peuvent être élus au même titre que n'importe quel citoyen, tout en disposant d'un capital de prestige et d'autorité qui en fait malgré tout des favoris. Á y regarder de près, ces dispositions ne sont pas si éloignées des procédures électorales décidées par Yaméogo à l'échelle du village, pas plus que des possibilités de leur détournement par les chefs. Enfin, ajoutons que rien n'interdit aux agents administratifs élus ou nommés de travailler de concert avec les autorités coutumières, ce qui est implicitement recommandé par Compaoré, lui qui loue la « *grandiose contribution au développement et à la démocratie des différentes communautés religieuses et coutumières* »¹⁵³...élections obligent !

Pour autant, le plus grand risque couru par les chefs tient certainement à l'émergence de nouveaux challengers pour le pouvoir local, consacrés par le suffrage universel. Comment ne pas penser à la figure de l'instituteur, bien souvent non originaire du lieu où il tient ses classes, mais détenteur du prestige lié au diplôme et au savoir ? Pour résumer, disons que du point de vue des chefs, la décentralisation n'est certainement pas le terrain le plus favorable pour « fabriquer » de nouveaux arrangements institutionnels¹⁵⁴. Car une ambiguïté de taille demeure : celle qui consiste pour le gouvernement à apaiser ses relations avec les élites anciennes, à collaborer de façon informelle avec celles-ci, tout en faisant de la décentralisation un outil qui pourrait permettre à terme de s'en débarrasser.

Autre paradoxe, la décentralisation conduirait les chefs à rester influents là où il ne sont pas les plus populaires, à savoir dans les grands centres urbains, et, *a fortiori*, dans la capitale, tandis que le village, lieu où se déploie par excellence leur autorité, ne serait plus celui où les chefs ont encore une chance de peser lourdement sur les orientations en matière de développement¹⁵⁵. Ce propos trouve d'autant plus de sens que, lot de consolation peut-être,

¹⁵² Sawadogo, Antoine R., *L'État africain face à la décentralisation*, Paris, Karthala/ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2001, p. 38.

¹⁵³ « Message du chef de l'Etat à l'occasion de la fête du 4 août 1991 », in *L'Observateur Paalga*, n° 2972, 6 août 1991, p. 6. Dans le texte intégral, nous remarquons que Compaoré cite ces autorités avant les O.N.G. et les organisations syndicales, ce qui s'explique certainement par le degré d'importance que le chef de l'État leur accorde en pleine période électorale...

¹⁵⁴ Sur la question des recompositions sociopolitiques liées à la décentralisation, voir Ouédraogo, Hubert M.G., « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en Développement*, vol. 34, n° 133, 2006 (1), p. 12 *et sq.*

¹⁵⁵ Disons que la décentralisation peut être vue comme une façon de limiter le pouvoir local du chef sur lequel l'administration centrale n'a que peu de prise. *A contrario*, la fin de la politique « anti-féodale » réactive à nouveau les mécanismes de rapprochement des pouvoirs royal et républicain au sein d'un même espace : Ouagadougou, la capitale. On voit ainsi la chefferie occuper des sièges à l'Assemblée nationale tandis que la 2^{ème} Chambre leur est en partie dédiée. Bien évidemment, les décisions prises au Parlement ne peuvent avoir qu'un impact important sur la mise en œuvre de la décentralisation, autant que sur les grandes orientations en matière de développement.

les chefs apprennent la création d'une 2^{ème} Chambre législative au sein de laquelle ils sont conviés avec le titre de « représentant coutumier et religieux ». Officiellement conçue pour permettre « *L'expression plurielle libre et franche en matière de conception, de mise en œuvre et de contrôle de la politique du développement* »¹⁵⁶ – encore un impératif de la « bonne gouvernance » –, cette Chambre basse du Parlement est officieusement censée assurer une large représentation de l'O.D.P.-M.T. en cas d'échec aux élections législatives. Pour la plupart des *nanamse* ceci n'a guère d'importance dans la mesure où ils se voient ainsi reconnaître le rôle d'acteurs clés en matière de développement, et ce au plus haut niveau de l'État. Cette nouvelle place stratégiques leur offre la capacité d'infléchir partiellement les orientations politiques en la matière, mais aussi de monnayer une fois de plus leur capacité à mobiliser les masses que la décentralisation n'est pas prête de remettre sérieusement en cause. La nécessité de collaborer avec la chefferie justifie donc en partie la création de cette Chambre. Compaoré, en pleine campagne pour les présidentielles, l'exprime d'ailleurs fort bien dans son programme de candidat, jugeant que « *dans un pays comme le nôtre, caractérisé par la coexistence de structures sociales et mentales modernes et traditionnelles, l'existence d'un processus inachevé de formation des classes sociales et des catégories socio-professionnelles ainsi que la prédominance de l'analphabétisme, toutes formes de représentation qui s'arrêteraient aux seules institutions conventionnelles et classiques seraient par essence insuffisantes.* »¹⁵⁷ Plus qu'un marché de dupes, une alliance informelle vient d'être durablement conclue, offrant une certaine marge de manœuvre aux élites anciennes qui finissent par massivement investir le domaine du développement dont elles estiment être la conscience morale et historique.

¹⁵⁶ « Message du chef de l'Etat à l'occasion de la fête du 4 août 1991 », *op. cit.*

¹⁵⁷ « Programme septennal de Blaise Compaoré », in *L'Observateur Paalga*, n° 3040, 13 nov. 1991, p. 5.

Cinquième partie : les *nanamse*, cautions morales d'un « modèle » de développement contesté ? (1993 à nos jours)

La chefferie, sur tous les fronts du développement

La légitimation de l'engagement des chefs

Force est de constater le fait que la politique de décentralisation est loin d'avoir répondu aux enjeux liés au développement du Burkina. Du point de vue gouvernemental, cette politique n'a pas véritablement révolutionné les relations entre le pouvoir central et les provinces, si bien que la médiation des chefs demeure encore incontournable aux yeux d'un gouvernement qui exprime le souhait « *que leur action nous facilite la tâche de mobilisation, indispensable au processus de développement tant recherché par les autorités burkinabè* »¹⁵⁸. En effet, la plupart des préfets ou des hauts-commissaires semblent plutôt mal placés pour établir des rapports de confiance avec les citoyens dans la mesure où le personnel de l'administration décentralisée est mal réparti sur l'ensemble du territoire et paye cher le déficit démocratique notoire d'un régime verrouillant toutes les formes d'opposition légales. Il faut bien se rendre à l'évidence, la méfiance des populations à l'égard de la classe politique a pu entraver le processus de décentralisation dont on sait qu'il n'est pas épargné par les pratiques clientélistes déjà exercées au sommet de l'État. Ses agents déconcentrés passent ainsi souvent pour des personnalités oeuvrant d'avantage pour leurs propres intérêts personnels plutôt que pour ceux d'administrés qu'ils connaissent finalement assez mal.

Sur le terrain, la légitimité des chefs à intervenir dans l'ensemble des problématiques du développement ne pose pas moins problème, car leur capacité à mobiliser les masses ne leur accorde pas automatiquement une place de choix dans l'élaboration ou la conduite des projets. Le problème de leur compétence, dans un univers du développement toujours plus technique et professionnel, se pose bel et bien. Le risque est ainsi grand de voir les chefs peu formés n'être sollicités que pour faire acte de présence au cours des cérémonies qui ponctuent les diverses étapes de la vie d'un projet. Un grand nombre de *nanamse* que nous avons pu interroger entendent jouer un rôle plus valorisant, bien que le caractère symbolique de leur présence ne soit pas négligeable. Dans leur majorité, les chefs espèrent voir leur avis davantage sollicité au sujet des objectifs ainsi que de la mise en œuvre des projets de

¹⁵⁸ « A bâtons rompus avec M. Yero Boly Ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité », in *Sidwaya*, n° 3095, 13 sept. 1996, p. 3.

développement censés servir prioritairement les intérêts de la communauté à la destinée de laquelle ils président.

À cette fin, la chefferie doit mettre en œuvre les stratégies propres à brouiller les registres de légitimité « acquise » par le mérite et celle « héritée » par leur position statutaire « traditionnelle »¹⁵⁹. Comme ce fut déjà le cas lors de l'entre-deux-guerres, elle a donc plus que jamais intérêt à prouver aux yeux de tous qu'elle est détentrice d'une double légitimité non pas contradictoire mais cumulative ou complémentaire. Ceci explique largement le discours de l'actuel Larle Naaba Tigre selon qui « modernité » et « tradition » ne s'opposent pas, mais sont au contraire intimement liées. Depuis les années 1990 au moins, le regain d'intérêt, observé un peu partout en Afrique, des élites nouvelles pour les charges coutumières semble lui donner raison¹⁶⁰. Le Burkina n'échappe pas à ce large mouvement de « retour des rois ». Signalons parmi d'autres l'exemple de Naaba Lilgou de Gon (région de Tenkodogo), ancien fonctionnaire d'État, directeur régional des infrastructures routières de Ouahigouya en 1994, intronisé chef d'un petit village de 2.000 âmes en 1996 ; celui encore de Naaba Kiiba II, intronisé en 1992 chef du canton de Manga après avoir accompli ses études à l'École nationale de la magistrature (E.N.A.M.), puis sur les bancs de l'Institut international de l'administration de Paris (I.I.A.P.) avant d'avoir embrassé une carrière de député ; ou enfin celui du Larle Naaba Tigre, agent à la B.I.B. (Banque internationale du Burkina), devenu en 1990 ministre du Moogo Naaba, puis député du parti présidentiel, le Congrès pour la démocratie et le progrès (C.D.P.). On voit bien que le parcours de certains chefs leur permet de justifier à la fois leur légitimité liée à leur charge coutumière, mais aussi à leurs compétences techniques en matière d'aménagement du territoire, d'administration publique ou encore de finance.

Ces parcours sont également à l'origine de la constitution de précieux réseaux mis à profit par les chefs afin d'investir massivement le domaine du développement. Certains chefs disposent en outre d'un large accès aux médias, tel que le Larle Naaba Tigre. Enfin, formations et réseaux ouvrent la perspective d'un rapprochement plus étroit entre les élites anciennes et nouvelles, rendant possible des processus d' « assimilation réciproque » pour reprendre l'expression de Jean-François Bayart¹⁶¹.

¹⁵⁹ Bako-Arifari, Nassirou, « Relations de processus de décentralisation et pouvoirs traditionnels : typologies des politiques rencontrées », Département du développement durable (SD) de la FAO, juin 1998. <http://www.fao.org/sd/frdirect/ROan0014.htm>

¹⁶⁰ Perrot, Claude-Hélène et Fauvelle-Aymar, François-Xavier (dirs.), *Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003, 568 p.

¹⁶¹ Bayart, J.-F., *L'État en Afrique, op. cit.*, voir en particulier le chapitre 6, « L'assimilation réciproque des élites : l'hypothèse d'un scénario intermédiaire ».

Ce rapprochement entre les élites anciennes et nouvelles se lit avec une remarquable netteté à la lumière des stratégies de canalisation du potentiel médiatique constitué par les institutions royales. Rappelons que pour les autorités gouvernementales, les opérateurs économiques ou les acteurs du monde associatif, l'appel aux chefs permet de réactiver de vieilles chaînes d'information et de mobilisation constituées par les réseaux de commandements qui relient la capitale royale aux villages et secteurs en passant par les cantons et les provinces, bien que ces dénominations ne coïncident pas nécessairement avec les découpages administratifs officiels. En retour, les *nanamse* obtiennent les financements et la publicité nécessaires aux projets de développement, prioritairement destinés aux localités sur lesquelles le pouvoir coutumier s'exerce et, pour le cas des chefs détenteurs d'un mandat électoral, aux ressortissants de leur circonscription.

Le cas du Larle Naaba Tigre est une fois de plus exemplaire. Il suffit d'observer attentivement la liste des invités présents au cours des diverses festivités que le ministre du Moogo Naaba offre en son palais pour se faire une idée des réseaux que ce haut dignitaire est parvenu à tisser. En février 1995 par exemple, le Larle Naaba organise une grande fête à Larlin afin de célébrer le Basgha, ses cinq ans de trône et l'ouverture du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FES.PA.C.O.). Sa proximité à l'égard du président du Faso, son engagement auprès du C.D.P., tout comme son mandat de député, lui valent la visite d'anciens chefs de l'État (dont Saye Zerbo et Lamizana), celle du Premier ministre ainsi que des présidents d'institutions tel le Conseil économique et social (C.E.S.) ou le Médiateur du Faso. Les plus hautes autorités militaires font également le déplacement, tout comme de nombreux responsables d'O.N.G. et d'importants opérateurs économiques. En outre, comme ne manque pas de le souligner la presse d'État, le « *Larlé Naba Tigré a su se tisser de grandes amitiés hors des frontières du Burkina.* »¹⁶² La présence du P.D.G. de R.F.I., André Larquié, est par exemple très remarquable. Patiemment, le Larle est parvenu à prendre contact avec de nombreuses ambassades présentes au Burkina, dégageant ainsi des fonds pour les campagnes d'aide au développement rural dont il est un « acteur clé » comme il le dit lui-même¹⁶³. Ses soutiens auprès de l'ambassade des U.S.A., d'Allemagne ou des Pays-Bas permettent aussi

¹⁶² Ouédraogo, Rasmané, « Basga et 5 ans de trône du Larlé Naba. Sous le signe du rassemblement et de l'intérêt public », in *Sidwaya*, n° 2718, 7 mars 1995, p. 8.

¹⁶³ Entretien oral avec le Larle Naaba Tigre, Ouagadougou, Larlin, Palais du Larle, 2 août 2007.

d'accélérer la mise en œuvre de ses projets de culture maraîchère ou de forages de puits, comme à Bantogdo (au nord de Ouagadougou) où l'ambassadeur hollandais Hans-Maurits Schaapveld est intronisé « Managre Naaba » traduit par « Ministre du développement » en juillet 2006 avec, naturellement, la bénédiction de Naaba Bãoogo II¹⁶⁴.

L'ensemble des démarches entreprises par le Larle Naaba en faveur du développement, la solidité et l'efficience de ses réseaux, lui valent une très forte médiatisation qui conforte son capital de prestige et soude une grande partie des habitants de sa circonscription électorale, le Kadiogo, autour de sa personne. Car la presse n'oublie aucun détail lorsqu'il s'agit de rendre compte de la générosité du ministre. Les sommes obtenues et données par le Larle sont rendues publiques, ainsi que le détail de ses dons matériels (*cf.* doc. 12 p. 82). Dans une certaine mesure, il s'agit de rappeler que la royauté redistribue les richesses, tâche qui incombe normalement à l'État. Rappelons également depuis bien longtemps, le pouvoir économique du chef se montre¹⁶⁵.

Cependant, comme nous le rappelle non sans dépit le Baloum Naaba, arrière-petit-fils d'une grande figure de la modernisation économique sous la colonisation, Naaba Tanga, le secret de la réussite du Larle, « *C'est une capacité financière qui manque à certains* ». Ce ministre du Moogo Naaba avoue par ailleurs que l' « *on est parfois réduits à notre plus simple expression* »¹⁶⁶. En effet, tous les *nanamse* n'ont pas les capacités financières – et les réseaux – permettant de faire étalage de leur « générosité ». En revanche, très nombreux sont ceux qui figurent chaque jour sur le petit écran, voire dans les colonnes de la presse écrite.

¹⁶⁴ Ouédraogo, Adama D., « L'ambassadeur des Pays-Bas à Bantogdo. "Je m'en vais mais je ne vous oublie pas" », in *L'Observateur Paalga*, n° 6680, 13 juillet 2006, p. 6.

¹⁶⁵ Il s'agit en effet des restes d'un type d'économie dite ostentatoire. Loin de se cacher, la fortune se montre, et le nombre des obligés avec elle, notamment au cours des nombreuses cérémonies qui jalonnent la vie privée et publique du dignitaire. Le pouvoir économique est mis en scène ; il ne suscite pas l'indignation mais plutôt un certain respect, voire de l'admiration, du moins tant que le capital de richesses matérielles est mis directement ou indirectement au service de la communauté.

¹⁶⁶ Entretien oral avec le Baloum Naaba Tanga II, *doc. cit.*

Association "Belem Wend Tiga"

30 vélos, 7 tonnes de vivres aux populations de Tanghin-Dassouri

L'association Belem Wend Tiga (BELWET) par l'entremise de son président, le Larlé Naaba Tigré a posé, jeudi 29 mars 2007, un acte de solidarité envers les populations de Tanghin-Dassouri. Elle a remis 30 vélos aux associations féminines et 7 tonnes de vivres pour les plus démunis. C'était sous le parrainage de Mme Geneviève S. L. Ah-Sue, représentante de l'UNFPA.



Le président de BELWET, le Larlé Naaba Tigré promet également un don au centre de l'Action sociale de Tanghin-Dassouri.

Jeudi 29 mars 2007 était jour extraordinaire à Tanghin-Dassouri. Et pour cause, la ville a abrité la cérémonie d'action de solidarité avec les populations, une initiative de l'association Belem Wend Tiga (BELWET). Toute la population de la commune de Tanghin-Dassouri s'est mobilisée pour l'occasion. Les femmes, issues d'associations communautaires sont venues de tous les villages environnants. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la présence de plusieurs personnalités venues de Ouagadougou : le ministre de la

Jeunesse et de l'Emploi, M. Justin Koutaba, le gouverneur de la région du Centre, M. Bourreima Bougma, la représentante résidente de l'UNFPA, marraine de la cérémonie, Mme Geneviève Ah-Sue, le 1er adjoint au maire de Ouagadougou, M. Jean-Christophe Ihouô et le conseiller technique du MEBA, le consul honoraire de l'Inde au Burkina. Tous ceux-ci sont venus accompagner le Larlé Naaba Tigré (accompagné également des ministres du Mogho Naaba) dans son œuvre de bienfaisance. Devant les invités de



Les officiels à la cérémonie d'action de solidarité.

marque et toute la population, le Larlé Naaba Tigré a fait don de 07 tonnes de céréales (maïs et riz), d'une (01) tonne de sel aux personnes démunies de la localité. Elles sont environ 750 personnes à bénéficier de ce don. En plus des vivres, l'association BELWET a fait don aux associations féminines des 29 villages du département et du centre de Tanghin-Dassouri, de 30 vélos. Le président de BELWET, le Larlé Naaba Tigré a justifié ce geste par le souci de son association de contribuer à accroître le taux de scolarisation des filles. Les moyens de déplacement reçus par les femmes devront en effet servir à la sensibilisation des leaders d'opinion et des parents d'élèves quant au besoin d'inscription des filles à l'école. Tout en reprenant une pensée du Pr Joseph Ki-Zerbo, le Larlé Naaba Tigré a avancé que l'édu-

cation prendra toujours une place importante dans les actions de BELWET. Tous les intervenants à la cérémonie ont salué à sa juste valeur cet acte de l'association BELWET. Pour le 1er adjoint au maire de la commune de Tanghin-Dassouri, le geste du Larlé Naaba traduit son "dévouement exemplaire à la lutte contre la pauvreté des populations". Il a rappelé les actions déjà posées par l'homme dans leur localité à savoir le don de semences aux producteurs ainsi que le parrainage de certains élèves. La représentante de l'UNFPA, marraine de la cérémonie, a quant à elle, relevé le fait que la cérémonie du jour conjugue à la fois solidarité et promotion de l'éducation de la jeune fille. Elle a profité pour lancer un appel en faveur de l'accroissement de l'éducation de la jeune fille que ce soit au niveau de la formation professionnelle,

l'acquisition du savoir-faire que du savoir-être. "C'est une exigence indispensable pour faire de la jeune fille d'aujourd'hui, la femme responsable de demain, qui prenne des décisions en toute connaissance de cause pour son bien-être et celui des autres et qui joue un rôle majeur dans la société de demain", a-t-elle précisé. Après donc Ouagadougou, Manga, Guiba, Bantogdo, Dapégo, Zahé et Wangala, BELWET fait œuvre utile à Tanghin-Dassouri. Et cela grâce au soutien de ses partenaires à savoir l'UNFPA, ORYX-Burkina, BACB, ETS VMAP, la Quincaillerie Compaoré Hamidou Aziz et frères, Tigui Transit Transport, le consul de l'Inde et Mme Adja Velga Mamounata. Le coût global du don s'élève à 3 500 000 F CFA.

✶ Ismaël BICABA



La marraine, Mme Geneviève Ah-Sue procédant à la remise d'un vélo à une femme.



Une vue des vélos et des vivres remis à la population de Tanghin-Dassouri.

S'il n'existe pas une semaine sans que le Larle ne fasse parler de lui dans les médias, à tel point que le titre d' « homme de l'année » lui a été décerné en 2006 par le quotidien d'État *Sidwaya*, en revanche la présence collective des chefs est un message symbolique fort, le florilège de bonnets rouges à l'écran, symbole de la chefferie moaga, rappelant à tous que celle-ci est présente sur tous les fronts du développement.

L'étendue du champ d'action des chefs en matière de développement

Depuis la période coloniale, la royauté s'est attachée à préserver sa capacité d'intervention sur tous les sujets majeurs concernant la société moaga, et plus généralement voltaïque ou burkinabè. Un peu à l'image des *nanamse* musulmans fréquentant à l'occasion les bancs de l'Église catholique afin de rappeler qu'ils règnent sur l'ensemble de la société, les chefs investissent actuellement tous les domaines du développement afin de ne pas se laisser devancer par les élites nouvelles, et de ne laisser aucun segment de la population échapper à leur autorité ou à leur influence.

Si les témoignages oraux abondent pour rappeler que le *naaba* est traditionnellement le garant de la sécurité matérielle et physique de ses sujets, il n'en demeure pas moins vrai que les *nanamse* ont eu à redéfinir leurs domaines d'intervention, notamment parce que la société moaga, comme tant d'autres, connaît des difficultés auxquelles les chefs n'ont pas toujours été préparés. Le cas du V.I.H./Sida est évident. Il a pu en embarrasser beaucoup face à cette pandémie encore taboue. Il y a quelques années encore, la presse soulignait le manque de réactivité des chefs face à ce fléau que les pouvoirs publics ne parviennent guère à endiguer. La réaction des « autorités coutumières » n'a pas tardé. Le 3 décembre 2003, douze chefs coutumiers du Burkina se réunissent à Dori avec le soutien du P.N.U.D. et de l'O.N.U.-Sida. Les autorités coutumières acceptent alors de favoriser la diffusion du rapport rédigé en 2001 autour de la question du développement humain et du Sida, document rédigé dans les principales langues vernaculaires du Burkina. Le concours des élites anciennes, dont la délégation est présidée par l'émir du Liptako, est également sollicité dans le cadre des campagnes de sensibilisation réalisées au moyen de sketches, de causeries-débats, de conférences ou de « caravanes coutumières ». En 2004, le Poe Naaba, représentant du Moogo Naaba dans le Yagha (chefferie de Sebba) confirme à son tour l'engagement des élites

anciennes dans cette lutte, tout en annonçant la création d'un comité de chefs coutumiers dans les 45 provinces du Burkina avec l'appui des autorités administratives¹⁶⁷.

Évidemment, il nous serait bien difficile de mesurer l'impact de l'engagement médiatique des chefs auprès des populations. Il nous suffit de dire que le Moogo Naaba reçoit régulièrement des « visites de courtoisie » de la part de nombreux responsables d'O.N.G., venus au palais afin d'obtenir la bénédiction du souverain. La fréquence de ces visites rappelle la valeur de l'autorité morale du roi de Ouagadougou, qui ne manque pas de faciliter les travaux sur le terrain par la mobilisation des chefs « vassaux ». La royauté s'est d'ailleurs bien organisée afin de renforcer sa capacité d'intervention sur une bonne partie du territoire national. La création du Conseil supérieur de la chefferie traditionnelle est là pour le rappeler, bien qu'il n'ait toujours rien de très officiel. Il permet à chaque ministre coutumier de se saisir d'un problème spécifique en lien avec la question du développement. Pour être plus précis, cette structure rassemble l'ensemble des chefs coutumiers du pays sous la présidence du Moogo Naaba ; elle organise régulièrement des ateliers de discussion sur des sujets aussi sensibles que la lutte contre l'excision, pilotés par le Kamsaogo Naaba, l'ancien gardien du harem royal, ou contre le Sida sous la présidence du Gounghin Naaba, tous deux ministres du roi. À l'image de ce dernier, mais de façon moins discrète, ces hauts dignitaires sont chargés de la « conception » des initiatives de développement et de leur répercussion en province, bien que leur statut ne leur permette pas d'avoir une prise directe et quotidienne avec les réalités du terrain. C'est alors qu'interviennent les chefs de canton, dont les déplacements sont soumis à moins de contraintes¹⁶⁸.

Outre ce champ d'intervention relativement nouveau que constitue la lutte contre le Sida, ou plus généralement l'ensemble des problèmes relatifs aux pratiques sexuelles, les chefs ont continué d'intervenir dans les secteurs de développement qui étaient déjà les leurs à l'époque coloniale. Leur domaine d'intervention privilégié reste très certainement le développement rural, au profit duquel ils apportent toute leur autorité, parfois sur les injonctions des plus hautes autorités burkinabè, le Larle Naaba affirmant que « *le chef de l'État les a exhortés à travailler pour le développement agricole du pays* »¹⁶⁹. Il ne faut pas oublier que c'est au sein du monde rural qu'ils sont les plus nombreux, mais aussi les plus

¹⁶⁷ « Des ARV pour 3500 malades d'ici à 2006. Lutte contre le SIDA », in *Le Pays*, n° 3149, 18 juin 2004.

¹⁶⁸ Entretien oral avec SM le Boussouma Naaba, *op. cit.* Il convient de rappeler qu'à l'époque précoloniale, le roi ne pouvait que très rarement quitter sa capitale ; son départ risquait de briser l'harmonie et la sécurité du royaume. L'instauration de cet interdit coïncide très certainement avec le processus de centralisation du pouvoir au cours du XVIII^e siècle pour le cas de Ouagadougou.

¹⁶⁹ « Espace agricole du Larlé Naaba à Kognoudou. Des étudiants chez un agriculteur de luxe », in *L'Observateur Paalga*, n° 6683, 18 juillet 2006, p. 20.

écoutés. Leur aide paraît indispensable lorsqu'il s'agit de diversifier les cultures, d'introduire des outils plus modernes de mise en valeur des terres, de constituer des réserves de céréales autogérées afin de limiter les pratiques spéculatives des marchands de grains, ou encore de mobiliser les hommes pour édifier des barrages de retenue d'eau. Aussi, à l'heure actuelle, la visite de courtoisie auprès d'un chef de village est aussi indispensable aux O.N.G. et autres associations que celle rendue au préfet. Le *naaba*, prévenu de la nature des projets à mettre en œuvre, accordera sa « bénédiction » ; en réalité sa capacité de mobilisation et son pouvoir de médiation afin de prévenir tout risque de friction qu'un projet ne manque cependant jamais de susciter.

En revanche, sur le plan urbain, l'intervention des *nanamse* semble moins visible. En effet, les chefs de quartier sont sollicités pour des tâches peu spectaculaires comme l'entretien de la voirie, le traitement des ordures ménagères etc. Rien d'étonnant à cela, car nous savons que les services d'État sont concentrés en ville, le cas de Ouagadougou étant évident, ce qui rend le concours des chefs moins stratégique. En revanche, il y aurait certainement beaucoup à dire des chefs de terre, distincts des « chefs politiques », eux qui jouent un rôle très important en matière d'attribution de parcelles non loties, mais aussi de cadastration et, *in fine*, d'aménagement urbain.

Enfin, bien que les chefs se soient vus dépossédés de leur rôle de collecteurs d'impôts et d'agents d'état-civil, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils sont en revanche régulièrement sollicités afin de faciliter le recensement de la population avec l'appui moral du Moogo Naaba¹⁷⁰. L'impact médiatique de la royauté a ainsi été mis à contribution par le gouvernement afin de promouvoir la nouvelle carte d'identité lancée en août 2007¹⁷¹. Nous avons également eu écho de la participation des chefs, sur demande de l'agence internationale de développement « Plan », elle-même soutenue par l'U.N.I.C.E.F., à l'enregistrement plus

¹⁷⁰ En décembre 2006, le ministre chargé de l'économie, Seydou Bouda, rencontre personnellement le Moogo Naaba afin qu'il use de son « leadership moral » pour convaincre la population de l'importance de ce projet de recensement. L'aide de Naaba Bāoogo II s'avère particulièrement précieuse dans la mesure où cette campagne se déroule au moment des récoltes. L'engagement du roi vise également à rassurer, car, comme le précise un journaliste de *Sidwaya*, « les relais traditionnels seront mis à contribution, pour expliquer aux populations qu'il ne s'agit guère de les « imposer davantage » pas plus que de les incorporer dans les forces armées ». On voit que les incompréhensions entre les masses rurales et l'État sont toujours aussi problématiques. Naaba Bāoogo II use par conséquent de toute son influence médiatique afin de rappeler à tous que le « temps de la coercition » est terminé et que les chefs garantissent l'établissement de contacts « humains », « africains » avec les administrés. Cf. Sy, Boubakar, « Recensement général : le Moro Naaba donne sa bénédiction », in *Sidwaya*, éd. internet du 4 déc. 2006. <http://www.lefaso.net>

¹⁷¹ Pour les chefs, cette opération peut être le moyen de prouver aux autorités « modernes » que la fonction de chef peuvent coïncider avec des attributions traditionnellement dévolues à l'État. Pour la Direction générale de l'Office national d'identification (O.N.I.), maître d'œuvre de l'opération, les chefs sont incontournables. Notons d'ailleurs que l'O.N.I. ne parle pas de chefs, mais de « leaders d'opinion », expression justifiée si on la met en rapport avec la forte présence médiatique des chefs. Cf. « Etablissement de la nouvelle carte d'identité. L'ONI s'appuie sur les leaders d'opinion », in *L'Observateur Paalga*, n° 6942, 3-6 août 2007, p. 2.

systematique des naissances au Burkina¹⁷². Bien sûr, les élites anciennes seraient peu sollicitées si l'État disposait des agents et des structures adéquates afin de réaliser le travail d'état-civil et de statistique indispensable à l'établissement d'une fiscalité juste ainsi qu'à toute entreprise de développement. Cette faille de l'État par laquelle s'engouffre la chefferie n'est pas sans nous rappeler la situation coloniale. De même qu'à cette époque, le soutien des chefs en faveur du développement du pays n'est pas inconditionnel ; la royauté en attend une contrepartie politique.

L'instrumentalisation des initiatives de développement à des fins politiques

Élites anciennes et nouvelles : les parcours d'accommodation contemporains

À en croire Antoine Sawadogo, l'État continue de susciter la méfiance de nombreux burkinabè. Il serait en effet perçu comme un avatar du système colonial au point que les nouvelles élites africaines, détentrices d'un mandat électif ou d'une charge administrative, soient désignées par le sobriquet de « Blanc noir »¹⁷³. De ce point de vue, l'État est perçu comme une structure exogène, non socialisée, revigorant la thèse de l'« extranéité génétique de l'État » combattue par J.-F. Bayart¹⁷⁴. La réalité, nous l'avons vu, est bien plus complexe. Les parcours d'accommodation qui existent entre les nouvelles et anciennes élites est à l'origine d'un processus d'incorporation des chefferies dans un modèle étatique qui cumule des sources d'inspirations diverses, héritées de la période coloniale, certes, mais qui se nourrit aussi des expériences étatiques précoloniales et postcoloniales. La simple présence informelle des chefs à tous les échelons du pouvoir, leur implication massive dans tous les champs du développement, est bien la preuve du métissage social et historique qui préside à la formation de l'État.

Nous avons vu que la classe politique non noble adapte ses pratiques de gouvernance aux réalités socio-économiques d'inspiration « traditionnelle ». De leur côté, les chefs ont pu donner à leur charge coutumière une nouvelle expression et de nouveaux contours plus en phase avec les exigences de l'État contemporain, ouvert aux influences de la mondialisation.

¹⁷² « Plan » est une O.N.G. britannique notamment soutenue par l'U.N.I.C.E.F. avec laquelle le Larle Naaba est en contact. En février 2007, cette organisation lance son plan « Universal Birth Registration » et utilise deux puissants vecteurs médiatiques : la célébration du FES.P.A.C.O., festival reconnu à l'échelle du continent africain et même au-delà, ainsi que le Moogo Naaba Bãogo II que l'O.N.G. rencontre en son palais. Cf. www.plan-international.org/.../ubr_burkina/

¹⁷³ Sawadogo, Antoine R., *op. cit.*, p. 56.

¹⁷⁴ Bayart, J.-F., *L'État en Afrique, op. cit.*, p. 26.

Cette simple observation conduit à penser que ces deux franges de l'élite africaine ne sont pas nécessairement des classes irréductiblement antagonistes. Aussi, pour de nombreux *nanamse*, pouvoir « moderne » et « traditionnel » répondent tous deux à une seule et même préoccupation : « *assurer le bien-être des citoyens* ». Il s'ensuit que pour un chef comme Naaba Lilgou de Gon, aucun doute que « *les deux pouvoirs [moderne et traditionnel] ont le même objectif.* »¹⁷⁵ Cette vision complémentariste des deux pouvoirs ne doit cependant pas cacher la rivalité qui oppose les élites nouvelles et anciennes. Pour les chefs, la tentation est grande de profiter de l'absence des élites « technocratiques » sur le terrain. Non sans une certaine touche de populisme, mais aussi non sans raison, les *nanamse* opposent aux nouvelles élites leur proximité à l'égard des « petites gens », mais aussi avec l'« ici », le local, tandis que les agents de l'État semblent encore venir d'un « ailleurs » (la ville), sans prise avec les réalités du terrain.

L'argument selon lequel les chefs disposent d'une relation privilégiée, de proximité et de confiance avec le peuple n'est pas nouveau. En revanche, il semble qu'il soit particulièrement mis en avant ces derniers temps. Le thème du caractère familial des relations qui unissent le *naaba* à ses sujets est récurrent, comme l'atteste ce récent entretien avec le Boussouma Naaba Sonre selon qui « *Les chefs de village sont proches de la population car ils sont pratiquement de la même famille. La confiance est là. Le chef ne donne pas de sanction, c'est un problème de confiance.* »¹⁷⁶ En témoigne aussi ces propos plus anciens d'un lecteur de *Sidwaya*, s'adressant ainsi aux chefs : « *plus que ces..."intellectuels" le pays vous appartient en pratique car c'est vous les chefs qui vivez chaque jour les réalités du pays. Dites aux politiciens que votre parti s'appelle " la terre nourricière du Faso". Votre devise est " Pourvu qu'il pleuve bien " et vos emblèmes sont " la daba, le coq et le couteau.* »¹⁷⁷ L'idée exprimée est claire : la chefferie constituerait une classe politique à part, au-dessus de tout soupçon, désintéressée et donc bien loin des sombres affaires de corruption ou de clientélisme qui peuvent toucher la classe politique « roturière ». On peut néanmoins se demander si ces propos sont représentatifs de ce que pense l'ensemble de la population burkinabè. À l'évidence, ce n'est pas tout à fait le cas. Un signe ne trompe pas : les propos cités plus haut sont publiés dans la presse d'État à un moment stratégique, soit cinq mois avant les élections présidentielles de 1991, au moment où le « candidat » Blaise Compaoré

¹⁷⁵ Ouédraogo, Rasmané, « Œuvrer au bien-être de Gon ; objectif de Naba Lilgou », in *Sidwaya*, n° 3071, 9-11 juillet 1996, p. 6.

¹⁷⁶ Entretien oral avec SM le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

¹⁷⁷ « Point de vue. Lettre ouverte aux responsables coutumiers du Burkina Faso », in *Sidwaya*, n° 1797, 26 juin 1991, p. 8.

semble avoir plus besoin que jamais des chefs. Il ne faut donc pas nécessairement voir le discours dialectique de l' « ici » et de l' « ailleurs », du « nous » et du « eux », sous l'angle exclusif de l'affrontement entre élites nouvelles et anciennes. Cette vision dialectique peut aussi ouvrir la porte à une forme de collaboration informelle, pas si éloignée des préoccupations électoralistes de chacun. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la multiplication des articles consacrés par la presse d'État aux chefs et à leur implication dans le domaine du développement coïncide avec les grandes consultations électorales, qu'il s'agisse des élections présidentielles, législatives, ou municipales.

Rappelons que les chefs briguent eux-mêmes des mandats ; ils se voient servi à hauteur des services rendus au parti présidentiel, qu'il s'agisse de l'O.D.P.-M.T., ou du C.D.P. qui lui succède. Certes, certains chefs comptent parmi les figures importantes de l'opposition¹⁷⁸, mais la plupart se sont rangés du côté de la « force », comme cela avait été le cas en d'autres circonstances sous la domination coloniale. Aussi, associer la chefferie à la « modernité » est une astuce efficace pour justifier les nouvelles alliances conclues entre le pouvoir d'État et les *nanamse*, politique de rapprochement décidée, rappelons-le, par l'ancien bras droit de Sankara. La question du « développement » qui est associée à l'idée de noblesse de cœur pour l'opinion, peut donc constituer un argument électoral du point de vue des chefs sans qu'il nous soit permis de préjuger de la sincérité de leur engagement. En retour, leur élection aux couleurs du parti présidentiel peut donner accès aux réseaux de l'État patrimonial et à ses ressources financières, réinvesties dans des projets de développement couverts par les médias. C'est en tout cas l'hypothèse que fait le roi de Boussouma qui, commentant l'omniprésence du Larle Naaba en matière de développement, affirme que « *Pour son cas spécial, tout cela est téléguidé. C'est un homme politique, un député qui appartient au parti majoritaire. Tout relève de la campagne et de l'organisation des élections (...) Vous voyez que c'est pratiquement le Larle seul qui fait ça. Si vous n'êtes pas bien avec le régime, ce n'est pas possible. Ça fait partie de la campagne. S'il fait ça, c'est pour devenir imbattable là où il fait ses projets.* »¹⁷⁹

Mais de nombreuses dents grincent dans les palais, car en dépit des services rendus par les chefs à la classe politique dominante, ceux-ci ne disposent toujours d'aucun statut ni de la moindre attribution clairement définie de la part des pouvoirs publics.

¹⁷⁸ Nous pensons ici au roi de Boussouma, Naaba Sonre, particulièrement influent dans la région du Sanmatenga (région de Kaya), et régulièrement réélu député aux couleurs du Parti pour la démocratie et le progrès- Parti socialiste (P.D.P.-P.S.) aux côtés du très influent Dr Joseph Ki-Zerbo, récemment décédé.

¹⁷⁹ Entretien oral avec SM le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

Un statut officiel pour la chefferie, vœu pieux ?

Nous avons pu observer le fait que les rapprochements pouvant exister entre les chefs et les élites nouvelles ne sont pas exclusifs de méfiances réciproques. Pour le chef de l'État ainsi que la classe politique qui le soutient, le risque est grand de voir les formes d'autorité « moderne » et « coutumière » entrer en concurrence. On comprend bien que dans le contexte d'une démocratie formelle, le parti quasi-unique redoute l'existence de « para souverainetés » limitant son emprise sur le territoire. De même qu'à l'époque coloniale, le gouvernement entend bien disposer de l'appui encore indispensable des chefs pour se maintenir au sommet du pouvoir et appuyer les politiques engagées par le haut. De là à ce que l'État républicain grave dans le marbre l'existence d'institutions royales, il y a un pas que Compaoré n'est pas disposé à franchir. De leur côté, les chefs ne sont pas tous dupes. Ils savent que l'État les utilisera tant que cela sera nécessaire. L'absence de tout statut clairement défini de la chefferie peut précisément permettre à terme au pouvoir central de court-circuiter les réseaux qu'elle constitue. Du reste, tous les chefs ne sont pas nécessairement partisans de l'officialisation de leur statut ; le roi de Boussouma expose ainsi très clairement les risques qu'encourrait alors la chefferie : « *Par rapport au passé* », nous explique-t-il, « *nous on se méfie, car redevenir auxiliaire de l'administration, ça veut dire être contrôlés. Comme auxiliaires de l'administration à l'époque coloniale, on avait certains avantages et un certain prestige, mais on était à la merci du patron qui pouvait nous révoquer sous n'importe quel prétexte* ». Et le roi de conclure : « *Avec ces politiques variantes et variables, on se méfie.* »¹⁸⁰ Il semble d'ailleurs que les royautés moose aient plutôt opté pour la réorganisation de leurs forces dans de nouvelles structures en marge de l'État, capables de mettre en œuvre ce que les chefs appellent un « partenariat » avec les pouvoirs publics, tout en préservant leur autonomie.

Pour autant, celle-ci paraît quelque peu fictive. En réalité, la chefferie justifie de moins en moins facilement son rôle d'autorité morale intégrée au sein d'une « démocratie » dominée sans partage par le parti présidentiel. Les dérives de l'« État-C.D.P. » ne peuvent d'ailleurs qu'éclabousser les chefs dans la mesure où leur implication en matière de développement, si elle se veut efficace, ne peut pas véritablement faire l'économie du soutien de l'appareil d'État qui, lui, est conditionnel. Ainsi, ces dernières années, la plupart des grands *nanamse* ont eu tendance à investir massivement l'arène politique partisane au bénéfice du président Compaoré, perdant au passage une partie de la confiance des Burkinabè qui voyaient dans la

¹⁸⁰ *Ibid.*

royauté une institution placée au-dessus de la mêlée, loin de la « politique politicienne » et de ses travers.

Développement sans conscience...La royauté, repère moral dans un monde dérégulé ?

Politisisation de la chefferie et crise de légitimité

Incontestablement, les chefs estiment être les représentants naturels du peuple, bénéficiant d'une « présomption de légitimité »¹⁸¹ fondée sur une relecture idéalisée des institutions coutumières. Le chef se présente effectivement comme un personnage « apolitique », un médiateur de choix, une source de paix et d'harmonie, ou encore comme le meilleur garant du bien-être du peuple, finalité du « développement ». Cette mise en scène de la tradition revisitée a un certain écho auprès de citoyens burkinabè perdus devant l'accélération de la mondialisation, désabusés face à l'inégalité des échanges entre le « Nord » et le « Sud », effrayés encore par la perte de repères identitaires qui découle d'une certaine uniformisation des modes de vie.

De son côté, la classe politique moderne n'hésite pas à se retourner symboliquement vers la « tradition », elle qui porte assez régulièrement boubous et autres couvre-chefs rappelant ainsi son identité « authentiquement africaine ». Mais tout cela ne suffit pas à rapprocher les élites nouvelles des citoyens. Dans ce contexte, nous comprenons à quel point la collaboration des chefs est stratégique : leur simple présence dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale rappelle à tous que la « spécificité culturelle africaine », partant de là, la « tradition », est respectée par un État dont les règles formelles de fonctionnement sont pourtant très proches des institutions occidentales¹⁸².

En outre, le partenariat établi avec les élites anciennes permet au gouvernement de contourner les critiques de l'opinion publique quant au déficit démocratique qui le caractérise, sachant que le pays n'a connu aucune alternance politique depuis vingt ans. Une légitimité présumée au service d'un pouvoir peu démocratique, voici certainement l'arrangement qui amène le ministre de la Culture Arouna Ouédraogo à louer les efforts dont aurait fait preuve le Larle Naaba afin de « *faire de la tradition non pas un meuble ancien qu'il faut ranger dans un musée, mais une source de progrès et de développement, un socle pérennant pour la*

¹⁸¹ Ouédraogo, H. M.G., *op. cit.*, p. 24.

¹⁸² Rappelons qu'en 2001 par exemple, 56 députés sur un total de 111 « *relèvent directement de l'influence de la chefferie coutumière mossi (chefs de royaume, canton, village, princes héritiers...) et du pouvoir traditionnel d'autres ethnies* », cf. Sawadogo, Antoine R., *op. cit.*, p. 57.

modernité, une source de consolidation du pouvoir moderne. »¹⁸³ Cependant, la médiatisation croissante de cette collaboration peut aussi être contre-productive pour la royauté. C'est ce que semble montrer cet extrait d'un rapport publié en 2004 sous la direction d'Albert Ouédraogo et de Bertrand Colgo, qui, après sondage, concluent que « *La chefferie, par son engagement dans la politique moderne commence à indisposer et les hommes politiques et les organisations de la société civile qui se posent des questions. En effet, au rythme de la croissance des chefs (sic), et de leur implication dans la politique, il est à craindre une dérive de la démocratie par mélange de valeurs. Le rapport de la chefferie au pouvoir politique moderne commence à être des plus problématiques.* »¹⁸⁴ Si la question des rapports entre la chefferie et les pouvoirs « modernes » n'est évidemment pas nouvelle, on remarque cependant qu'elle connaît un regain d'intérêt ces dernières années, essentiellement dans le milieu universitaire et médiatique¹⁸⁵. Ceci n'est pas sans intérêt pour l'appréhension des problématiques liées au développement qui nous préoccupe ici. Pour les uns, l'investissement des chefs dans ce domaine n'est pas désintéressé ; il peut même paraître suspect comme nous l'a enseigné le cas du Larle Naaba. Pour les autres, ce même engagement peut être vu comme la garantie d'un développement original, proprement « africain », proche des réalités sociopolitiques du pays. C'est notamment la position défendue par Basile L. Guissou, directeur du Centre national de la Recherche scientifique et technique du Burkina (C.N.R.S.T.), qui insiste sur la nécessité d'élaborer une nouvelle architecture institutionnelle propre à intégrer les autorités coutumières et à mettre fin à une vision « européen centrée » du développement¹⁸⁶. Cette position connaît de nombreux adeptes à l'heure où le concept une fois de plus bien flou de l'« endo » ou de l'« ethno-développement » connaît un certain succès.

La plupart des grands *nanamse* n'hésitent d'ailleurs pas à profiter de ce nouvel effet de mode. Pour ces derniers, la chefferie véhicule les valeurs « proprement africaines » qui feraient défaut à l'administration « bout de papier », héritière de son homologue colonial. Pour eux, les élites anciennes seraient les mieux placées afin de combler un « déficit

¹⁸³ « Un monument dédié à Naaba Rabila », in *L'Observateur Paalga*, n° 5597, 1^{er}-3 mars 2002, p. 8.

¹⁸⁴ Colgo B, Ouédraogo A, « Etude sur la place et le rôle de la chefferie dans la gouvernance démocratique du Burkina Faso », in Salifou, Bertrand, *Les chefs traditionnels...* », *op. cit.*, p. 251.

¹⁸⁵ Nous pensons aux débats conduits en août 2000 par les chercheurs Samuel Salo, Magloire Somé et Yacouba Zerbo autour de la question de la « place et rôle de la chefferie traditionnelle dans la société moderne », ou encore à des articles comme celui de Jonas Hien, qui dénonce dans le quotidien *La Pays* du 22 mai 2007 les rapprochements entre les chefs et le C.D.P.

¹⁸⁶ Guissou, Basile L., « Débat : La chefferie traditionnelle est politique », in *L'Observateur Paalga*, éd. internet du 18 avril 2007.

identitaire »¹⁸⁷ largement nourri de l'idée selon laquelle le « développement » est avant tout un concept importé de l'Occident. L'enjeu pour les *nanamse* est bien de participer à la définition d'une « culture du développement » qui prendrait à la fois en compte l'aspiration des citoyens à voir leur niveau de vie s'améliorer, les droits des femmes ou des enfants reconnus, l'environnement préservé, sans pour autant perdre de vue les « traditions », jugées compatibles avec ces préoccupations légitimes.

Les chefs, dépositaires de l' « antique sagesse » moaga

Les acteurs du développement, étrangers ou Burkinabè, insistent tous sur la nécessité qu'il y a à renforcer les liens de solidarité horizontaux qui existent entre les populations cibles. Cela repose avant tout sur l' « entente » et la cohésion, considérés comme la clé de voûte du « développement ». Les chefs l'ont bien compris et ne manquent aucune occasion de rappeler que le *naaba* est par excellence une figure de paix sociale. Un dicton moaga ne dit-il pas d'ailleurs que « le cœur du chef supporte tout » ? Rappelons également que depuis la période précoloniale, le *naaba* est considéré comme l' « ordure » (*tampure*) de ses sujets. Le roi ne peut pas céder à la colère, il est également l'homme du pardon, car comme le lui rappelle cette maxime populaire, « *sugri nooma* » (« le pardon est bon »).

Peut-être pour laver les doutes quant à l'indépendance de la chefferie à l'égard de la classe politique, les *nanamse* remettent à l'honneur la tradition idéalisée qui fait d'eux des hommes de paix et de consensus¹⁸⁸. Pour le Moogo Naaba Bãoogo II, aucun doute à ce propos : « *il y a un premier facteur pour le développement. C'est la paix.* »¹⁸⁹ Et le souverain de rappeler que son nom est lui-même tout un programme de prospérité. En effet, sa devise royale signifie que « les arbres verdoyants doivent leur feuillage au marigot (*bãoogo*) où se trouve l'eau », autrement dit, que le roi est la force vivifiante de l'ensemble de la société moaga.

Le *naaba*, source de prospérité et de paix, voilà un leitmotiv pour des chefs comme Naaba Wobgho de Gourcy qui, à l'occasion des cérémonies du *napusum*, déclare en 1995 qu'en cas de litige ou de tension, « *le chef les règle, prodigue des conseils et prêche pour la*

¹⁸⁷ Laurent, Pierre-Joseph, « Institutions locales, processus identitaires et quelques aspects théoriques à partir de l'exemple du Burkina Faso », in Mathieu P., Laurent P.-J., Willame J.-C., *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, op. cit., p. 48.

¹⁸⁸ Ce processus se retrouve dans d'autres pays ouest-africains comme en Côte-d'Ivoire notamment. Claude-Hélène Perrot a pu en effet souligner le rôle de médiation joué par les chefs du sud-est dans le règlement de la crise ivoirienne. Cf. Perrot, Claude-Hélène, « Chefs traditionnels : le cas du sud-est de la Côte d'Ivoire », in *Afrique contemporaine*, n° 217 (1), 2006, pp. 173-184.

¹⁸⁹ Entretien oral avec S.M. Naaba Bãoogo II, *doc. cit.*

paix et la concorde entre frères, dans les foyers, dans les familles, dans les quartiers, dans le département et dans la région entière. »¹⁹⁰ Il en va de même pour Naaba Sanem de Zorgho selon qui la célébration du Basgha est « *l'occasion pour les chefs et responsables coutumiers du terroir mossi d'invoquer les ancêtres et devanciers auprès desquels l'on sollicite grâce, bénédictions et abondance céréalière pour le bonheur des populations et la paix de la cité.* »¹⁹¹ Nous aurions pu multiplier les citations de ce genre, particulièrement fréquentes depuis l'avènement au pouvoir de Blaise Compaoré. Pour les chefs, le message délivré est limpide : les élites anciennes ne font aucune différence entre les sujets ; peu importe leurs orientations politiques, le cœur du chef est juste et impartial. La popularisation du thème de la « sagesse traditionnelle » des chefs devient un thème particulièrement prisé par la presse d'État. Une fois encore, l'ombre du politique n'est jamais très loin.

La royauté, pour ne parler que d'elle, est vue par le pouvoir actuel comme la caution morale du régime. Elle justifie en partie les dérives du régime de Compaoré qui cherche à réaliser l'unité autour de lui, martelant à qui veut l'entendre qu'une société divisée ne peut être une « société du développement ». Au sommet de l'État, les *nanamse* se voient octroyés une place honorifique, celle de « sages » veillant au bien-être du peuple, ce qui leur vaut en 1991 de participer à l'œuvre de « réconciliation nationale » censée refermer la page sur l'expérience révolutionnaire de Sankara. Après avoir reçu le soutien de la majorité des autorités coutumières pour l'adoption par référendum de la Constitution de la IV^e République, Compaoré, auréolé de l'appui moral des chefs, ne peut que souligner « *le rôle actif que les communautés coutumières et religieuses ont joué dans l'élaboration et l'adoption de la loi fondamentale de notre pays qui constitue un document de consensus national.* »¹⁹² La création d'une structure de concertation des communautés coutumières et religieuses est rapidement envisagée « en dehors du cadre des partis ». Après avoir été intégrées au sein de la Commission électorale nationale indépendante (C.E.N.I.) créée en juillet 1998 à l'occasion des élections présidentielles, les élites anciennes sont à nouveau appelées à secourir un gouvernement discrédité par l'« affaire Zongo », du nom de ce journaliste indépendant supprimé de façon plus que suspecte en décembre 1998¹⁹³. Le 1^{er} juin 1999, le premier

¹⁹⁰ Nana, Hamado, « Fête du napoussoum à Gourcy. Des vœux de concorde nationale », in *Sidwaya*, n° 2694, 1^{er} fév. 1995, p. 7.

¹⁹¹ Ouédraogo, Rasmané, « Une marée humaine honore Naba Sanem de Zorgho », in *Sidwaya*, n° 3052, 12-14 juillet 1996, p. 9.

¹⁹² « Mise en œuvre de la constitution. Les communautés coutumières et religieuses autour du chef de l'État », par la présidence de séance, in *Sidwaya*, n° 1796, 24 juin 1991, p. 3.

¹⁹³ Norbert Zongo est un journaliste, directeur du quotidien *L'Indépendant*. Peu de temps avant son assassinat près de Sapouy, l'homme a enquêté sur une sombre histoire de meurtre impliquant le frère cadet du président du Burkina, François Compaoré. Zongo est également connu pour ses enquêtes sur les abus commis par la classe

Conseil des Sages est formé. Intégrant d'anciens chefs d'État burkinabè, des représentants des autorités coutumières et religieuses, ainsi que des « personnes ressources », cette institution se prononce sur tous les crimes demeurés impunis depuis 1960. Tout cela ne suffit cependant pas à calmer tous les esprits, en particulier en milieu étudiantin, ce qui conduit le gouvernement à prononcer l' « année blanche », c'est-à-dire la suspension des examens pour l'année 1999-2000.

Le 30 mars 2001, les chefs, emmenés par le Moogo Naaba, interviennent à nouveau en faveur de la « Journée nationale du Pardon »¹⁹⁴, tandis qu'un Comité national d'éthique (C.N.E.) est fondé. Celui-ci voit sa présidence échoir au Ouidi Naaba de Ouagadougou, ministre du Moogo Naaba, qui, avec une équipe de neuf membres au total, se voit confié la préparation d'un rapport sur des thèmes aussi sensibles que la politisation de l'administration, toutes les formes d'impunité, de corruption, d'incivisme ou de clientélisme, bref, toutes les dérives de l'État qui hypothèquent partiellement le dynamisme de l'économie burkinabè. Ces initiatives permettent en partie au C.D.P. de remporter les élections législatives du 5 mai 2002, bien que tous les Burkinabè n'aient pas ignoré la manœuvre du président...

Bien entendu, ces questions politiques ont un rapport très étroit avec l' « aide au développement ». C'est que le Burkina dépend cruellement des grands bailleurs de fonds étrangers qui conditionnent l'octroi de leur aide au principe de la « bonne gouvernance », de la « transparence » et de la « démocratie ». Dès 1991, tout était dit. Tandis que Compaoré reprenait contact avec les institutions de Bretton Woods ainsi qu'avec la France, redevenue son principal partenaire commercial après la parenthèse révolutionnaire, un message rassurant leur était délivré avec l'annonce de la réactivation du processus démocratique « *né de la volonté du Front populaire d'intégrer le pluralisme socio-politique et la légalité dans l'action de développement...* »¹⁹⁵ Incontestablement, la majorité des chefs a puissamment aidé le gouvernement dans cette tâche. Mais le statut de « sages » octroyé par l'État aux *nanamse* peut aussi être compris comme le moyen de les faire progressivement sortir du champ politique en les amenant sur le terrain de la « culture », moins dangereux pour le régime.

politique burkinabè. L' « affaire Zongo » a fait l'effet d'une bombe auprès de l'opinion publique, libérant pour un temps la parole contre le régime présidentiel.

¹⁹⁴ Dans la foulée, le président a tenu à créer la Commission nationale des Droits humains (C.N.D.H.) à laquelle les chefs coutumiers sont une fois de plus très étroitement associés.

¹⁹⁵ « Message à la nation du camarade président du Faso chef du gouvernement », in *Sidwaya*, n° 1826, 6 août 1991, p. 3.

La chefferie, garante de l' « authenticité » du développement burkinabè

De façon plus ou moins consciente, nous avons vu que les *nanamse* tentent de faire coïncider au mieux les principes du développement jusqu'ici vus comme une importation venue de l'Occident, avec les prérogatives sociales, économiques ou environnementale anciennement attachées à la figure du *naaba*. Cette relecture de l'histoire moaga par les chefs est un signe de renégociation de la notion bien floue de « développement » et des attentes qui en découlent. La tentative de concilier « tradition » et « modernité » répond au sentiment largement partagé selon lequel l'importation des valeurs ou des modes de vie « exogènes » menace une « identité moaga » que l'on peine à définir.

Pour le Larle Naaba, cette difficulté s'explique précisément par la « distance artificielle » entretenue entre les valeurs de la société « traditionnelle » et « occidentalisée », vues comme les piliers d'un développement respectueux de la spécificité culturelle des Burkinabè. Par conséquent, le ministre du Moogo Naaba insiste sur la nécessité d'opérer une synthèse entre ces deux « univers ». ¹⁹⁶ Il en va de même pour Naaba Sonre à qui nous avons demandé si les termes « tradition » et « modernité » avaient un sens. Pour ce roi, la réponse ne laisse aucune place au doute. Laissons-lui la parole : « *La coutume. C'est quoi ? C'est toute la culture du peuple moaga. La modernité. C'est quoi ? C'est tout un peuple avec sa culture. En principe, la culture du peuple ne peut pas s'opposer à l'amélioration de son bien-être ; c'est ça la modernité. Par exemple les choses changent. Les Moose sont des cavaliers. On n'est pas contre l'existence des voitures, ça a amélioré des choses. On était aussi démocrates à notre manière. On est pour la démocratie, mais il ne faut pas nous piétiner car un peuple sans culture, ce n'est pas possible. On ne peut pas remplacer notre culture par une autre venue de l'extérieur* ». ¹⁹⁷ À bien écouter ce souverain, la « coutume » – qu'il assimile à la « culture » – serait le fondement indispensable d'un développement qui ne peut être source de confusion identitaire. Bien entendu, les chefs ont la sensation d'être les meilleurs défenseurs de ce qu'ils nomment l' « âme africaine », discours qui se comprend d'autant plus facilement que les musées sont presque inexistantes au Burkina, et que, de surcroît, la transmission de l'histoire orale n'est pas le fait des griots, inconnus chez les Moose.

¹⁹⁶ *Tradition et modernité*, « Dossier. Chefferie traditionnelle et administration moderne », n° 5, août-sept. 1996, p. 5.

¹⁹⁷ Entretien oral avec SM le Boussouma Naaba Sonre, *doc. cit.*

Mais comme le dit ce dicton moaga, « *Quand la mémoire s'en va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plaît* »¹⁹⁸. Les chefs présentent ainsi leur fonction coutumière comme le symbole d'une tradition du pardon et de la paix sociale sur laquelle il n'est pas utile de revenir. La chefferie est également perçue comme un facteur de bien-être, les *nanamse* avec lesquels nous nous sommes entretenus mettant en avant le désintéressement personnel du chef et sa capacité à répondre aux pénuries alimentaires de ses sujets. Un autre aspect de cette « âme africaine » doit être souligné ; il s'agit du respect témoigné à la nature, celui qui fait des chefs des hommes recherchés pour leur expertise en matière de préservation de l'environnement, élément clé de ce « développement durable » qui connaît ces derniers temps un véritable engouement. L'idée selon laquelle les communautés précoloniales, guidées par leurs chefs, ont été capables d'exploiter le sol sans l'affaiblir, ni opérer de déboisement excessif avant la rupture de l'équilibre naturel dont se serait rendu coupable le colonisateur, amène le gouvernement burkinabè à solliciter l'expertise des chefs en la matière¹⁹⁹. On voit donc se constituer un imaginaire de l' « antique sagesse » africaine propre à préserver la population des « brutalités » de la mondialisation.

De façon plus large, Thierry Ouédraogo, médecin personnel de Blaise Compaoré, intronisé *naaba* de Baskouda en juillet 2007, voit dans cette « tradition » un apport à la « culture universelle » pour paraphraser Léopold Sédar Senghor.²⁰⁰ Enfin, Naaba Saaga de Koudougou, intronisé en 2005, est certain que « *la culture et les traditions soient aussi un bon levier pour le développement* », rappelant « *que de grands pays comme le Japon, l'Inde etc. se sont appuyés sur leurs traditions et la richesse de leur culture pour être aujourd'hui des pays modèles.* »²⁰¹

Pour autant, la campagne de séduction mise en œuvre par les chefs ne parvient pas à faire totalement oublier la compromission de certains dans des affaires politiques pour le moins troubles. Quelques événements retentissants viennent effectivement entacher le

¹⁹⁸ Izard, Michel, *Moogo...*, *op. cit.*, p. 146.

¹⁹⁹ En septembre 1998 par exemple, un séminaire-atelier regroupant les chefs coutumiers moose et ghanéens avec le soutien des autorités gouvernementales est ouvert au ranch de Nazinga. Il vise à mettre à profit la capacité de mobilisation et de sensibilisation des élites anciennes afin de préserver la zone forestière et sa biodiversité. La presse d'État qualifie ainsi l'intérêt suscité par l'implication des chefs : « *Dépositaires de la sagesse traditionnelle, les chefs coutumiers dont l'adhésion et l'implication sont incontournables dans la problématique de la gestion efficace du ranch, constituent une force essentielle dans l'éducation, l'information et la sensibilisation de leurs populations respectives pour influencer sur leurs mentalités afin de promouvoir le changement des comportements.* » Cf. « Protection de la faune. Les chefs coutumiers du Burkina et du Ghana s'impliquent », in *Sidwaya*, n° 3591, 4-6 sept. 1998, p. 3.

²⁰⁰ Sidpawalemde, O., « Naaba Saaga de Baskouda. Le bistouri, la craie et le "tiibo" », in *L'Observateur Paalga*, n° 6939, 31 juillet 2007, p. 24.

²⁰¹ Kaboré-Tiendrébéogo, Françoise, « Une "Napoaka" intronisée à Issouka », in *Sidwaya*, n° 5822, 10-11 janv. 2007, p. 12.

processus d'épuration mémorielle de la royauté, à commencer par l'implication en mai 2001 du Tenkodogo Naaba Tigre dans le meurtre d'un commerçant critique à l'égard du C.D.P. Plus récemment, les Burkinabè ont pu assister au désastreux accrochage qui a opposé le prince Azziz Congo à son frère, le Moogo Naaba. Médiatisé au moment des élections législatives de mai 2007, ce conflit tournant autour d'une sombre histoire d'héritage et de divergence politique a conduit le Larle Naaba Tigre à provoquer en duel le prince pour qui « *L'ouverture de Naaba Kougri au monde et à la modernité a été battue en brèche.* »²⁰² Cette affaire qui a scandalisé les uns quand elle n'a pas suscité l'indifférence des autres, montre à merveille que le rôle positif de la chefferie en matière de développement et d'administration publique n'est pas plus évidente dans les statuts officiels de la République qu'au sein de l'opinion. Nul doute que nombreux sont ceux qui parient sur l'essoufflement de la chefferie ou sur sa dissolution dans les structures politiques et économiques « modernes » du pays. Ce vœu était aussi celui des autorités coloniales. Soixante ans de colonisation ne l'ont pas exaucé. Quarante-sept ans après l'indépendance, le constat est aussi celui de l'échec, les relations entre les nouveaux agents du développement et les élites anciennes continuant de se régler au moyen de négociations locales, individuelles, sans aucune vue d'ensemble en raison de l'absence de volonté de l'État de clarifier les positions.

²⁰² « Duel entre le Larlé Naba et le prince Abdoul Azziz Congo : "les choses vont mal dans le royaume de Ouagadougou", lettre d'Azziz Congo du 7 juin 2007. http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=21299

Conclusion

Aux premiers temps de la domination coloniale, celle-là même qui a fait basculer le pays voltaïque dans l'ère de mondialisation contemporaine, une image durable a été forgée. Celle bien commode du chef « traditionnel » consommateur de richesses, adversaire résolu du progrès et du bien-être de ses sujets, ou encore despote embrumé par les vapeurs de l'alcool. La colonisation cherchait alors ses justifications morales. Celles-ci se sont appuyées sur la constitution d'un imaginaire du développement fondé sur la notion de « progrès », réputé incompatible avec l'existence de rois, que de nombreux administrateurs coloniaux ou autres fonctionnaires africains ont pu comparer aux souverains mérovingiens de la France féodale, ceux qui suscitaient la raillerie des petits écoliers de la III^e République.

Il est vrai que les premiers contacts coloniaux ont revêtu l'aspect d'un profond choc des cultures et plus largement des civilisations. Á une économie fortement distributive, circulaire, très peu portée sur l'accumulation capitaliste, répondait un modèle libéral – tout au moins en théorie – fondé sur l'extraversion des échanges dans le cadre d'une économie-monde sans cesse élargie ; mais aussi sur la croissance et l'intensification rationnelle de la production. Il s'en est suivi une relative occidentalisation des modes de vie se signalant par de nouvelles habitudes alimentaires, vestimentaires, de déplacement ou encore de conception de l'habitat. C'est dans ce contexte que se sont affirmées les nouvelles élites dont l'administration coloniale considérait qu'elles étaient ses meilleures alliées dans cette tentative de modernisation de la Haute-Volta. Précisément, ce sont ces nouvelles élites – en réalité très diverses – qui ont pris le relais du pouvoir colonial. Dans un sens, bien longtemps après l'indépendance, celles-ci ont continué de véhiculer une certaine idée du développement qui prolongeait peu ou prou les expériences coloniales, pour le meilleur et pour le pire.

Vu ainsi, on comprendra que cette question du développement ait pu constituer une menace majeure pour l'autorité des rois et des chefs subalternes moaga. Car n'oublions pas le caractère contractuel de la monarchie moaga. Lors de son intronisation, le *naaba* s'engage solennellement à servir ses sujets, leur assurer la paix, la stabilité, la sécurité matérielle ; bref, autant de devoirs qui s'imposent également aux agents « modernes » du développement. Une concurrence est ainsi née entre les élites anciennes et nouvelles dont les relations ont sans cesse oscillé entre une collaboration plus ou moins assumée et le rejet mutuel.

Dans les faits, si les points de contact ont existé entre ces acteurs du développement, c'est bien que les fondements moraux ou économiques qu'il véhicule ne sont pas une pure importation étrangère. Entre un « ailleurs », l'espace et ses représentations sociales tels qu'ils

sont repensés par les élites techniciennes ou technocratiques de la ville ou de l'étranger et un « ici », censé être plus proche des cultures locales, s'est constitué un corps intermédiaire, à savoir la chefferie. Tout au long de la période contemporaine, la royauté a même renforcé sa position de relais entre les pouvoirs centraux et les provinces rurales. Mettant à profit un imaginaire du pouvoir sans cesse remodelé, idéalisé, les chefs ont pu monnayer leur capacité de mobilisation des masses qui a tant fait défaut à la classe politique « moderne ». Mieux, la proximité géographique entre le centre nerveux de l'administration et la cour royale a permis à celle-ci d'influer sur les politiques de « mise en valeur » puis de « développement » engagées par le haut. Nous pensons ainsi que Ouagadougou doit être vue comme un espace stratégique de renégociation du modernisme, celui-ci se voulant être un compromis entre les fondements du pouvoir ancien et « moderne ». Le roi accepte en effet de jouer son rôle dans la levée de travailleurs forcés, des impôts, de la construction de nouvelles voies de communication ou encore dans l'introduction massive de la culture du coton, tant que les intérêts de la royauté et du Moogo soient prioritairement servis. En cela, le *naaba* répond à deux vieilles exigences intimement liées à son pouvoir coutumier : d'une part, le préserver et d'autre part, assurer le rayonnement politique de son royaume sur l'espace le plus large possible. La question du développement, on le voit, est éminemment politique.

Ce qui se joue n'est en effet rien de moins que l'influence des élites anciennes sur la formation de l'État au Burkina. La question du développement, parce qu'elle concerne tous les aspects de la vie en société, souligne à l'évidence les contradictions qui empoisonnent l'existence d'un État républicain comprenant en son sein des royautés dynamiques, bien que jamais reconnues officiellement. C'est dans ce contexte qu'intervient la question identitaire. En effet, les problématiques du développement sont également indissociables du processus de mondialisation. Celui-ci inquiète à mesure qu'il prend de l'ampleur. Pour beaucoup de personnes interrogées, ce phénomène remettrait en cause la personnalité des territoires et des hommes qui ont davantage le sentiment de le subir plutôt que de le maîtriser. Nombreux sont ceux qui craignent la perte de leur identité au profit d'une uniformisation des modes de vie, des pratiques du pouvoir ou des modèles économiques.

Une fois de plus, les chefs ont pu tirer parti de cette inquiétude en se posant comme les garants d'un « endo » ou d'un « ethno-développement » très à la mode. La figure du *naaba* serait ainsi celle du repère culturel et moral face à une mondialisation qui s'emballe. Pour autant, rappelons que la royauté contemporaine est elle-même le fruit du processus tant décrié ; elle en paye d'ailleurs parfois le prix, une frange croissante de la population estimant que les chefs ont fini par oublier les vertus « traditionnelles » qui fondaient leur réputation, à

savoir celle – idéalisée – du désintéressement matériel et politique. L'incorporation toujours plus poussée des grands *nanamse* dans le milieu des affaires ou leur entrée sur un échiquier politique prétendument démocratique est là pour le rappeler au quotidien...

Sources et bibliographie sélective

1) Les sources

Sources orales :

Entretien avec S.M. le Boussouma Naaba Sonre, Ouagadougou, Assemblée nationale du Faso, 26 juillet 2007.

Entretien avec S.E. le Baloum Naaba Tanga II, Palais du Baloum, Ouagadougou, quartier Bilbalogo, 26 juillet 2007.

Entretien avec le Larle Naaba Tigre, Ouagadougou, Larlin, Palais du Larle, 2 août 2007.

Archives :

« Compte-rendu au sujet de l'activité du service des travaux publics au cours de l'année 1952 », ANF 3V 12.

« Discours-programme prononcé par le Premier ministre pressenti, M. Ouédraogo Kango Gérard », le 11 février 1971 à l'Assemblée nationale, AAN 1P 482.

Discours prononcé par Joseph Ouédraogo à l'occasion de l'ouverture solennelle de la 2^e session ordinaire, dite « session budgétaire » de l'année 1973, Ouagadougou, 7 novembre 1973, AAN 1P 482.

Lettre de l'inspecteur général d'Etat, président de la Commission nationale pour la réforme administrative à M. le président du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National, chef de l'Etat, Ouagadougou, 20 mars 1981, ANF 7V 162.

Lettre du lieutenant-gouverneur de Côte-d'Ivoire Reste au gouverneur général de l'AOF Brévié, 10 oct. 1934, C.A.O.M., 14 miom 2198.

« Lettre du ministre de l'Intérieur de Haute-Volta aux commandants de cercles, aux chefs de subdivisions et de postes administratifs », 17 juin 1957, AAN 5P 218.

Lettre du Moogo Naaba adressée au ministre de la France d'Outre-mer, septembre 1946, C.A.O.M., Aff. pol., carton 2154, dossier 8.

Lieutenant Chanoine, « Le Mossi », Ouahigouya, 5 novembre 1896, AN 200 mi 670.

« Mission Haute-Volta conduite par l'inspecteur des colonies Sol », 1931-1932, C.A.O.M., Aff. pol., carton 3068, rapport n° 77.

Note de renseignement de la division de la sûreté de l'État, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ouagadougou, 14 décembre 1983, ANF 7V 162.

Projet de réorganisation administrative de la Haute-Volta, 1960 (?), ANF 7V 162.

« Rapport sur la situation politique du Mossi, du Yatenga et du Gourounsi », mars-avril 1897, Ouagadougou, 2 juin 1897, AN 200 mi 1048.

Rapport politique mensuel, II^e Territoire militaire, Ouagadougou, janv. 1904, AN 200 mi 1634.

Rapport politique du 31 mai 1920, E. Hesling, colonie de Haute-Volta, AN 200 mi 1693.

Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, Ouagadougou, 1920, AN 200 mi 1693.

Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, 1923, AN 200 mi 1701.

Rapport politique annuel, colonie de Haute-Volta, Ouagadougou, 1925, AN 200 mi 1708.

Rapport politique annuel, Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, 1932, AN 200 mi 1744.

Rapports des 5 et 19 mars 1929, Colonie de Haute-Volta, cercle de Ouagadougou, ANF 3V 12.

Rapport politique du 11 juin 1934, Colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, AAN 5P 218.

Rapport politique annuel, 1937, colonie de Côte-d'Ivoire, CAOM 14 miom 2117.

Rapport politique annuel, 1944, colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, CAOM 14 miom 1853.

« Renseignements recueillis par M. le Lieutenant Chanoine », copie de l'original transmis le 8 février 1897, AN 200 mi 670.

« Traité de paix et de protectorat sur le Mossi », Ouagadougou, 20 janvier 1897, AN 200 mi 999.

Périodiques :

« A bâtons rompus avec M. Yero Boly Ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité », in *Sidwaya*, n° 3095, 13 sept. 1996, p. 3.

« A Bobo, premier Congrès du Syndicat de la Chefferie », in *Afrique Nouvelle*, n° 633, 25 sept. 1959, p. 7.

« A la découverte des CDR géographiques. Aujourd'hui le secteur 11 », in *Sidwaya*, n° 352, 12 sept. 1985, p. 5.

« Allocution du président du FP à l'occasion de la clôture des assises », in *Carrefour Africain*, n° 1064, 3 février 1989, p. 15.

« An IV de la RDP. Discours du camarade président du CNR et du Faso », in *Sidwaya*, n° 835, 17 août 1987, p. 2.

« Circulaire du 15 août 1917 », in *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, n° 1-2, déc. 1917, p. 270.

« Conférence de presse du ministre de l'Action coopérative paysanne », in *Sidwaya*, n° 1336, 16 août 1989, p. 3.

« Deuxième conférence nationale des CDR. Un tournant décisif », in *Carrefour Africain*, n° 982, 10 avril 1987, p. 11.

« Des ARV pour 3500 malades d'ici à 2006. Lutte contre le SIDA », in *Le Pays*, n° 3149, 18 juin 2004.

Discours d'intronisation du roi prononcé le 28 novembre 1957, in *Afrique Nouvelle*, 21 février 1958, p. 1.

« Discours prononcé à Nouna par Maurice Yaméogo », in *Afrique Nouvelle*, n° 620, juin 1959, p. 7.

« Duel entre le Larlé Naba et le prince Abdoul Azziz Congo : "les choses vont mal dans le royaume de Ouagadougou", lettre d'Azziz Congo du 7 juin 2007. http://www.lefaso.net/article.php3?id_article= 21299

« Espace agricole du Larlé Naaba à Kognoudou. Des étudiants chez un agriculteur de luxe », in *L'Observateur Paalga*, n° 6683, 18 juillet 2006, p. 20.

« Etablissement de la nouvelle carte d'identité. L'ONI s'appuie sur les leaders d'opinion », in *L'Observateur Paalga*, n° 6942, 3-6 août 2007, p. 2.

« Faut-il maintenir la chefferie ? NON », in *Afrique Nouvelle*, n° 636, 16 oct. 1959, p. 2.

Guissou, Basile L., « Débat : La chefferie traditionnelle est politique », in *L'Observateur Paalga*, éd. internet du 18 avril 2007.

Interview de Bernard Lédéa Ouédraogo, in *Sidwaya*, n° 963, 16 fév. 1988, p. 5.

Kaboré-Tiendrebéogo, Françoise, « Une "Napoaka" intronisée à Issouka », in *Sidwaya*, n° 5822, 10-11 janv. 2007, p. 12.

Kiendrebeogo, Samuel, chef du bureau de l'Information au ministère de la Question paysanne, « Le Ministère de la Question paysanne. L'interlocuteur privilégié de la paysannerie », in *Sidwaya*, n° 829, 7 août 1987, p. 6.

« Le Premier ministre préside trois manifestations », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 3/438, p. V.

« L'état de la nation », in *L'Observateur*, Ouagadougou, n° 1869, 17 juin 1980, p. 6.

« Message à la nation du camarade président du Faso chef du gouvernement », in *Sidwaya*, n° 1826, 6 août 1991, p. 3.

« Message du chef de l'Etat à l'occasion de la fête du 4 août 1991 », in *L'Observateur Paalga*, n° 2972, 6 août 1991, p. 6.

« Mise en œuvre de la constitution. Les communautés coutumières et religieuses autour du chef de l'État », par la présidence de séance, in *Sidwaya*, n° 1796, 24 juin 1991, p. 3.

« Mouhoun. Rencontre Haut-Commissaire et notables coutumiers », in *Sidwaya*, n° 401, 21 nov. 1985, p. 3.

« M. Yaméogo aux membres du Conseil économique et social », in *Afrique Nouvelle*, n° 665, 4 mai 1960, p. 8.

« Naam d'hier et Naam d'aujourd'hui », in *Carrefour Africain*, n° 1075, 21 avril 1989, p. 22.

Nana, Hamado, « Fête du napoussoum à Gourcy. Des vœux de concorde nationale », in *Sidwaya*, n° 2694, 1^{er} fév. 1995, p. 7.

Ouédraogo, Adama D., « L'ambassadeur des Pays-Bas à Bantogdo. "Je m'en vais mais je ne vous oublie pas" », in *L'Observateur Paalga*, n° 6680, 13 juillet 2006, p. 6.

Ouédraogo, Alassane K., « Suppression de l'IFR : une mesure juste dans l'intérêt des masses populaires », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 737, 3 oct. 1984, pp. III-IV.

Ouédraogo, Michel, « Paysannerie d'aujourd'hui », in *Sidwaya*, n° 814, 15 juillet 1984, p. 6.

Ouédraogo, Rasmané, « Basga et 5 ans de trône du Larlé Naba. Sous le signe du rassemblement et de l'intérêt public », in *Sidwaya*, n° 2718, 7 mars 1995, p. 8.

Ouédraogo, Rasmané, « Œuvrer au bien-être de Gon ; objectif de Naba Lilgou », in *Sidwaya*, n° 3071, 9-11 juillet 1996, p. 6.

Ouédraogo, Rasmané, « Une marée humaine honore Naba Sanem de Zorgho », in *Sidwaya*, n° 3052, 12-14 juillet 1996, p. 9.

« Ouverture d'un séminaire sur l'administration territoriale révolutionnaire », in *Bulletin quotidien d'information*, Ouagadougou, n° 463, 28 nov. 1983, p. V.

« Point de vue. Lettre ouverte aux responsables coutumiers du Burkina Faso », in *Sidwaya*, n° 1797, 26 juin 1991, p. 8.

« Programme septennal de Blaise Compaoré », in *L'Observateur Paalga*, n° 3040, 13 nov. 1991, p. 5.

« Protection de la faune. Les chefs coutumiers du Burkina et du Ghana s'impliquent », in *Sidwaya*, n° 3591, 4-6 sept. 1998, p. 3.

« Sanmatenga. Séminaire sur la réorganisation agraire et foncière. Les enjeux de la sensibilisation », in *Sidwaya*, n° 1217, 21 fév. 1989, p. 2.

Sidpawalemdé, O., « Naaba Saaga de Baskouda. Le bistouri, la craie et le "tiibo" », in *L'Observateur Paalga*, n° 6939, 31 juillet 2007, p. 24.

« Spécial an V », in *Carrefour Africain*, n° 1047, 31 juillet 1988, pp. 64-65.

Sy, Boubakar, « Recensement général : le Moro Naaba donne sa bénédiction », in *Sidwaya*, éd. internet du 4 déc. 2006. <http://www.lefaso.net>

« Un monument dédié à Naaba Rabila », in *L'Observateur Paalga*, n° 5597, 1^{er}-3 mars 2002, p. 8.

Zongo, Jean-Bernard, « Tougan : conférence nationale UNPB. S'organiser pour mieux produire », in *Sidwaya*, n° 1263, 28 avril 1989, p. 2.

2) Études, ouvrages généraux

Bako-Arifari, Nassirou, « Relations de processus de décentralisation et pouvoirs traditionnels : typologies des politiques rencontrées », Département du développement durable (SD) de la FAO, juin 1998. <http://www.fao.org/sd/frdirect/ROan0014.htm>

Bayart, Jean-François, *L'État en Afrique. La Politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, 436 p.

Bayart, Jean-François, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 306 p.

Hobsbawm Eric, Ranger Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, en particulier les pp. 211-262.

Ki-Zerbo, Joseph, *A Quand l'Afrique ?*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2003, 197 p.

Leroy-Beaulieu, Paul, *De la Colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1^{ère} éd., 1874.

« L'état de l'Afrique 2007 », *Jeune Afrique*, hors-série n° 15, avril 2007, p. 161.

Liauzu, Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

Londres, Albert, *Terre d'ébène*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1998 [1^{ère} éd. Albin Michel, 1929], 276 p.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, *Anthropologie du développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille/Paris, APAD/Karthala, 1995, 221 p.

Ouédraogo, Hubert M.G., « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en Développement*, vol. 34, n° 133, 2006 (1).

Perrot, Claude-Hélène et Fauvelle-Aymar, François-Xavier (dirs.), *Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003, 568 p.

Rist, Gilbert, *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

Sachs, Wolfgang, *The Development Dictionary*, Zed Books, 1992.

Sawadogo, Antoine R., *L'État africain face à la décentralisation*, Paris, Karthala/ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2001, 273 p.

3) Études, ouvrages spécifiques

Balima, Albert Salfo, *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Presses africaines, 1969, 253 p.

Banégas, Richard, « Insoumissions populaires et Révolution au Burkina Faso », C.E.A.N.-I.E.P. de Bordeaux, Université de Bordeaux I, 1993, 148 p.

Beucher, Benoît, « La figure du Moogo Naaba, chef des Moosé de Ouagadougou, sous la domination coloniale française : pérennité d'une fonction et singularité des hommes (1896-1958) », in Mohamed-Gaillard Sarah et Romo-Navarrete Maria (dirs), *Des Français Outre-mer*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, pp. 139-152.

Beucher, Benoît, « Du coquillage à l'argent : la monnaie comme enjeu de souveraineté dans l'ancien royaume de Ouagadougou », communication pour la III^e Conférence internationale « Hiérarchie et pouvoir dans l'histoire des civilisations », Moscou, 18-21 juin 2004, 20 p.

Beucher, Benoît, *Contribution des royautés dites « traditionnelles » à l'émergence de l'État en Afrique : le cas des souverains moosé du Burkina Faso (1880-1990)*, Mémoire de DEA, Université Paris IV-Sorbonne, 2005, 226 p.

Binger, Louis Gustave (capitaine), *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, Hachette, 1892, tome I, 515 p.

Delobsom, Antoine (Dim), *L'Empire du Mogho-Naba. Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Montchrestien, 1932, 303 p.

Duperray, Annie, « La Haute-Volta (Burkina Faso) », in Coquery-Vidrovitch, C. (dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, ACCT/ éd. la découverte, 1992, pp. 251-288.

Fourchard, Laurent, *De la ville coloniale à la cour africaine, espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX^e siècle-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001, 427 p.

Frémeaux, Jacques, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, 389 p.

Hilgers, Mathieu, « Les Conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso), in *Cahiers d'Études africaines*, XLVII (2), 186, 2007, pp. 313-344.

Iboudo, Roger, « Le chef dans le processus de développement », in *Tradition et modernité*, n° 5, août-sept. 1996, pp. 19-25.

Izard, Michel, *Le Yatenga précolonial. Un ancien royaume africain*, Paris, Karthala, 1985, 164 p.

Izard, Michel, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge/ Paris, Cambridge University Press/ Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985, 594 p.

Izard, Michel, *Moogo. L'Émergence d'un espace étatique ouest-africain au XV^e siècle*, Paris, Karthala, 2003, 394 p.

Mandé, Issiaka, *Les migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Université Paris VII, 1997, 391 p.

Jaffré, Bruno, *Burkina Faso. Les années Sankara. De la Révolution à la rectification* », Paris, L'Harmattan, 1989, 332 p.

Lamizana, Général Sangoulé, *Sur la brèche trente années durant. Mémoires. Général Sangoulé Lamizana, Ancien Président de la République de Haute-Volta*, tome 2, Paris, éd. Jaguar Conseil, 1999, 541 p.

Laurent, Pierre-Joseph, *Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso*, Louvain-La-Neuve/ Paris, Cahiers du CIDEP, Académia/ L'Harmattan, n° 26, 1995, 170 p.

Lejeal, Frédéric, *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002, 334 p.

Madiéga Y Georges, Nao Oumarou (éds), *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, tomes 1 et 2, Paris-Ouagadougou, Karthala/ P.U.O., 2003, 2206 p.

Marc, Lucien, « Notes sur la géographie du Mossi », in *La Géographie*, Paris, Société de Géographie, 15 janv.-15 juin 1909, tome XIX, n° 1-6, p. 53.

Massa, Gabriel, Madiéga Y. Georges, (dirs), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, éd. Karthala, 1995, 677 p.

Mathieu P., Laurent P.-J., Willame J.-C., *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Paris, L'Harmattan, « Cahiers africains », « Afrika Studies », n° 23-24, déc. 1996, 249 p.

Perrot, Claude-Hélène, « Chefs traditionnels : le cas du sud-est de la Côte-d'Ivoire », in *Afrique contemporaine*, n° 217 (1), pp. 173-184.

Robinson, David, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920. Parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004, 380 p.

Salifou, Bertrand, *Les chefs traditionnels et leur participation au pouvoir politique en Afrique : les cas du Burkina et du Niger*, thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2006-2007, 350 p.

Savonnet-Guyot, Claudette, « Le prince et le Naaba », in *Politique Africaine*, n° 20, 1985, pp. 29-43.

Skinner, Elliott Percival, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, éd. Internationales, 1972, 447 p.

Sondo, Rose-Marie (Sœur), *Au service de Dieu et des hommes en Haute-Volta (Burkina Faso)*. Monseigneur Thévenoud, Ouagadougou, S.O.G.I.F., 1998, 383 p.